

Rapport d'activité Réseau périnatal du Val de Marne



I Présentation du réseau	7
A- Identité du réseau	7
B- Cadre d'intervention du réseau	8
1. Domaine d'intervention	8
2. Population prise en charge.....	9
3. Professionnels	10
4. Zone d'intervention	12
5. Indicateurs selon les sources	13
C- Organisation interne du réseau	23
1. Instances de décision et de pilotage	23
2. Equipe salariée.....	24
D- Système d'information	24
1. Plaquettes d'information	24
2. Site internet du réseau.....	24
E- Faits marquants intervenus dans l'année.....	25
II Suivi de la convention.....	25
A- Actions mises en œuvre par le réseau dans le cadre du CPOM	25
1. Transferts in utero	25
2. Interruptions volontaires de grossesse	31
3. Dépistage de la surdité néonatale	35

4	Dépistage de la trisomie 21 au 1er trimestre	42
5	Vulnérabilités.....	48
6	Organisation des sorties de maternité	51
7	Parcours patient.....	52
8	Tensions en Ressources Humaines	52
9	Entretien Prénatal Précoce	53
10	Repérage et prise en charge de la dépression du post-partum	53
11	Promotion, accompagnement et soutien de l'allaitement maternel	53
12	Inciter le signalement de tous les EIG survenus sur le territoire du réseau dans le champ de la périnatalité, par des actions de sensibilisation auprès des professionnels de santé et des établissements	54
13	Santé environnementale.....	55
B	Suivi des enfants vulnérables (SEV)	56
C	Autres missions.....	59
1.	Actions de formation et de sensibilisation	59
2.	Travail collaboratif	82
3.	Actions auprès de structures, établissements partenaires.....	91
4.	Actions de coopération avec les autres réseaux	92
5.	Projets menés en partenariat	94
6.	Réponse à appel à projet de la caisse primaire d'assurance maladie du Val de Marne	95
D.	Partenaires	97
III	Documents financiers	98
A.	Dépenses.....	98
B.	Recettes.....	100

C. Fonds dédiés	101
IV Perspectives pour l'année 2025	102
A. Organiser les parcours de soins adaptés aux enjeux nationaux et régionaux	102
1. Organiser la réponse aux demandes d'IVG	102
2. Elaborer et décliner le parcours de soins des femmes et des enfants en fonction de l'offre de soins locale, notamment en référence aux parcours de soins identifiés par la HAS	102
B. Aider et accompagner les acteurs de l'offre de soins	106
1. Offrir un appui méthodologique aux acteurs locaux de la périnatalité en matière d'organisation, de coordination et d'évaluation de la prise en charge sur le territoire	106
2. Former les professionnels de la santé périnatale	108
3. Diffuser des informations ascendantes vers les autorités sanitaires et descendantes à l'intention des professionnels, des structures et des usagers	109
C. Maintenir la stabilité de l'équipe salariée	109
D. Réviser les tarifs et améliorer les conditions d'adhésions / accès aux formations (via le site internet)	109
V Annexes	110
Membres du Conseil d'administration du Réseau périnatal du Val de Marne (RPVM)	110
Membres du Comité scientifique du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)	111
Membres du Comité T21 du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)	112
Membres du Bureau du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)	113
Plaquette Réseau et marque-page (nouveauté 2024)	114
Plaquette SEV à destination des familles	117
Charte graphique du réseau (refonte en juillet 2024)	118
Plaquette IVG	119
Affiche SOS Allaitement	120

Programme de la formation « Maternité, petite enfance et cultures »	121
Programme de la formation « Déficience intellectuelle / handicap psychique et parentalité »	122
Programme de la formation « Allaitement maternel d'un enfant prématuré »	123
Programme de la formation « Comment parler de droits et de santé sexuelle aux femmes migrantes »	124
Programme de la formation « Grossesse et addiction »	125
Programme de la formation « Périnatalité et addictions : travailler en réseau pour soutenir les liens »	126
Formation « Entretien Prénatal Précoce, Entretien Postnatal Précoce et Parcours 1000 jours »	127
Programme de la formation à la réanimation avancée néonatale	128
Formation « Violences et vulnérabilités : comprendre et prendre en charge, à travers l'expérience de la Maison des Femmes de Saint-Denis »	129
Programme de la formation « Cadre juridique de la prise en charge des mineures en obstétrique »	130
Formation « Allaitement »	131
Webinaires	132
Webinaires SOS Allaitement IDF	134
Affiches Projets CPAM « Périnatalité et Santé Environnementale »	135
Programme de la formation RSEV-IDF « Pathologies somatiques »	137
Programme de la formation RSEV-IDF « Troubles neuro visuels »	138
Programme de la formation socle RSEV-IDF « Les bilans en petite et moyenne sections de maternelle (3-4 ans) »	139
Programme de la formation socle RSEV-IDF « La consultation 0-2 ans – 1ère partie »	140
Programme de la formation socle RSEV-IDF « La consultation 0-2 ans – 2ème partie »	141
Programme de la formation socle RSEV-IDF « Bilans grande section maternelle (5-6 ans) / Prérequis au CP » - 1ère partie »	142
Programme de la formation socle RSEV-IDF « Consultation 6-7 ans/Prérequis CP-CE1 – 2ème partie »	143
Programme de la formation socle RSEV-IDF « Devenir médecin pilote »	144

Programme de la soirée « Un partenariat innovant écoles-professionnels de santé pour la prévention et l'accompagnement des troubles spécifiques des apprentissages »	146
Programme de la soirée « Situations à risque et bébés à risque de trouble du spectre autistique (TSA) : Comment les repérer précocement ? Comment les adresser ? »	147
Programme Soirée T21.....	148
Programme de la soirée « Parentalité et numérique »	149

I Présentation du réseau

A- Identité du réseau

Nom du réseau : (DSR) **RESEAU PERINATAL du VAL DE MARNE (RPVM)**

N° d'identification du réseau (SIRET) : **534 683 602 00021**

Promoteur : **Association Réseau Périnatal du Val de Marne**

Statut juridique : **Association Loi 1901**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRÉTEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 10**

Site internet : www.rpvm.fr

Présidente : **Dr GAUDRY Danielle Gynécologue-obstétricienne**

Coordonnatrice Sage-femme : **PAVÉE-CALLU Marie-Anne**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 13**

Adresse de messagerie (courriel) : coordination.sf1@rpvm.fr

Coordinatrice Pédiatrique : **Dr LEBEAUX Cécile**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 12**

Adresse de messagerie (courriel) : coordination.pediatre@rpvm.fr

Coordinatrice administrative : **LARBUISSON Stéphanie**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 14**

Adresse de messagerie (courriel) : coordination.admin@rpvm.fr

Assistante de coordination SEV : **MARCOS Brigitte**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 11**

Adresse de messagerie (courriel) : sev@rpvm.fr

Secrétaire : **JAHAN Lenka**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 10**

Adresse de messagerie (courriel) : secretariat@rpvm.fr

Chargée de missions (CPAM / Audition / T21) : **BRAHO Xhensila**

Adresse : **1 Voie Félix Éboué 94000 CRETEIL**

Téléphone : **01 84 77 09 19**

Adresse de messagerie (courriel) : chargedemission@rpvm.fr

B- Cadre d'intervention du réseau

1. Domaine d'intervention

Le réseau a pour finalité de développer une coordination entre tous les acteurs de la ville, des établissements publics et privés et de la PMI, afin de :

- Améliorer la qualité de la prise en charge, le suivi de la grossesse normale ou pathologique jusqu'à la visite post natale.
- Garantir aux femmes enceintes leur accueil au sein d'un établissement public ou privé.
- Améliorer la qualité de la prise en charge des nouveau-nés en particulier les enfants vulnérables.
- Organiser la globalité de la prise en charge médico-psycho-sociale.

- Assurer la continuité de la prise en charge
- Informer et accompagner les futurs parents.
- Favoriser les collaborations professionnelles en coordonnant les interventions de tous les acteurs dans le respect du choix des usagers.
- Organiser et assurer le partage de l'information, notamment grâce à l'utilisation d'un dossier commun partagé avec une dimension psycho-sociale.
- Assurer des formations interdisciplinaires pour l'ensemble des professionnels impliqués.
- Evaluer les pratiques
- Recueillir et transmettre les données épidémiologiques.
- Mission de coordination du dépistage des troubles de l'audition des nouveau-nés sur le territoire.

Objectifs sous-jacents

- Diminuer la mortalité et la morbidité maternelle et infantile
- Diminuer l'incidence de la prématureté
- Diminuer l'incidence du handicap chez les enfants

Missions transversales

- Assurer une prise en charge globale et continue de la mère et de l'enfant
- Favoriser les relations interprofessionnelles

2. Population prise en charge

Le réseau périnatal du Val de Marne concerne :

- L'ensemble des futurs parents et des nouveaux parents dans l'aire géographique du réseau, quelle que soit l'issue de leur grossesse.
- Les nouveau-nés, durant la période périnatale avec un suivi plus prolongé en cas de vulnérabilité repérée ou suspectée.

Les critères d'inclusion des enfants vulnérables sont :

1. Prématurité < 33 SA
2. Retard de croissance intra utérin de 33 à 36 SA < 3^{ème} percentile ou ≥ 33 SA et poids de naissance < 1500 g
3. Encéphalopathie anoxique ou ischémique ≥ 33 SA
4. Autre pathologie périnatale susceptible d'altérer le développement. Co-jumeau inclus dans le groupe 2. Groupe très hétérogène ; un nouveau critère d'inclusion sera défini pour le groupe 4 par le Conseil scientifique SEV du 06/02/2025) pour les enfants ayant reçu une assistance respiratoire par circulation extra-corporelle ECMO* dans leur 1^{er} mois de vie (centre référent Trousseau = inclusion RSPP).

3. Professionnels

Professionnels de santé :

- Gynécologues-Obstétriciens et Gynécologues médicaux libéraux ou exerçant en établissements publics ou privés et médecins de PMI et/ou de CPEF.
- Sages-femmes libérales, territoriales ou exerçant en établissements publics ou privés
- Anesthésistes-réanimateurs, SMUR, SAMU, Urgentistes
- Pédiatres libéraux ou exerçant en établissements publics ou privés ou en PMI
- Médecins ORL libéraux ou exerçant en établissements publics ou privés
- Généralistes, Addictologues, Médecins spécialistes
- Médecins de rééducation fonctionnelle
- Radiologues et échographistes
- Psychiatres adultes et pédopsychiatres
- Dentistes
- Pharmacien.ne.s
- Biologistes

Professionnels paramédicaux et médico-sociaux

- Infirmier.ère.s
- Puériculteur.rice.s
- Assistantes sociales
- Conseillères conjugales et familiales
- Kinésithérapeutes
- Ostéopathes
- Psychomotriciens
- Psychologues
- Services d'aide à domicile
- Diététiciennes

Etablissements de santé et institutions sociales et médico-sociales

Etablissements	Statut	Type
CHU Bicêtre	Public	III
CHI Créteil	Public	III
CHI de Villeneuve St Georges	Public	IIB
Maternité des Hôpitaux de Saint Maurice	Public	IIA
Hôpital Privé d'Armand BRILLARD	Privé	IIA
Hôpital Privé Vitry	Privé	IIA
Hôpital Privé de Marne La Vallée	Privé	IIA
Clinique Privée Gaston METIVET	Privé	I

- Protection Maternelle et Infantile du Val de Marne
- Services de la Protection de l'enfance et de la jeunesse (Aide Sociale à L'Enfance)
- CAMSP
- Centres de Santé
- Service d'Hospitalisation à Domicile (HAD)
- SAMU Social
- CMP, CMPP
- Unités de Pédopsychiatrie Périnatale

DAC

Le val de Marne dispose de 2 Dispositifs d'Appui à la Coordination : DAC 94 est et DAC 94 Ouest.

CPTS

Il existe 17 CPTS sur le département, dont 10 CPTS en fonctionnement soit une de plus que l'année passée : la CPTS Vitry. Le RPVM travaille en collaboration avec les CPTS en fonctionnement.

4. Zone d'intervention

Quartiers prioritaires de la ville

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPPV) sont des quartiers définis, par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 ; ils sont la cible d'actions prioritaires de la politique de la ville en fonction des difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

En janvier 2024, le Val-de-Marne recense 47 quartiers prioritaires de la ville (QPV) répartis sur 26 communes ; Champigny-sur-Marne, L'Haÿ-les-Roses, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine en recensent 5 chacune, Villejuif, Vitry-sur-Seine et Ivry-sur-Seine en recensent 4 chacune (source : ANCT).

IDH-2

Les derniers chiffres datant de 2021, il est difficile d'établir une comparaison avec l'année 2023.

Les communes aisées du Perreux-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé et Vincennes présentaient un IDH-2 particulièrement favorable.

Plusieurs communes avaient un IDH-2 inférieur à la moyenne régionale (21 au total), dont 4 se situant dans les 10% les plus défavorables : Bonneuil-sur-Marne, Orly, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges (qui se situe dans les 5% les plus défavorables).

Chiffres clés de l'Etat civil

Selon l'INSEE, il y aurait eu **18 111 naissances vivantes** sur le département en 2024 (données provisoires). Cela représenterait une hausse de 1.5% par rapport à 2023, soit une tendance opposée à ce qui est observable au niveau national et régional, où l'on constate une baisse de la natalité de 2.5% et 1.5% respectivement. Ceci peut s'expliquer par la reprise progressive de l'activité au sein de la maternité du CHIC, dont les travaux en 2023 avaient eu pour conséquence une baisse du nombre d'inscriptions.

Nous n'avons pas pu trouver de données INSEE à jour concernant le taux de natalité ou de mortalité infantile sur le Val-de-Marne en 2024. Seul l'indicateur conjoncturel de fécondité était de 1,69 ce qui est comparable à celui d'Ile-de-France (1,70) (Source : INSEE).

5. Indicateurs selon les sources

Trois sources de données sont exploitables, chacune avec leurs biais : les premiers certificats de santé (PCS), les chiffres issus de la base de données OpenData Périnat IDF, et les données extraites des cartons de guthrie via le logiciel Voozanoo.

Premiers certificats de santé

Les PCS ne sont pas tous remplis, il faut donc tenir compte de cette exhaustivité partielle, bien que celle-ci se soit améliorée, avec 92.5% des PCS reçus par le service de PMI en 2024 (contre 86% en 2022). Et ce, grâce à un travail réalisé par la direction de la PMI pour informer et sensibiliser les équipes de maternité sur l'importance du remplissage des PCS. Le PCS est un système d'information en temps réel mais qui nécessite que les données renseignées soient de qualité (exhaustivité, solidité...) pour qu'il soit pleinement utile.

Données recueillies en 2024 :

Il faut noter les quelques biais existants, à savoir qu'en cas de grossesse multiple, les PCS ont pu être remplis plusieurs fois concernant les caractéristiques maternelles. Le nombre de données manquantes (DM) par indicateurs limite également l'analyse des résultats. Nous n'avons donc pas inclus les indicateurs avec plus de 15% de données manquantes, car ils ne sont pas représentatifs de la population : couverture sociale (30% DM), profession des parents (DM : 99%), pré-éclampsie, HTA traitée, diabète gestationnel (DM > 80%), hospitalisation pendant la grossesse (DM : 67%).

Caractéristiques maternelles

- 0.6% des mères ont moins de 20 ans (DM : 1%)
- 35.6 % des mères ont 35 ans ou plus (DM : 1%)
- 3.1% de grossesse multiples (DM < 1%)

Suivi de grossesse

- La première consultation de suivi (DM : 6.9%) :
 - 90.1% au 1^{er} trimestre

- 2.4% au 2^e trimestre
- 0.4% au 3^e trimestre
- 0.3% non suivie
- 92.4% des grossesses avec une échographie morphologique (DM = 5.7%)
- 88.1% des femmes ont bénéficié d'au moins 3 échographies (DM=9.10%)
- 24.8% de mère avec une pathologie en cours de grossesse (DM = 2.7%)

Accouchement

- Âge gestationnel moyen : **39 SA**
- Le travail est spontané dans 53.7% des cas, et déclenché dans 32.6% des situations (DM : 3.5%).
- La plupart des accouchements bénéficient d'une analgésie (taux à 89.1%) avec une anesthésie péridurale dans 78.4% des cas (DM : 2.9%)
- Voie d'accouchement (DM : 3.55%) :
 - **60.3% d'accouchements par voie basse** non instrumentale (61.2% en 2023)
 - 12.7% par voie basse instrumentale (13.0% en 2023)
 - **23.5% par césarienne** (22.6% en 2023)
- Taux de prématurité (pas de DM) :
 - **6.0% de prématurité** (contre 6.5% en 2023)
 - 88% de prématurité modérée [32-37 SA] (contre 87% en 2023)
 - 8% de grande prématurité [28-32 SA] (contre 9% en 2023)
 - 4% de prématurité extrême <28 SA : 4% (stable par rapport à 2023)
- 84% des femmes ont déclaré une intention d'allaiter (DM : 9.7%)

Etat de l'enfant à la naissance

- Poids moyen à la naissance : **3257g**
 - **6.8% de petit poids de naissance** (contre 7.2% en 2023) (pas de DM).
- 7.4% de nouveau-nés transférés (contre 6.7% en 2023) (DM : 11.79%)
- 5.9% de nouveau-nés présentent une pathologie de la première semaine (DM = 14.5%)

- 1.7% de nouveau-nés présentent une anomalie congénitale (DM = 14.2%)
- Les caractéristiques maternelles sont restées relativement stables, avec une légère augmentation du taux de femmes ≥ 35 ans, ce qui reflète les tendances sociologiques.
- En revanche, le nombre de consultations au 2^e trimestre a augmenté par rapport à 2023 (2.4% contre 1.6%), et doit nous interroger sur les difficultés d'accès aux soins, que ce soit en ville ou à l'hôpital. De même, le taux de pathologies en cours de grossesse a fortement augmenté, de 23.1% des grossesses en 2023 contre 24.8% en 2024. Le nombre de données manquantes concernant les taux de prééclampsie, diabète gestationnel et HTA ne nous ont pas permis de les interpréter. Il sera important de poursuivre le travail d'amélioration de remplissage des PCS afin de pouvoir agir sur les causes des pathologies associées.
- Le taux de césarienne a augmenté : on peut supposer que ceci soit en lien avec une augmentation du taux de pathologie au cours de la grossesse, pouvant accroître les indications d'une naissance par césarienne.
- Le taux de prématurité a légèrement reculé, notamment au niveau de la grande prématurité ; les taux restent stables pour l'extrême prématurité.
- Nous n'avons pas intégré les données PCS concernant la mortalité car ces chiffres n'étaient pas représentatifs.

Indicateurs OpenData Périnat IDF

Ils présentent eux-aussi des biais et sont délivrés à N- 1, soit ici les indicateurs pour l'année 2023.

Nous avons fait le choix de prendre en compte les données du **Réseau Périnatal du Val-de-Marne, domiciliées** sur le département. Les patientes domiciliées dans le Val-de-Marne mais ayant accouché en-dehors du département ne sont pas prises en compte, ni celles résidant ailleurs mais ayant accouché dans le Val-de-Marne, afin de refléter au plus près l'état de la périnatalité sur le département.

Nombre de naissances

En 2023, selon Open Data, on enregistre au niveau du réseau 17 601 accouchements pour 17 625 naissances vivantes.

Etablissements	Statut	Type	Nombre d'accouchement / de naissances en 2023
CHU Bicêtre	Public	III	3532 / 3539
CHI Créteil	Public	III	2355 / 2374
CHI de Villeneuve St Georges	Public	IIB	3026 / 3052
Maternité des Hôpitaux de Saint Maurice	Public	IIA	3498 / 3514
Hôpital Privé d'Armand BRILLARD	Privé	IIA	1499 / 1464
Hôpital Privé Vitry	Privé	IIA	1050 / 1053
Hôpital Privé de Marne La Vallée	Privé	IIA	1903 / 1906
Clinique Privée Gaston METIVET	Privé	I	835 / 833

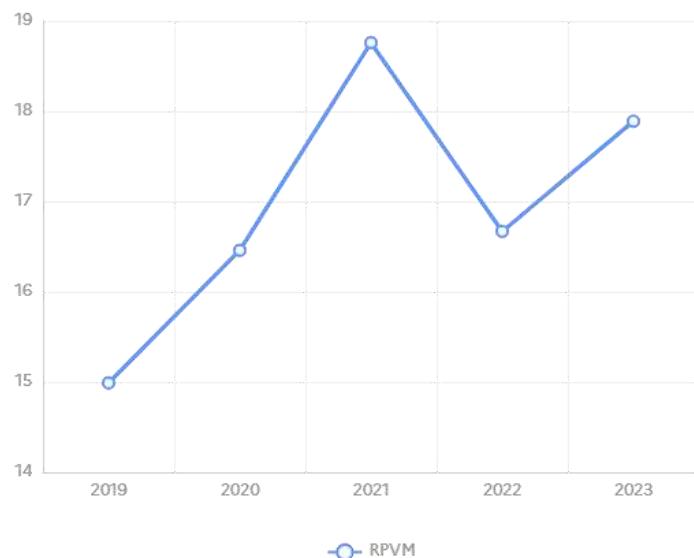
Pour cause de travaux, la maternité de Créteil enregistre moins de naissances et d'accouchements en 2023 que précédemment.

Caractéristiques des grossesses

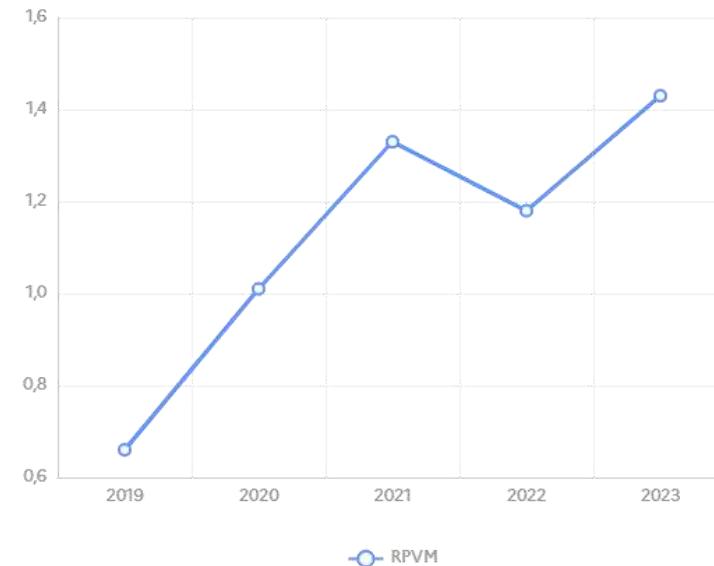
- Âge maternel :
 - < 20 ans : 1.1% en 2023 (contre 1.0% en 2022)
 - ≥ 35 ans : 28.6% en 2023 (idem 2022)
- Grossesse unique / multiple : 98.5% des grossesses sont uniques (98.2% en 2022)

- Pathologies : on constate une **augmentation générale** entre 2022 et 2023 des comorbidités (drépanocytose : de 1.6% à 1.8% ; hypertension artérielle : de 1.2% à 1.3%) ou de pathologies associées à la grossesse (prééclampsie sévère : de 0.7% à 0.8%). Ceci est notamment le cas au niveau des **pathologies psychiatriques** (de 1.8% à 2.1%) et du **diabète gestationnel**. En effet, **17.9% des grossesses étaient marquées par un diabète gestationnel en 2023**, contre 16.7% en 2022. Ceci s'accompagne d'une augmentation du taux de diabète préexistant (0.9% en 2023 contre 0.8% en 2022) ainsi que du taux d'obésité morbide (1.4% en 2023 contre 1.2% en 2022). A l'exception du diabète préexistant, ces indicateurs sont supérieurs à la moyenne régionale ou nationale.

Évolution du taux de diabète gestationnel (%)

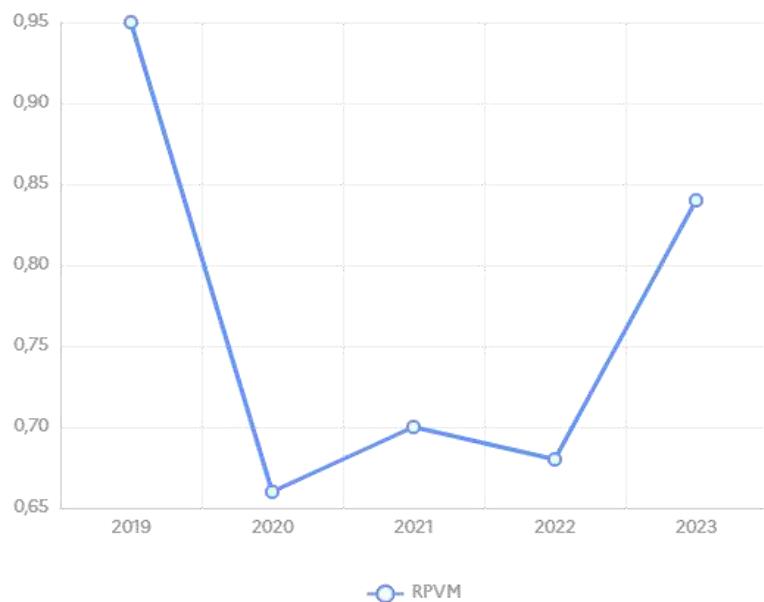


Évolution du taux d'obésité morbide (%)

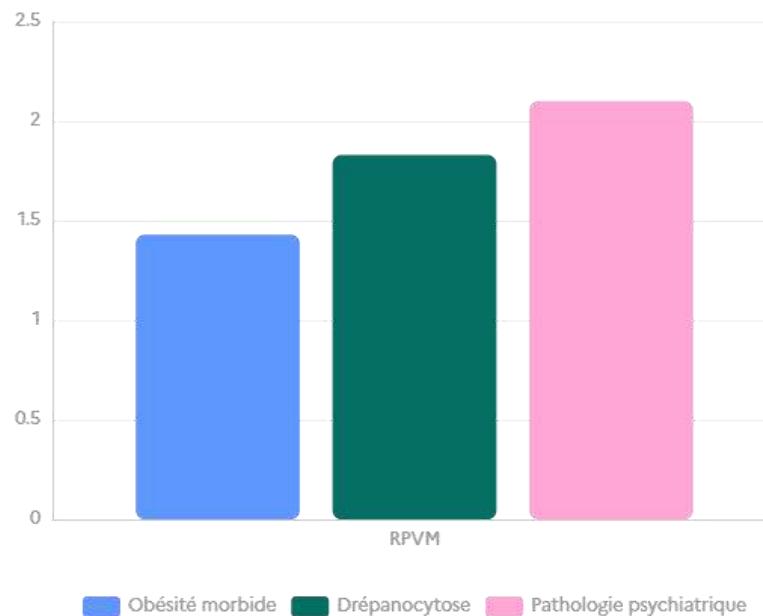


(Source : OpenData Perinat IDF)

Évolution du taux de pré-éclampsie sévère (%)



Taux de comorbidités (%)



(Source : OpenData Périnat IDF)

Hospitalisations en anténatal : ce taux est en augmentation également, passant de 29.1 à 31.4% des cas.

Caractéristiques des accouchements

De façon concomitante au nombre de naissances, le nombre d'accouchements poursuit une tendance de diminution en 2023, avec **17 601 accouchements** contre 18 785 en 2022.

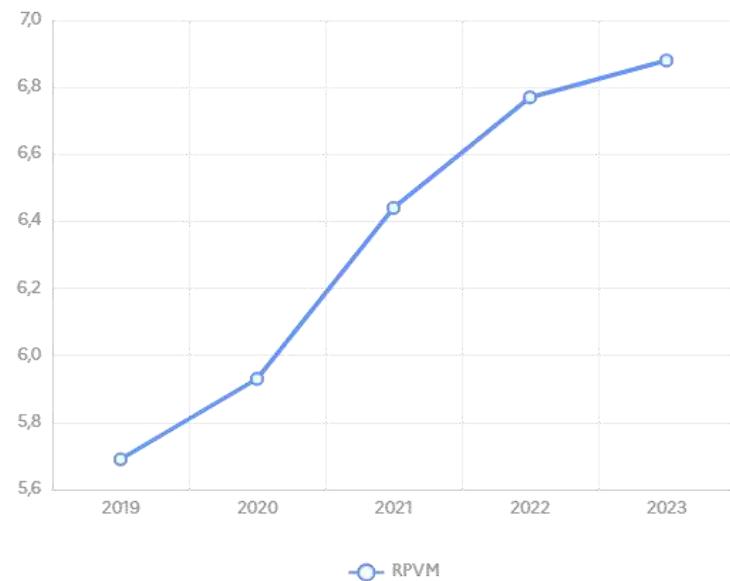
Les **accouchements voie basse** représentent la majorité des accouchements, soit **75.1%** des accouchements (contre 74.9% en 2022), dont 14.7 % par voie basse assistée ; le taux d'analgesie péridurale est de 89.2%.

Il y avait **24.3% de césarienne** en 2023 (contre 24.6% en 2022), dont 7.1% sur utérus cicatriciel et 11% considérées « à bas risque ».

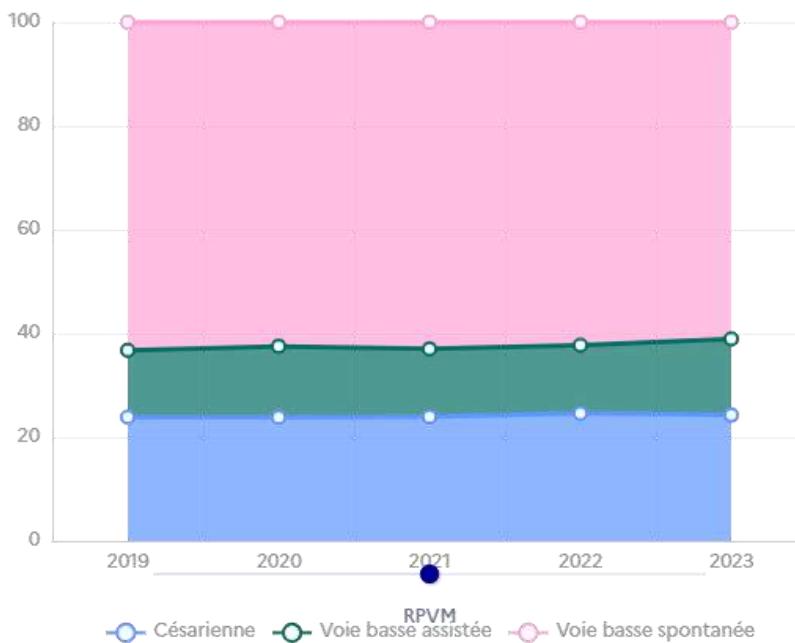
On constate une évolution favorable du taux d'épisiotomie sur voie basse spontanée, avec un taux à 3.5% en 2023 contre 4.3% en 2022. Il serait intéressant d'avoir les données concernant les taux d'épisiotomies sur les accouchements assistés.

En revanche, le **taux d'hémorragies du post-partum** continue d'augmenter, passant de 6.8% en 2022 à **6.9% en 2023**. Cette augmentation depuis 2019 peut s'expliquer par la hausse de comorbidités, telles que l'obésité morbide, qui sont des facteurs de risque connus.

Évolution du taux d'HPP (%)



Modes d'accouchement (%)



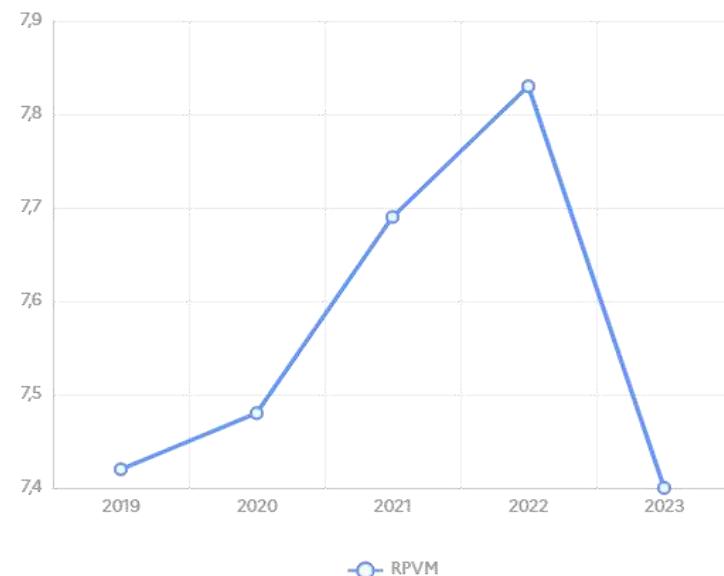
70.1% des accouchements sont réalisés dans les maternités publiques du territoire ; 33.2% dans les maternités de type III, 17.1% dans la maternité de type IIB, 45% dans les maternités type IIA et 4.7% dans celle de type I.

Caractéristiques des nouveau-nés

Le taux de prématurité a légèrement diminué, avec **7.4% de prématurés en 2023** contre 7.8% en 2022. Le taux de prématurité dans le Val-de-Marne reste supérieur à celui de l'Ile-de-France (6.8%) ou au taux national (6.6%).

Il serait intéressant d'avoir le nombre de naissances en fonction du terme, le poids moyen des nouveau-nés à la naissance, ainsi que le taux de nouveau-nés avec un petit poids pour l'âge gestationnel et / ou un poids de naissance < 2500g.

Évolution du taux de prématurité (%)

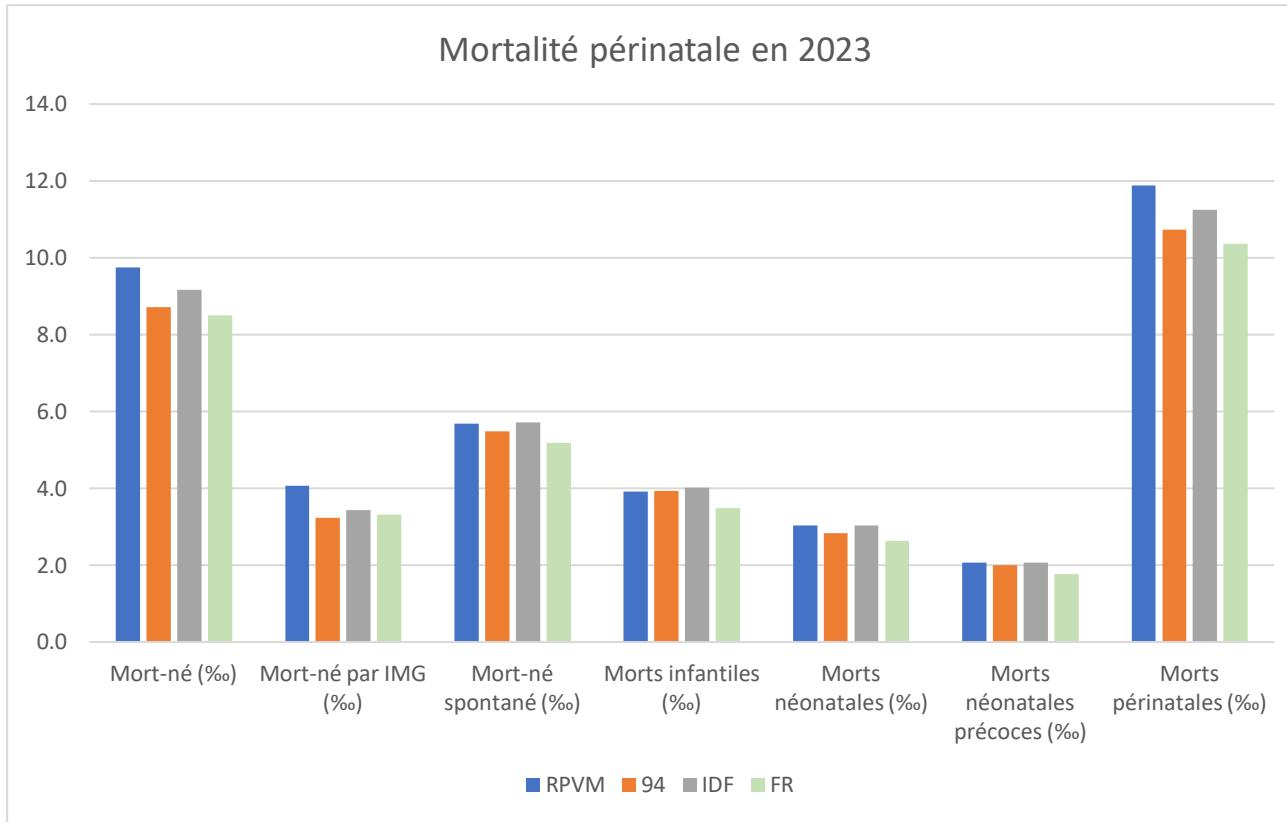


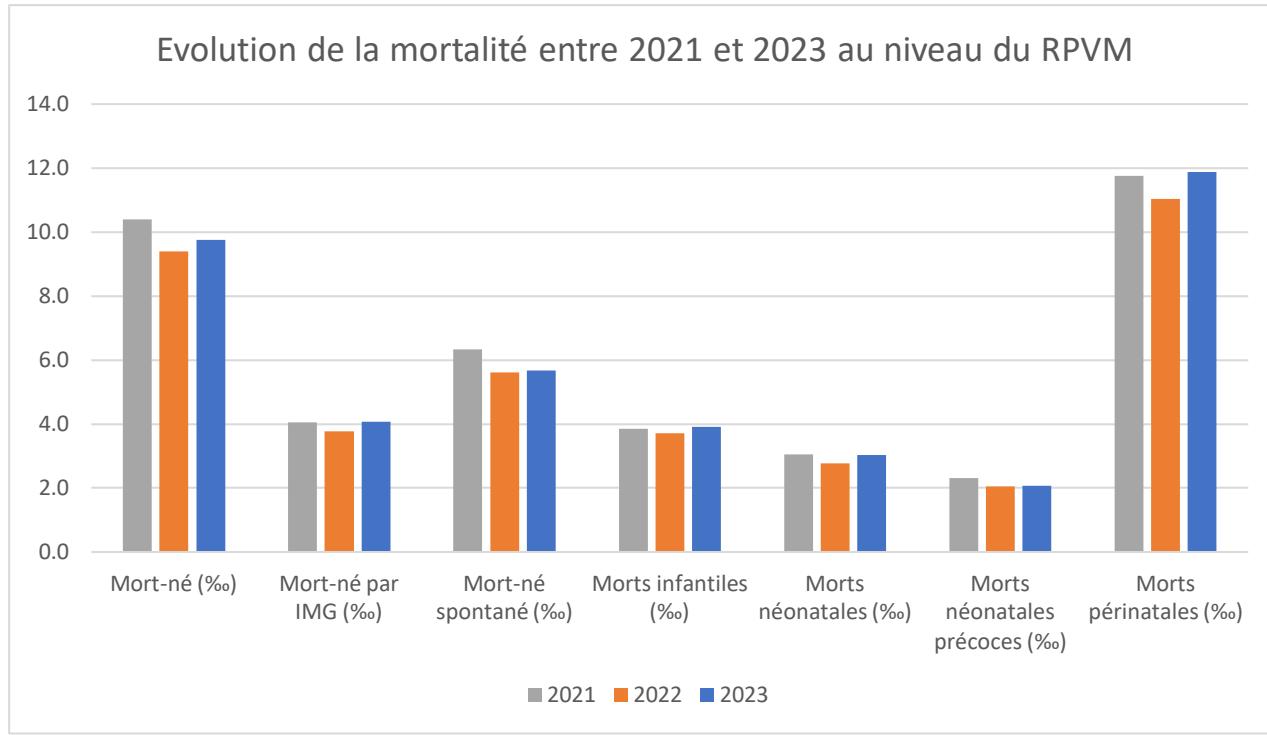
Caractéristiques de la mortalité

Les taux concernant la mortalité périnatale sont calculés à partir de données sur 3 ans. Au niveau du RPVM, on recense :

- **9.8‰ de mortinatalité** dont :
 - 5.7‰ de mort-nés spontanés (N=112)
 - 4.1‰ de mort-nés par IMG (N=81)
- **11.9‰ de mortalité périnatale**
- **3.9‰ de mortalité infantile** dont :
 - 3.0‰ de morts néonatales
 - 2.1‰ morts néonatales précoces (survenant dans les 6 premiers jours)

Comparatif de la mortalité infantile dans le Val-de-Marne par rapport au niveau régional et national, sur des patientes domiciliées dans le département :





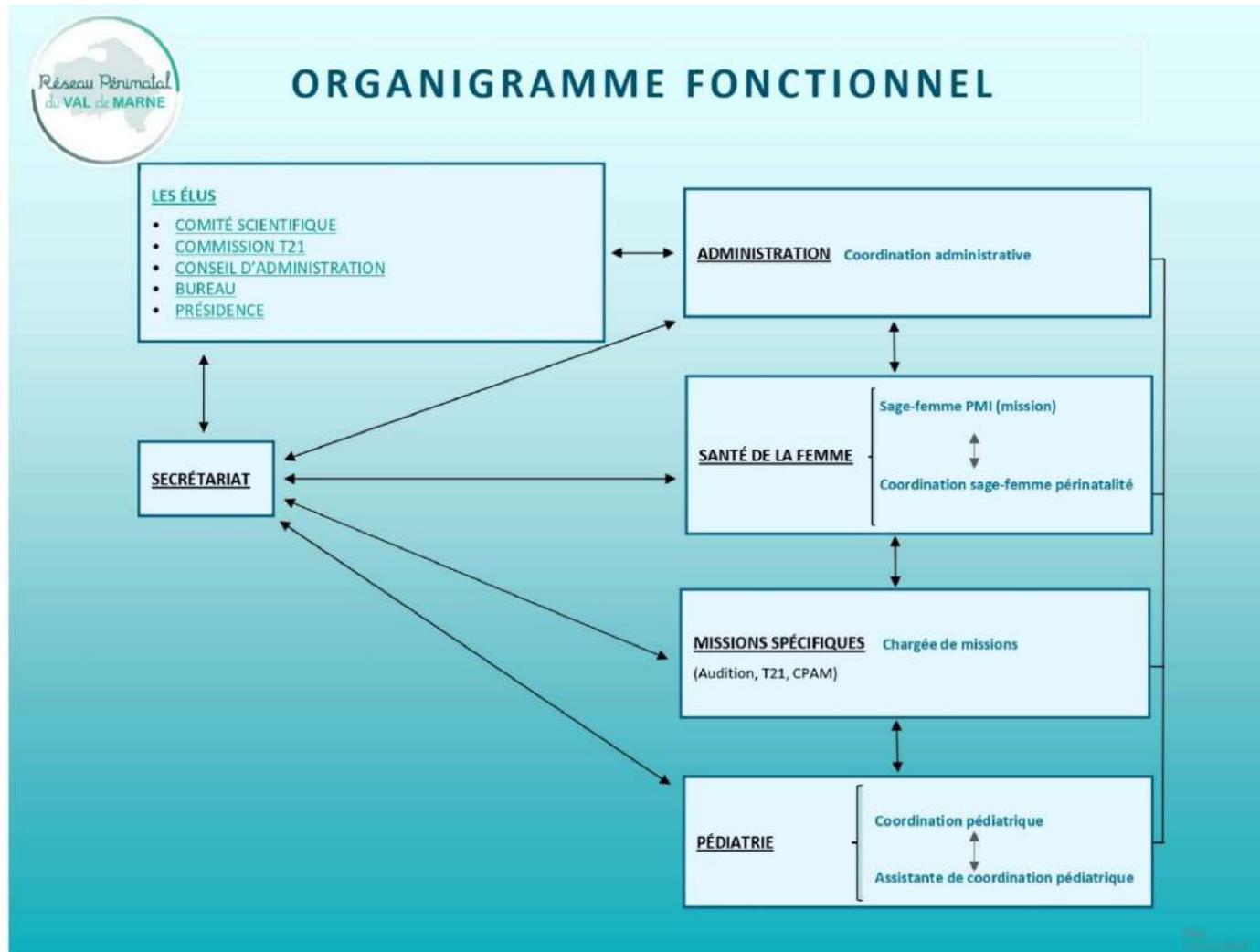
Les chiffres sont plus défavorables au niveau du réseau qu'au niveau départemental (patientes domiciliées mais ayant pu accoucher ailleurs), régional ou national. Le travail de Réduction de la Mortalité Infantile (RéMI) sur le territoire doit se poursuivre et sera détaillé plus loin.

Logiciel voozanoo et AAD

Selon le logiciel Voozanoo, on recense 18 296 accouchements dont 98 accouchements à domicile en 2024 sur le Val-de-Marne (contre 103 en 2023).

C- Organisation interne du réseau

1. Instances de décision et de pilotage



Cf Annexes pour composition du conseil d'administration, du comité scientifique, de la commission T21 et du bureau.

2. Equipe salariée

- Coordinatrice administrative : 1 ETP
- Assistante de coordination pédiatrique : 1 ETP
- Secrétaire : 0,6 ETP
- Pédiatre coordinatrice : 0,5 ETP
- Sage-femme coordinatrice : 1 ETP
- Sage-femme PMI : 0,2 ETP
- Chargée de missions (CPAM / Audition / T21) : 0,5 ETP

TOTAL : 4,8 ETP

D- Système d'information

1. Plaquettes d'information

Au total, ont été distribuées en 2024 : 150 plaquettes réseau (cf Annexes) et marque-pages (cf Annexes), plaquettes IVG partagées numériquement (cf Annexes), 300 plaquettes SEV (cf Annexes), 50 étiquettes SOS allaitement et 10 affiches SOS allaitement (cf Annexes).

2. Site internet du réseau

La maintenance du site internet a bien été mise en place en 2024 et celui-ci est mis à jour et alimenté tout au long de l'année.

La newsletter y figure chaque mois.

E- Faits marquants intervenus dans l'année

Ressources humaines :

- Arrivée de Marie-Anne PAVEE CALLU, sage-femme coordinatrice, depuis le 22/02/2024
- Arrivée de Maguette TALL, sage-femme mise à disposition (lettre de mission) à 0,2 ETP depuis le 09/09/2024
- Arrivée de Xhensila BRAHO, chargée de mission, suite à l'appel à projets « Périnatalité et santé environnementale » (Janvier 2024), et « Actions innovantes » (Décembre 2024) remportée par le RPVM (augmentation du temps de travail 0,8 ETP le 31/12/2024).
- Mission de médiation / cohésion d'équipe financée par l'ARS et animée par Reversens (les 06/06 et 14/11/2024)

Communications :

- Refonte de la charte graphique du réseau (Annexe X).

II Suivi de la convention

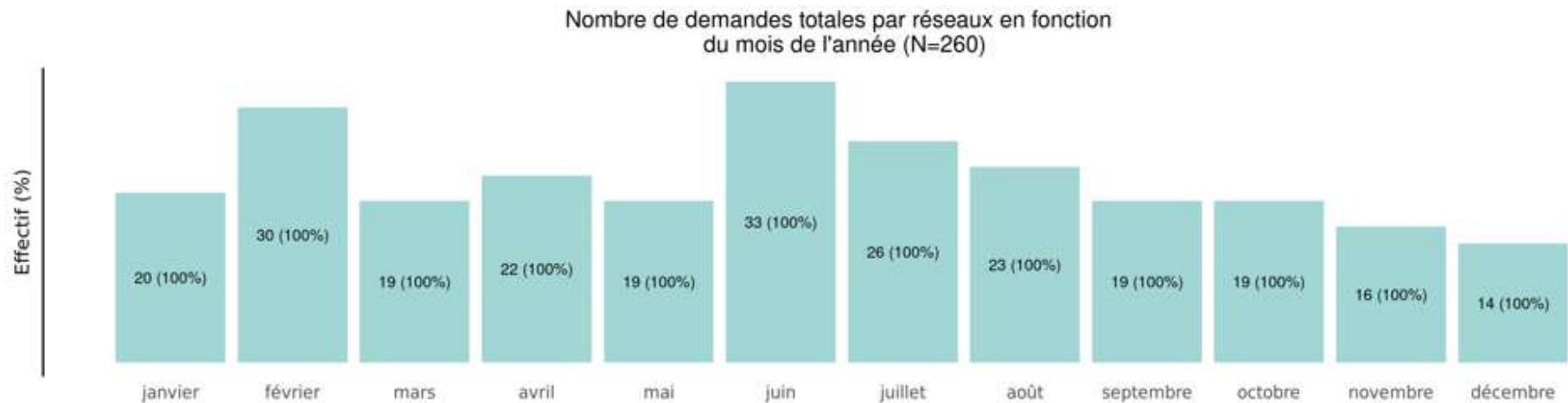
A- Actions mises en œuvre par le réseau dans le cadre du CPOM

1. Transferts in utero

L'ensemble des données concernant les transferts in utero (TIU) est issu du service numérique de santé SESAN (chiffres et graphiques).

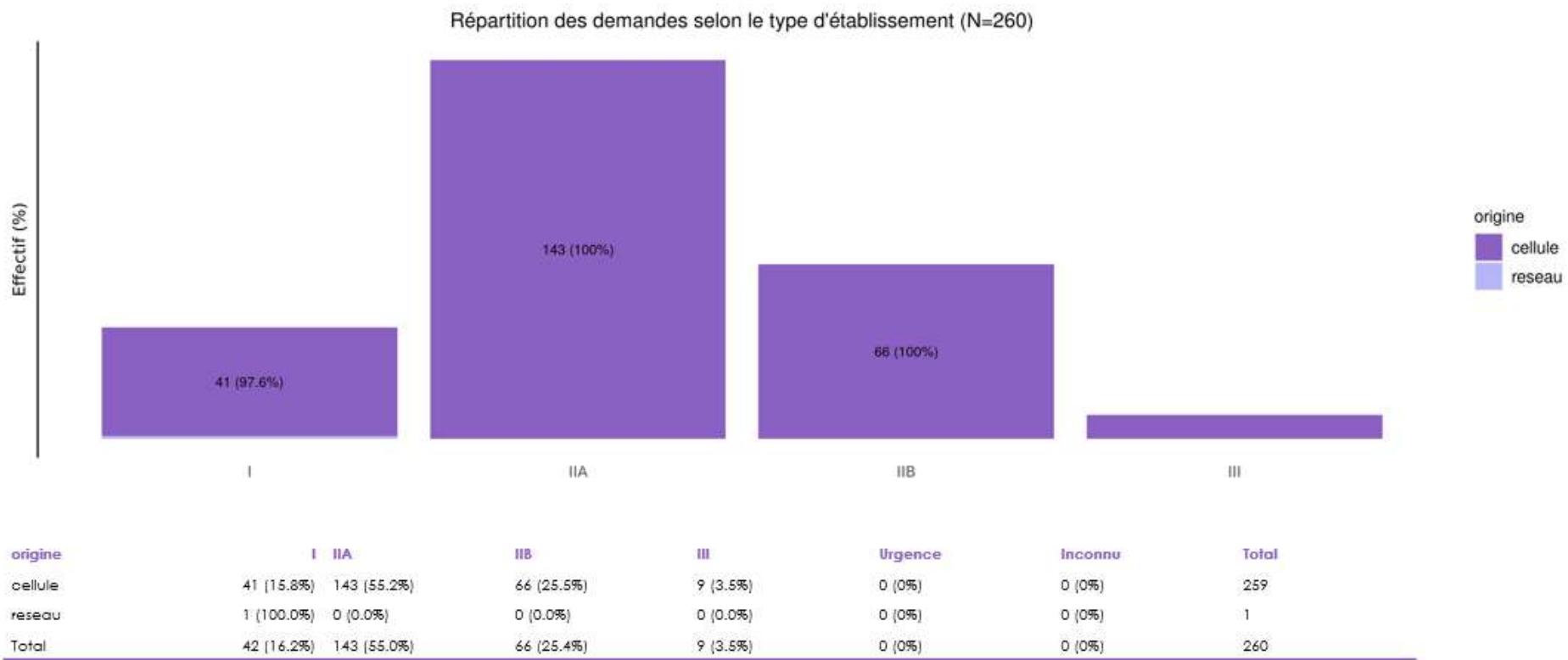
En 2024, on recense 260 demandes de transfert venant du Val-de-Marne, contre 233 en 2023, soit une hausse de 11.6% des demandes. La quasi-totalité des demandes (99.6%) ont été réalisées auprès de la cellule de TIU, contre 1 seule demande auprès du réseau directement.

Répartition des demandes sur l'année



Dans l'ensemble, le taux de demande de transfert est relativement stable au cours de l'année, excepté les mois de février, juin et juillet -- ce qui est semblable à ce qui était observé en 2023, avec un pic estival au mois de juin.

Répartition des demandes selon le type d'établissement



Répartition par type d'établissement receveur

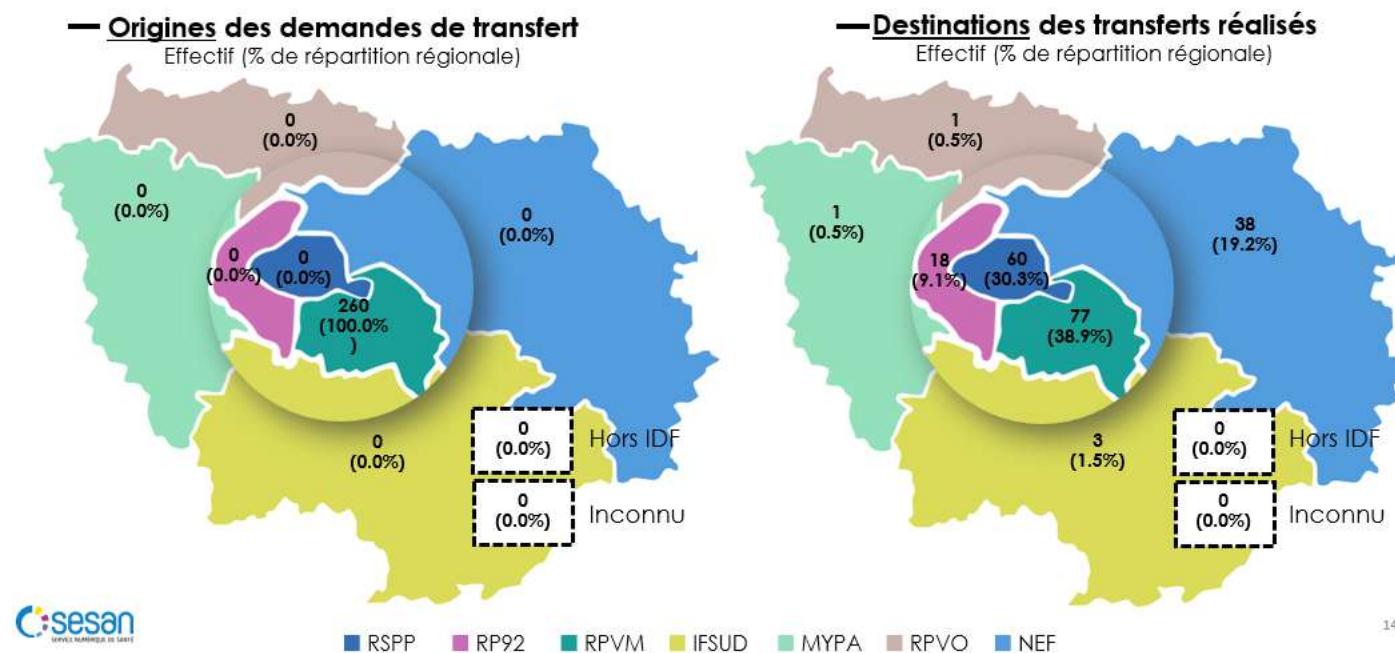
- 9 transferts (4.6%) reçus en maternité de type IIA
- 19 transferts (9.6%) reçus en maternité de type IIB
- 165 transferts (**85.8%**) reçus en **maternité de type III**

Annulation et outborns

Il y a eu 62 annulations de demandes de TIU, le motif principal étant la stabilisation de la situation dans 66.1% des cas. Cependant, la deuxième cause d'annulation était pour accouchement avant transfert (16.1% des cas), ce qui représente **10 nouveau-nés outborns**. Parmi ces outborns, 7 sont nés grands prématurés (< 32 SA) avec 20% d'extrême prématurité (< 28SA). Un travail d'analyse des situations outborns évitables sera à proposer en 2025.

Répartition des transferts réalisés

- Moins de la moitié des TIU ont été effectués au sein du réseau : **38.9% en 2024**, contre 48.6% des transferts en 2023. L'augmentation des transferts hors du réseau peut s'expliquer par les tensions en ressources humaines au sein des services de néonatalogie, diminuant la capacité des établissements de santé du Val-de-Marne à accueillir les nouveau-nés en provenance d'autres maternités du département.
- Les réseaux RSPP et NEF ont accueilli respectivement 30.3% et 19.2% des demandes de TIU. Ceci s'explique par leur proximité géographique et la répartition de leur offre de soin.



14

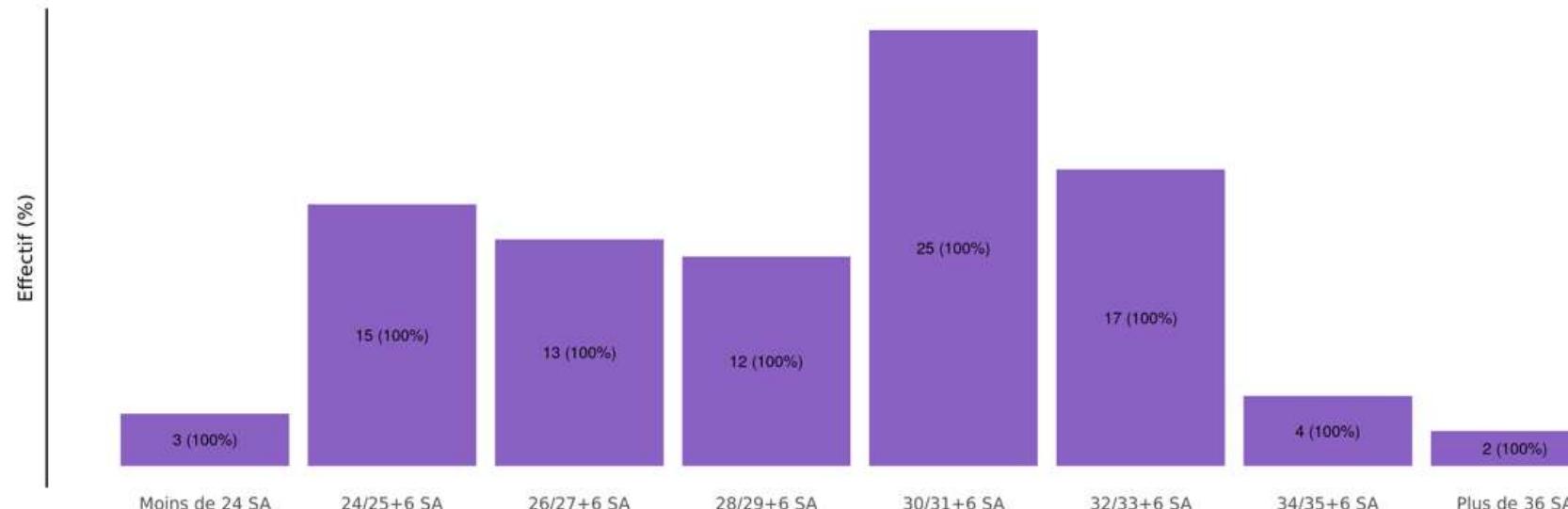
Motif principal de transfert

Le principal motif de demandes de TIU est la menace d'accouchement prématuré (36.3%), suivi de la rupture prématurée des membranes (31.7%) et de la pré-éclampsie (17.4%).

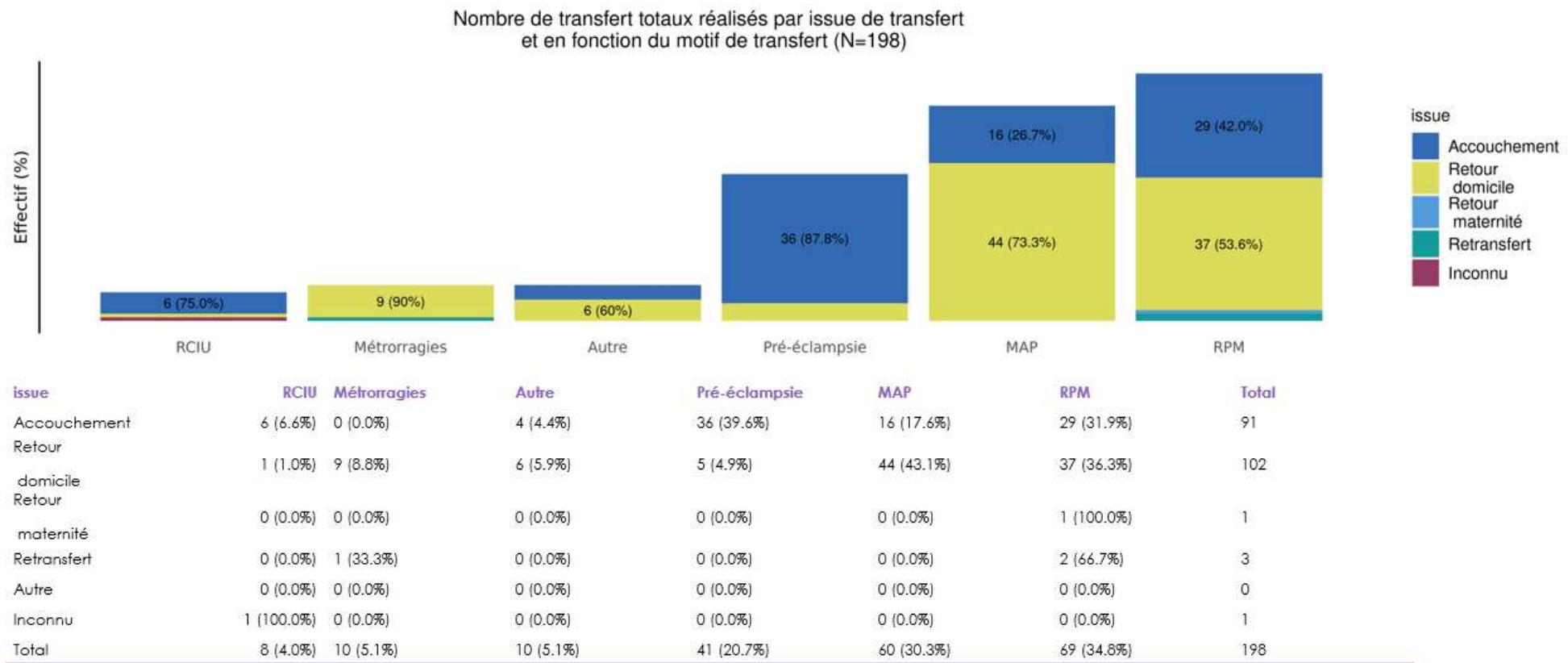
Issues des transferts

Dans 51.8% des cas, la patiente retourne à domicile après avoir été transférée en maternité ; dans 46.2% des cas, la patiente accouche après avoir été transférée.

Termes des femmes ayant accouché après transfert (N=91)



origine	Moins de 24 SA	24/25+6 SA	26/27+6 SA	28/29+6 SA	30/31+6 SA	32/33+6 SA	34/35+6 SA	Plus de 36 SA	Inconnu	Total
cellule	3 (3.3%)	15 (16.5%)	13 (14.3%)	12 (13.2%)	25 (27.5%)	17 (18.7%)	4 (4.4%)	2 (2.2%)	0 (0%)	91
Total	3 (3.3%)	15 (16.5%)	13 (14.3%)	12 (13.2%)	25 (27.5%)	17 (18.7%)	4 (4.4%)	2 (2.2%)	0 (0%)	91



Il est intéressant de noter qu'en cas de transfert pour une menace d'accouchement prématuré, cause principale de TIU, l'issue est très majoritairement un retour à domicile (73.3%).

Refus des propositions de TIU

L'année 2024 a été marquée par **608 refus de propositions de transfert**, soit plus du double du nombre de demandes. Les refus étaient principalement liés au service de réanimation néonatale (49.3%), ainsi qu'au service d'obstétrique (29.8%) – le service de néonatalogie ayant refusé le transfert dans 9.2% des cas. Ceci a eu pour conséquences un nombre élevé d'établissements contactés par la cellule avant de voir la demande de transfert acceptée (dans 30.1%

des cas la cellule a contacté plus de 4 établissements), ce qui peut engendrer des retards dans la prise en charge, avec l'impact que cela peut avoir sur l'état de santé de la mère ou du nouveau-né.

Perspectives à envisager dans un objectif de diminution du nombre d'outborns :

- Travail sur le motif d'appel à la cellule
- Fluidifier les demandes intra-réseau, en collaborant davantage avec les services de réanimation néonatale

Participation à la réunion de bilan de la cellule de transferts in utero le 06/06/2024.

2. Interruptions volontaires de grossesse

Les données fournies par la base OpenData Périnat IDF permettent d'établir un état des lieux global de l'activité IVG en établissement de santé sur le Val-de-Marne et la région. Cet état des lieux comporte quelques biais, notamment l'absence de données concernant l'activité IVG réalisée en ville ou encore l'absence de données sur l'année N – les données présentées ci-dessous portent sur l'année 2023.

Un état des lieux de l'offre de soins concernant l'IVG a également été réalisé par le REVHO auprès des établissements de santé dans le Val-de-Marne. Cependant, sur les 5 maternités sollicitées, seules 3 d'entre elles ont répondu au questionnaire, limitant l'analyse via ce moyen de l'activité IVG en 2023.

Offre de soins au niveau des établissements de santé

Les 4 établissements publics du département réalisent désormais les IVG jusqu'à 16sa et répondent de manière très efficace aux sollicitations du réseau.

1 établissement privé réalise les IVG jusqu'à 14sa.

2 établissements publics et un centre municipal de santé proposent les IVG sous anesthésie locale.

1 établissement de santé public a des sages-femmes pratiquant l'IVG instrumentale.

Données OpenData Périnat IDF

Nombre d'IVG

En 2023, on recense :

- 3 211 IVG de patientes domiciliées dans le 94, ayant pu réaliser leur IVG dans le département ou ailleurs
- 2 671 IVG réalisées dans les établissements de santé du Val-de-Marne (dont 2 641 IVG de patientes domiciliées dans le département) pour un total de 30 294 IVG réalisées en milieu hospitalier au niveau régional
 - Soit **8.8% des IVG franciliennes**, contre 9.6% en 2022

- Ce qui représente 15.1% des accouchements au niveau du réseau ; ce taux est inférieur au taux régional (19.6%).

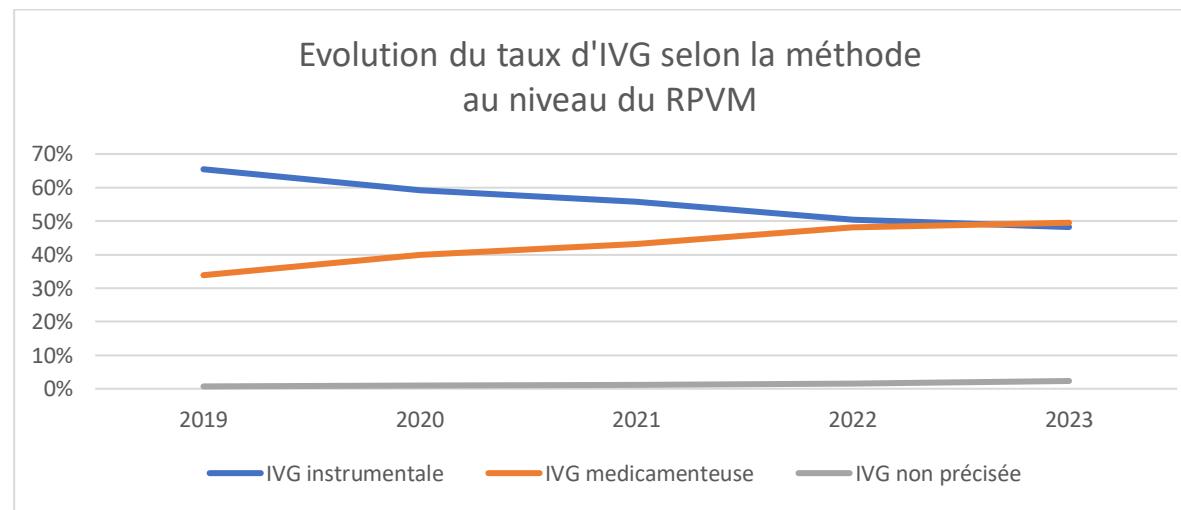
La différence entre le nombre d'IVG de femmes domiciliées dans le 94 et le nombre d'IVG réalisées au sein du département (données domiciliées) correspond aux nombres de femmes ayant réalisé une IVG hospitalière en-dehors de leur lieu de résidence, soit 570 femmes. Cela représente 17.8% des IVG hospitalières. Ce taux doit nous interroger sur l'accessibilité de l'offre, la connaissance du système des patientes, et sur l'orientation des femmes, notamment au travers du numéro vert IVG.

Type de méthode

La méthode utilisée pour la réalisation de l'IVG est répartie de la manière suivante :

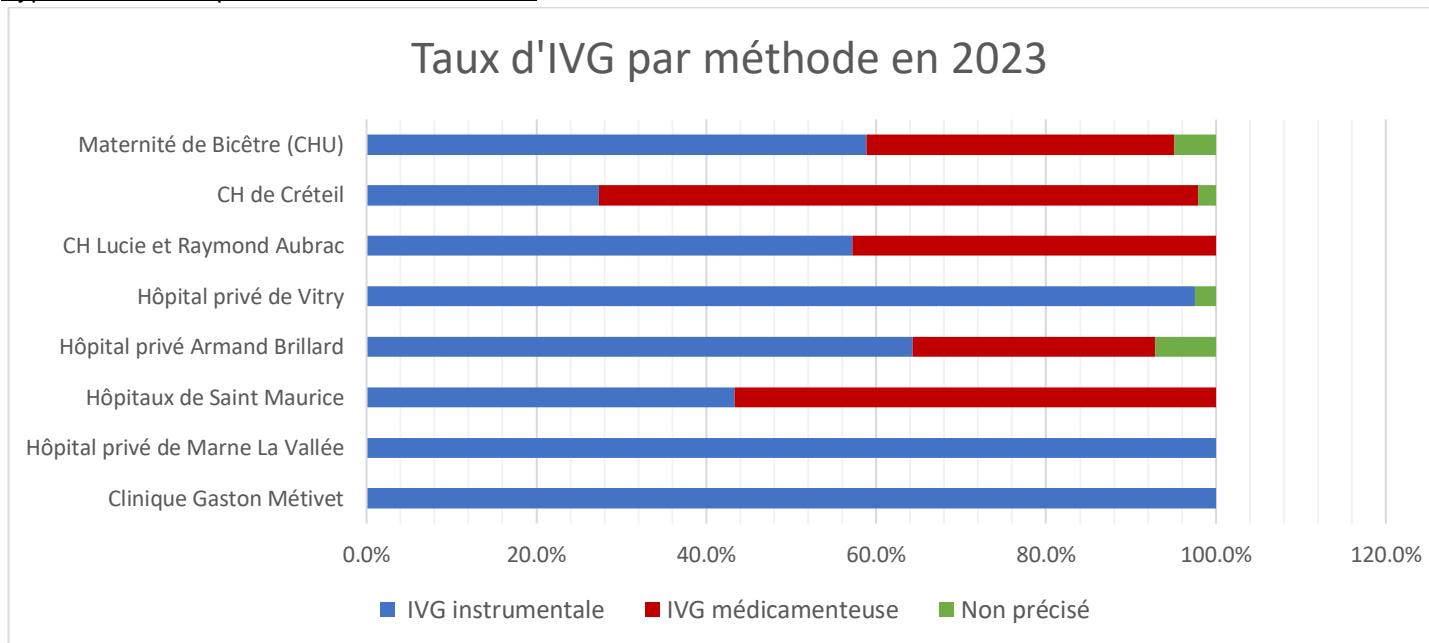
- 48.2% IVG instrumentales
- 49.4% IVG médicamenteuses
- 2.4% IVG sans précision

On constate une évolution des pratiques au cours du temps, la méthode médicamenteuse étant de plus en plus favorisée aux dépens de l'IVG instrumentale en milieu hospitalier. Ceci peut s'expliquer par la présence de sage-femmes réalisant les IVG dans les centres d'orthogénie hospitaliers, permettant ainsi d'augmenter l'offre de soins.



(Source : OpenData)

Type de méthode par établissement de santé



(Source : OpenData)

Activité en ville et IVG réalisées hors du département

Selon la DREES, **53.1% des IVG sont réalisées en ville** (professionnels libéraux, CSS, MFPF...), ce qui confirme la tendance du déplacement de cette activité hors du milieu hospitalier.

Par ailleurs, toujours selon la DREES, seulement 49.0% des IVG seraient réalisées dans le département de résidence des femmes au niveau du Val-de-Marne. Ce taux, qui est supérieur aux autres départements franciliens, est à prendre avec précaution : un travail d'anonymisation de la facturation a été mis en place en 2023, ce qui pourrait expliquer que, pour certaines femmes, le département de résidence ne soit pas renseigné. Cependant, il reste

nécessaire d'interroger l'offre de soins sur le département, la connaissance des patientes du système ainsi que la communication faite par les différents professionnel.le.s impliqué.e.s dans ce système.

Activité du RPVM en 2024 :

- Permanence téléphonique : Prise en charge possible par les réseaux pour fluidifier le parcours des femmes en demande d'IVG.
A ce titre le RPVM a été sollicité pour orienter et accompagner 6 patientes dans leur parcours IVG.
 - 1 patiente était domiciliée hors du 94,
 - Les demandes d'orientation pour IVG allaient de 5SA à 16 SA.
 - 3 orientations ont été réalisées vers des centres du département, 1 vers un professionnel de ville et 2 vers le site IVGlesadresses
 - A noter également qu'il n'y a pas eu de demande de coordination du parcours IVG hors département lors de la période estivale.
 - On enregistre une baisse de 26.1% de demandes de coordination du parcours IVG comparé à l'année 2023. Ceci peut s'expliquer par :
 - La baisse du nombre de grossesse en général
 - La fluidification du parcours avec augmentation du nombre d'ES prenant en charge les IVG à 16SA, ou ayant un circuit en place pour les demandes d'IVG tardives
- Organisation de la continuité des soins tout au long de l'année ; CHIC (urgences gynéco : amélioration de l'accès aux soins en cas de terme limite)
- Annuaire d'orientation pour la réalisation des IVG : 4 établissements de santé, 41 professionnels(le)s libéraux(ales), 7 centres municipaux de santé, 1 centre de PMI et le MFPF. L'ouverture de 3 nouveaux Centres de Santé Sexuelle est prévue pour 2025, sur les communes de Le Perreux-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois et Maisons-Alfort, ce qui permettra d'augmenter l'offre de soins sur le territoire.
Actualisation au fil de l'eau de l'annuaire ressource par le biais d'un questionnaire à tous les nouveaux adhérents.
- Mise en place d'un annuaire d'échographistes pendant la période estivale : 20 échographistes recensés en 2024, ce qui est identique à 2023.
- Accompagnement des équipes pour améliorer l'identification du parcours de soins.
- Mise à disposition du public et des professionnels du territoire de la plaquette d'information du RPVM ;
- Travail partenarial avec le service départemental de PMI : copilotage du groupe de travail sur cette thématique (cf partie C-2) ;
- Anonymisation de la facturation au niveau national
- Diffusion du questionnaire REVHO en vue d'un état des lieux sur l'offre de soins IVG en établissements hospitaliers
- Diffusion des recommandations du CNGOF sur la prévention de l'allo-immunisation anti-Rh1 au cours du 1^{er} trimestre de la grossesse

3. Dépistage de la surdité néonatale

En raison de l'absence d'une sage-femme coordinatrice au cours du quatrième trimestre de l'année 2023, le rapport d'activité relatif au dépistage de la surdité néonatale pour les années 2023 et 2024 présente un léger écart statistique. Cet écart a pu être corrigé autant que faire se peut par la chargée de missions qui a pris ses fonctions en janvier 2024.

Cela a particulièrement affecté l'exhaustivité des tests en maternité ainsi que les tests de contrôle, le suivi et les rappels réalisés dans les maternités, de même que le suivi des T3 effectué par les ORL, qu'ils soient libéraux ou hospitaliers. En 2024, le CDOS de Bicêtre et l'exploitation des données ont progressivement repris leur activité après une période de ralentissement due à un manque de personnel en 2023 et 2024, permettant ainsi une meilleure fluidité dans le suivi des T3.

Dépistage en maternité

Parmi les 18 053 nouveau-nés dans le Val de Marne éligibles pour le dépistage (sauf les enfants décédés et ceux dont les parents ont refusé), 17 594 ont été testés jusqu'à présent. Cela représente un taux de dépistage en maternité de 98 % dans le Val de Marne, comparé à 97,79 % à la même période en 2023, avec des variations en fonction des trimestres allant entre 97,7 % et 98,3 % pour 2024. Ce chiffre est temporaire, car certains tests non réalisés seront effectués en 2025. Le taux de tests non réalisés, doit encore être réduit, passant de 1,56 % en 2023 (ce chiffre étant basé sur une estimation en raison de la situation de 2023) pour atteindre 1,6 % en 2024. Ce dernier chiffre retrouve une moyenne comparable aux années précédentes, à l'exception de 2023.

Il est également essentiel de diminuer le nombre d'enfants testés après leur sortie de la maternité, en portant une attention particulière aux bonnes pratiques au sein des maternités et à une prise en charge rapide après leur sortie. Tout délai dans le dépistage représente une perte de chances pour l'enfant.

Tests de contrôle

Sur les 262 enfants sortis de maternité avec un test suspect aux deux oreilles, 176 ont été relancés, et 72,1 % d'entre eux ont présenté un résultat normal. Le taux de suspicion pour l'année 2024 est de 1,45 %, un chiffre susceptible d'évoluer en raison des naissances de novembre et décembre et de leur prise en charge évolutive, conformément aux procédures en place. Ce taux est établi à partir de l'ensemble des naissances et décès de l'année 2024. Les relances incluent celles ayant reçu un premier courrier entre janvier et novembre 2024, ainsi que des relances par SMS et des échanges téléphoniques avec les parents. Les enfants nés en novembre et décembre avec un test suspect bilatéral ont récemment été relancés, et leurs résultats sont en cours d'évaluation.

Perdus de vue

Pour l'année 2024, on dénombre 73 tests qui sont encore considérés comme suspects ou perdus de vue (PDV), ce qui représente 28 % des enfants ayant un test suspect dans ce groupe particulier. Ce chiffre montre une baisse significative par rapport à 2023, où le taux de suspicion était de 56,2 %. L'augmentation notable des PDV en 2023 s'explique principalement par l'absence d'une sage-femme coordinatrice durant le quatrième trimestre, ce qui a eu des répercussions sur les résultats. Les données concernant les auditions sont mises à jour chaque jour par la CFDNA, et certains cas suspects ou PDV sont

réexaminés. Il est possible que certains enfants classés comme PDV aient bénéficié de tests de contrôle en ville auprès d'ORL libéraux, mais ces informations n'ont pas encore été mises à jour. Une nouvelle mise à jour est attendue.

Tableau données 2024

RÉSEAU PÉRINATAL DU VAL DE MARNE	2024	NOMBRE DE NAISSANCES	DCD	NOMBRE DE TRANSFERTS	REFUS	NOMBRE D'ENFANTS TESTES EN MATERNITE	NOMBRE D'ENFANTS TESTES EN NEONAT	ENFANTS TRANSFERES TESTES DANS AUTRE ETABLISSEMENT	TESTS MANQUANTS		Total enfants testés	TAUX D'EXHAUSTIVITE EN MATERNITE (ne pas compter les dcd, les transferts)	Taux du Dépistage non fait ou non tracé sur la pop éligible	TAUX D'EXHAUSTIVITE EN MATERNITE ET NEONAT
									MATER	Enfants transférés				
	<i>1er trimestre</i>	4426	57	438	0	3860	323	72	14	24	4255	98,2%	0,87%	97,4%
	<i>2ème trimestre</i>	4454	71	434	0	3881	318	71	14	28	4270	98,3%	0,96%	97,4%
	<i>3ème trimestre</i>	4774	63	441	3	4171	337	79	17	31	4587	97,7%	1,02%	97,4%
	<i>4ème trimestre</i>	4642	48	500	1	3999	364	119	24	39	4482	97,7%	1,37%	97,6%
	<i>Bilan</i>	18296	239	1813	4	15911	1342	341	69	122	17594	98,0%	1,06%	97,4%

SUSPECTS	Taux de suspects	CONTROLES A J28 FAITS (résultats récupérés)	TAUX D'EXHAUSTIVITE DES CONTROLES A J28	CONTROLES FAITS (résultats récupérés)	TAUX D'EXHAUSTIVITE DES CONTROLES A J28	SUSPECTS ou PERDUS DE VUE	SURDITES	Type de Surdité -Degré		
								Surdité	Degré	Type de Surdité
63	1,44%	23	36,51%	44	69,8%	19	1	<i>Moyenne unilatérale droite</i>		
56	1,28%	26	46%	44	78,6%	12	4	<i>3 Surdités bilatérales dont une sévère et 1 surdité moyenne unilatérale droite</i>		
74	1,57%	32	43%	53	71,6%	21	3	<i>2 Surdités bilatérales sévères et moyennes et 1 surdité moyenne unilatérale droite</i>		
69	1,50%	34	49%	48	69,6%	21	1	<i>Surdité bilatérale</i>		
262	1,45%	115	43,89%	189	72,1%	73	9			

La synthèse chiffrée du dépistage auditif sera plus claire à partir du mois d'avril-juin 2025.

Sur les refus du dépistage auditif : 4 enfants n'ont pas bénéficié du dépistage pour cause de refus parental : le refus s'est effectué sur les primo-tests à chaque fois.

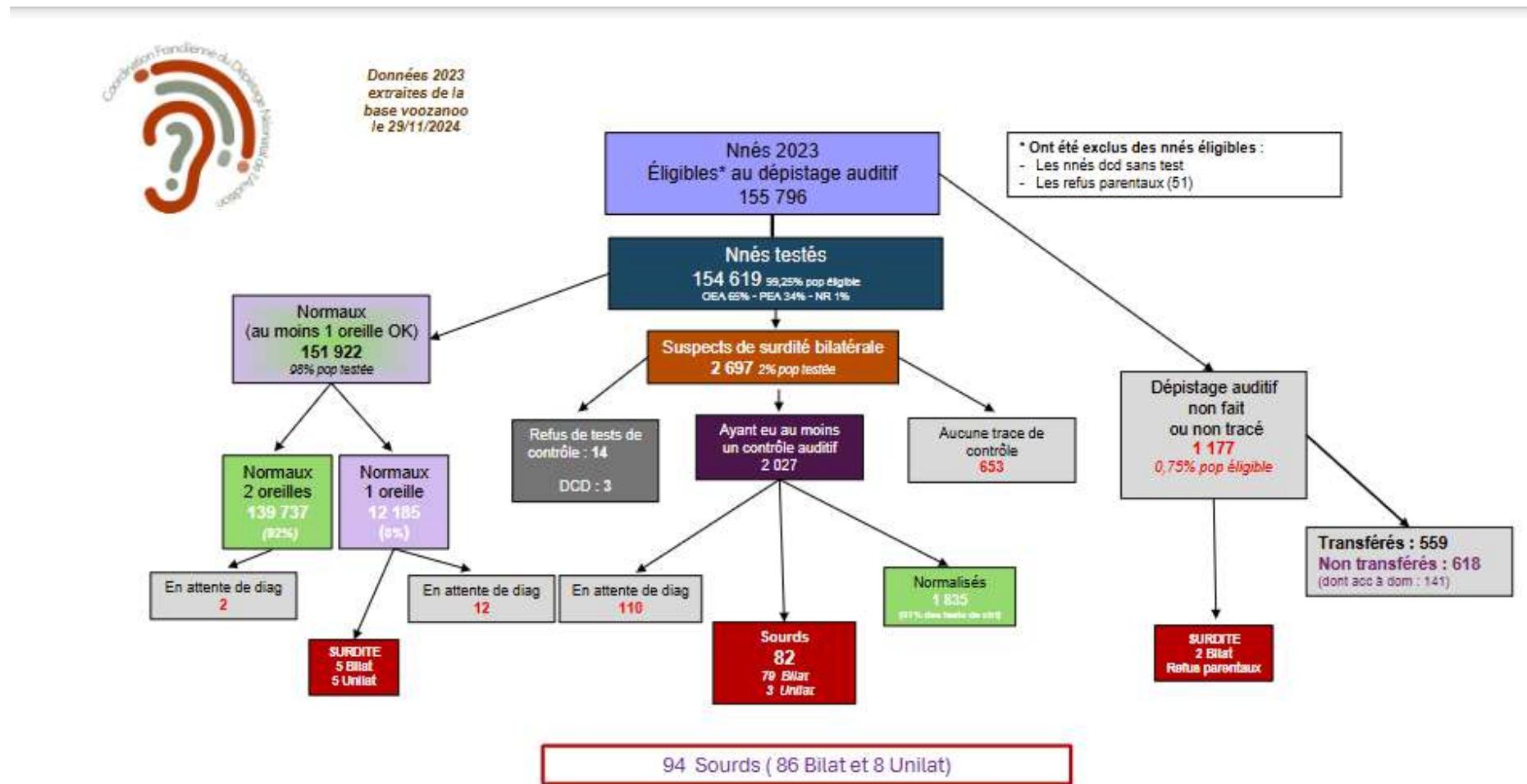
Cas de surdité

9 cas recensés en 2024.

Cas des enfants nés à domicile.

98 enfants sont nés à domicile dont 1 décès ; Parmi les 98 enfants nés à domicile 75 soit 77% ont effectué leur test et parmi les 77%, 17% ont un résultat manquant.

Bilan départemental 2023



On peut constater une amélioration du taux de réalisation des tests de contrôle ainsi qu'une diminution du nombre de perdus de vue et de primo-tests non faits ou non tracés allant de 1861 en 2022 à 1177 en 2023 soit une diminution de 0,4% en un an.

Le nombre de cas de surdité diagnostiquée concorde avec le taux de prévalence estimée de 1 pour 1000 naissances.

Répartition des dépistages non faits ou non tracés :

Procédure de relance au sein du RPVM

- Extraction des naissances à deux mois sur le logiciel Voozanoo.
- Envoi d'un courrier aux parents si le test de contrôle n'a pas été effectué.
- Envoi d'un SMS aux parents 15 jours après le courrier en cas d'absence de réponse.
- Envoi d'un second SMS 15 jours plus tard si aucune réponse n'est reçue.
- Appel téléphonique 15 jours après le dernier SMS ; cette étape permet d'établir un contact avec la plupart des familles qui n'ont pas répondu, réduisant ainsi le nombre d'enfants perdus de vue.
- Un enfant est considéré comme « perdu de vue » lorsque toutes ces démarches n'ont pas abouti à une réponse des parents.
- Toutes les démarches sont documentées dans le dossier Voozanoo de l'enfant.

En 2024, 94 enfants bilatéraux en phase de contrôle ont bénéficié de cette procédure de relance entre janvier et décembre 2024

Actions du RPVM pour diminuer le nombre de tests manquants

- Action de sensibilisation des équipes.

Des visites aux maternités ont été réalisées avec le soutien de la CFDNA pour rappeler la procédure, en se basant sur la mise à jour d'avril 2024, présentée lors du webinar par l'ARS, la CFDNA et les DSRP. Ces visites comprennent l'explication du parcours de l'enfant, depuis le primo-test jusqu'à un diagnostic éventuel, ainsi que l'analyse des résultats de l'établissement et une réflexion sur les axes d'amélioration possibles. L'appui de Madame FOUCAULT et de Madame GAUTHEREAU a permis de présenter le logiciel et de créer des comptes voozanoo dans les maternités qui en ont besoin pour un suivi précis des résultats et une réévaluation de son utilisation.

Dans le cadre de l'organisation des maternités, plusieurs réunions sont parfois planifiées pour former l'ensemble des équipes. Les équipes qui se sont réunies en 2024 incluent : CHI Créteil le 26 août 2024, Hôpital Privé de Marne La Vallée le 11 septembre 2024, CHI Villeneuve Saint Georges le 12 septembre 2024, Hôpital Bicêtre - Centre de Diagnostic et d'Orientation de la Surdité le 13 septembre 2024, Maternité Hôpital Privé Armand Brillard le 17 septembre 2024, Maternité Clinique Gaston Métivet le 19 septembre 2024, Maternité Hôpital du Kremlin-Bicêtre le 25 octobre 2024, Service Maternité Hôpital Privé Armand Brillard le 17 septembre 2024, Maternité Noriets Hôpital Privé Vitry le 5 février 2025, Hôpital Saint-Camille – Service ORL le 4 février 2025. Ces rencontres ont permis d'observer le déroulement du dépistage auditif, d'évaluer la clarté de la procédure pour l'ensemble de l'équipe, ainsi que d'identifier les solutions possibles aux problèmes rencontrés par les maternités et la manière dont le réseau peut les soutenir.

- Réunion de bilan et de reprise d'activité avec le CDOS Bicêtre le 13/09/2024. Le CDOS KB reprend une place cruciale dans les tests du dépistage auditif. Une coordination entre ce centre et les maternités se met en place de plus en plus quotidiennement depuis 2024.
- Révision intégrale de la procédure pour les maternités, discussion sur les problèmes rencontrés, et proposition d'accorder aux maternités l'accès au logiciel Voozanoo en plus de leur logiciel précédent. L'objectif d'avoir au moins un compte par maternité permettrait à tous les établissements de saisir facilement les données et de suivre de près le parcours des enfants nécessitant des tests de dépistage auditif supplémentaires. Le logiciel Voozanoo offrirait un meilleur suivi des tests manquants, améliorerait la coordination entre le Réseau Périnatal et les référents en audition, réduirait le risque de perte de chance pour les enfants non testés en permettant des convocations plus rapides, et renforcerait l'interactivité dans les échanges. Cette proposition a été mise à jour pour certaines maternités qui, en raison d'une surcharge de travail, avaient mis de côté le logiciel. Une nouvelle proposition a été présentée à toutes les maternités visitées et à celles à venir, comme Saint-Maurice, dès le recrutement des référents en audition.

Actions du RPVM pour améliorer l'exhaustivité des tests de contrôle

- En 2024, les visites aux maternités ont permis de mettre en avant davantage à l'importance du dépistage auditif néonatal, en abordant autant que possible tous les éléments nécessaires pour une meilleure compréhension de cette procédure.
- Une sensibilisation a également été menée auprès des ORL de ville faisant partie de l'annuaire du RPVM, mis à jour en fin d'année 2024. Cette relance visait à responsabiliser les professionnels sur l'importance de la prise en charge du rendez-vous avant les délais de la procédure de dépistage auditif.
- Des échanges téléphoniques avec les professionnels de maternité ont permis de les sensibiliser à l'importance de donner un rendez-vous de test de contrôle avant le 28ème jour de vie pour un T3, ainsi qu'à la possibilité de réaliser ce test de contrôle dans leur établissement.
- Une coordination de proximité a été mise en place entre les maternités et les 3 établissements de santé centraux du Val-de-Marne, devenus référents en dépistage de surdité et ayant rejoint le RPVM, stabilisant ainsi l'annuaire du RPVM. Une proximité a été établi entre le CDOS Bicêtre, le CHI Créteil et l'Hôpital SAINT - CAMILLE – Service ORL.
- La procédure de relances a été reprise afin de réduire au maximum la perte des chances, en créant plus d'interactivité dans la prise de contact avec les parents., passant de 7 médecins libéraux en 2023 à 9 en 2024, ainsi que de 1 à 3 établissements de santé.

- Reprise de la procédure de relances afin de réduire au maximum la perte des chances en créant plus d'interactivité dans la prise de contact avec les parents.
- De plus, un webinaire ARS a été mis en place ayant eu lieu en avril 2024
- L'annuaire des ORL ayant signé la charte RPVM du dépistage a été réactualisé. En fin 2024 cet annuaire recense 9 médecins libéraux ayant signé la charte et de 3 établissements hospitaliers contrairement à 7 médecins libéraux en 2023 et 1 établissement de santé. La liste sera renouvelée de nouveau dans les mois à venir.
- Un protocole rappelant les bonnes pratiques et soulignant le risque de pertes de chances pour les enfants n'ayant pas bénéficié du dépistage auditif a été adressé par courrier à tous les ORL de ville en avril 2024
- En mars 2024, avant les visites des maternités, un bilan a été réalisé pour toutes les structures, permettant d'établir un aperçu complet des éléments nécessaires au dépistage : équipements, appareils, éventuels dysfonctionnements, composition de l'équipe, référents en audition etc.
- Un total de 30 coordinations a été mené entre la chargée de missions et les professionnels de santé, qui avaient besoin d'informations et d'orientations concernant le processus. Ce chiffre ne prend pas en compte l'ensemble des éléments à traiter par la chargée de missions à son arrivée en janvier 2024.

Difficultés de parcours

- Retard de réponses de certains ORL libéraux ayant exprimé l'envie d'adhérer à l'annuaire du dépistage de la surdité
- Répartition non homogène des cabinets sur le territoire
- Difficultés à recruter certains autres ORL ayant l'équipement nécessaire dû à leur surcharge de travail ou le manque d'un équipement performant
- Difficultés RH dans deux maternités. Certaines équipes manquent de cadre maternité voire de référent audition rendant ainsi la coordination moins directe mais non infaisable. Les équipes seront plus équilibrées au cours de l'année 2025.
- Après moultes échanges le CHIC a réussi à adhérer en tant que centre de référence pour les prises de rdv urgents de T3. Cette étape est très importante pour partager dans le territoire de manière un peu plus homogène la réalisation des tests pour les nouveau-nés. Espérons que cette possibilité agrandisse et que le CHIC puisse également prendre les enfants qui ne sont pas dans l'urgence absolue. Afin à la fois d'alléger un peu le KB et fluidifier les rdvs. Ceci reste dans tous les cas sur la bonne voie d'autant plus que l'Hôpital Saint-Camille a rejoint également le RPVM et a permis de fluidifier davantage les rdvs dans un plus large périmètre.

Bien que l'orientation des enfants ayant un premier test non concluant sur une seule oreille ne fasse pas partie du processus de dépistage, certains parents contactent le RPVM pour obtenir un rendez-vous avec un ORL. Les informations concernant les ORL disponibles à proximité leur sont alors fournies : cette question de parcours avec d'autres, a conduit à la création de 30 fiches de coordination en 2024

4 Dépistage de la trisomie 21 au 1er trimestre

Composition de la commission T21

Dr VERNET Thibaud : Référent échographiste du RPVM et membre du CPDPN du CHI Créteil

Dr CASTAIGNE Vanina : référent échographiste, PH du CPDPN du CHI Créteil

Dr GAUDRY Danielle : Gynécologue obstétricienne et Présidente du RPVM

Réunion de la commission T21

La commission T21 du RPVM s'est réunie le 16/12/2024. Etaient présents, les Docteurs Gaudry, CASTAIGNE et VERNET, Madame BRAHO Xhensila, chargée de missions T21, Audition, CPAM du RPVM et Madame JAHAN Lenka, secrétaire du RPVM.

97 dossiers ont été étudiés avec comme point d'étude :

- Le classement des résultats médianes
- Le lieu d'exercice
- La conformité du diplôme au regard de l'arrêté du 20 avril 2018.

3 DPC ont été demandé dont 1 a été réalisé jusqu'à présent

Sur les 13 échographistes qui ont eu une actualisation du diplôme a effectué, 12 sur 13 ont donné suite

Le professionnel restant n'a pas donné suite malgré plusieurs relances par mail et courriers au cours de l'année ; un courrier lui a été adressé en recommandé avec accusé de réception bien avant la commission mais sans résultat. En l'absence de réponse, il a été décidé lors de la commission de contacter le conseil de l'ordre selon le protocole national de l'Échographie T21.

1 échographiste identifié sur le RPVM mais exerçant en dehors du département a été invité de nouveau à transférer son dossier sur le DSR de son lieu d'exercice.

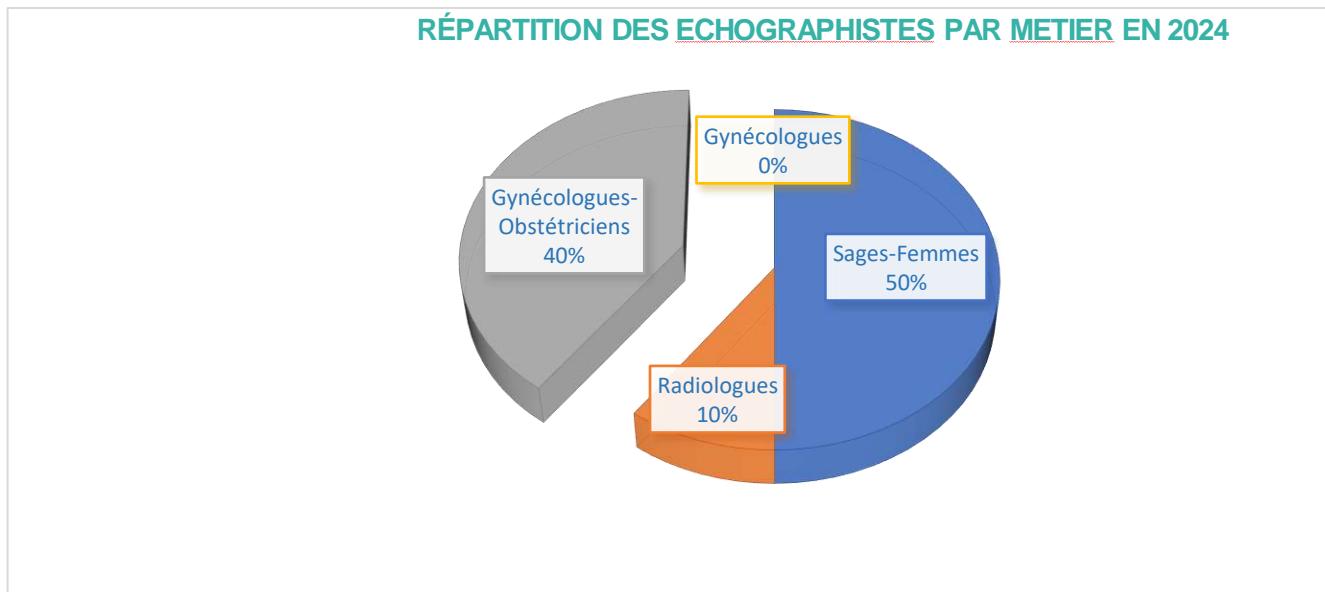
Il a été rappelé à 17 échographistes ne payant pas leur cotisation, l'importance de régler son adhésion au sein du réseau, ce chiffre a diminué au cours de l'année atteignant jusqu'à seulement 11 échographistes n'ayant pas payés en fin d'année 2024.

Échographistes du RPVM au 31/12/2024

Le département recense 97 échographistes en exercice, dont :

- 10 nouveaux échographistes (incluant ceux qui viennent d'autres réseaux)
- 11 échographistes sorties définitivement et/ou transférés vers d'autres réseaux
- 12 demandes en cours

Répartition par profession :



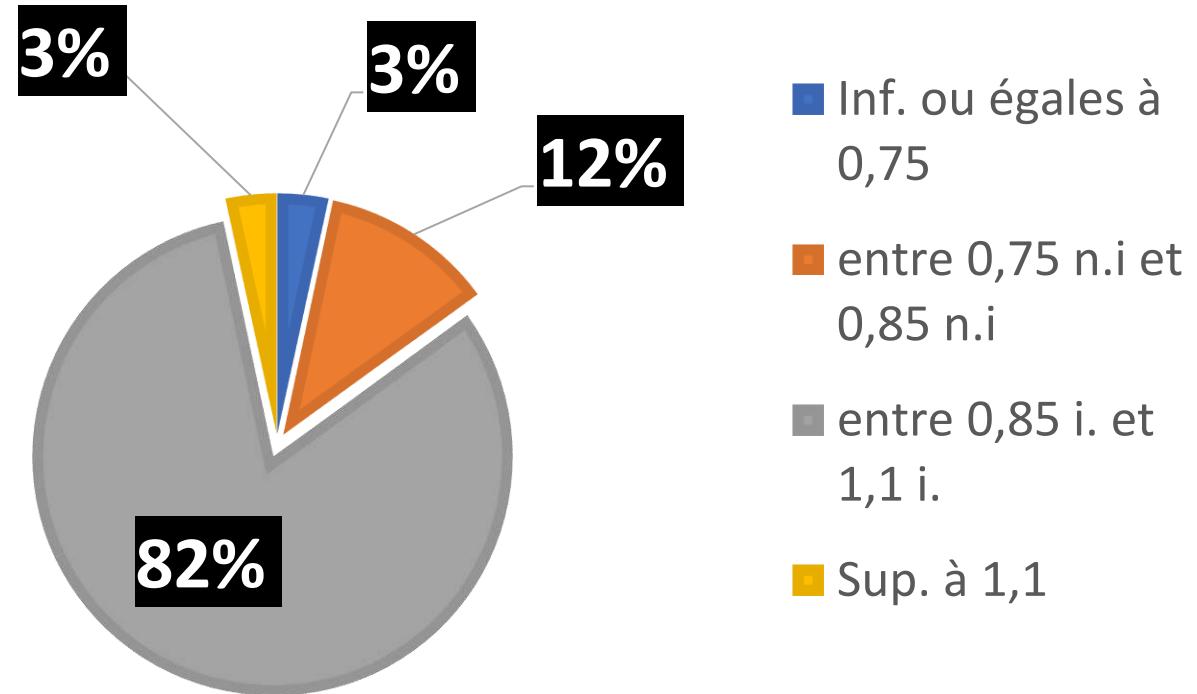
Contrôle qualité : MoM 2023

Les recommandations des bornes des MoM des 2 OA (CCEF et CNGOF) concernant le contrôle qualité de l'année 2023 ont été les suivantes :

- Médiane inférieure à 0,75 MoM : imposer un DPC aux échographistes et réaliser une nouvelle EPP dans les 6 mois
- Médiane comprise entre 0,76 et 0,85 MoM : inciter les échographistes à participer au DPC et leur imposer ce DPC s'ils ne répondent pas à deux sollicitations et/ou ne s'améliorent pas
- Médiane supérieure à 1,11MoM : inciter les échographistes à participer au DPC et leur imposer ce DPC s'ils ne répondent pas à deux sollicitations et/ou ne s'améliorent pas
- Etudier au cas par cas avec la Commission d'Evaluation T21 du réseau la situation des échographistes réalisant moins de 30 échographies par an

En 2024 :

T21 MOM 2023 COMISSION 2024



-10257 échographies ont été réalisées par les 97 échographistes actifs ayant exercé sur le Val de Marne.

-La MoM du RPVM est de 0,96 (MOM nationale 0,95) contre 505 835 sur toute la France. La Médiane Mom du RPVM est supérieur de 1% à la Médiane MoM national

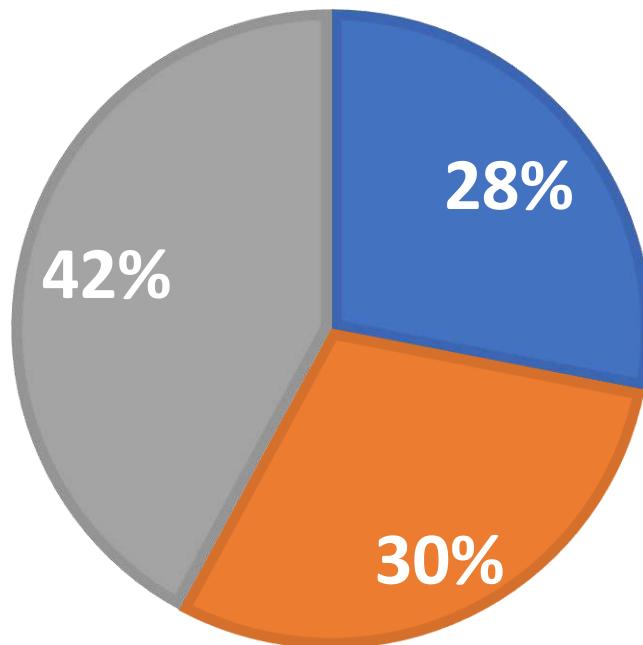
La moyenne d'âge des femmes au prélèvement sanguin est de 31,4 ans en moyenne allant de 14 ans à 52 ans contre l'âge moyen de 30,4 ans dans toute la France

- Environ 50% des échographistes ont une MoM optimale comprise entre 0,85 et 1,10.

-3% des échographistes ont une pratique sous-optimale inférieur ou égale à 0,75 contre également 3% en 2022.

-L'année 2023 contient une particularité sur l'augmentation des échographistes ayant fait moins de 30 échographies en 2023. Ce chiffre correspond à 40% sur l'ensemble des échographistes tout en sachant que parmi cette population certains ont un très bon résultat mais hélas, ceci ne suit pas le nombre d'échographies établi par la FFRSP sur une échelle annuelle. 28% des échographistes ayant fait moins de 30 échographies ont des résultats très satisfaisants mais qui ne suivent pas le seuil établi par la FFRSP. 42% d'entre eux ont fait moins de 10 échographies et ceci équivaut à un résultat et une activité très faible se tenant assez loin de ce qui est attendu.

MOINS DE 30 ÉCHOGRAPHIES - COMISSION 2024 RPVM



- Résultats très satisfaisants mais ne correspondant pas aux bornes de la FFRSP
- Moins de 10 échographies
- Résultats insatisfaisants

5 Vulnérabilités

Précarité

Le RPVM travaille en lien avec SOLIPAM pour la prise en charge des familles en situation de précarité, notamment en ce qui concerne l'aide à l'inscription en maternité ou la mise en lien avec les professionnel.le.s du territoire. S'il n'y a pas eu de situation requérant une coordination commune entre les deux réseaux en 2024, le travail partenarial s'est poursuivi en 2024 au travers de groupes de travail organisés par SOLIPAM, permettant notamment la préparation d'un séminaire départemental en 2025. Réunions les 14/10, 18/11 et 16/12/2024.

Le RPVM est allé à la rencontre des équipes des associations France Terre d'Asile (02/10), COALLIA (18/10), et du CHUM d'Ivry (13/12), afin de faire connaître le réseau.

Lutte contre les Violences faites aux Femmes

Depuis le 9 mars 2021, les 4 maternités publiques du département bénéficient, dans leurs locaux et pour leur patientèle, d'une permanence TREMPLIN 94.

	Début	Créneau	Durée
Bicêtre	09/03/2021	Vendredi après-midi	3H
Saint Maurice	01/10/2021	Vendredi matin	3H
CHIC	14/02/2022	Lundi après-midi	3H
CHIV	17/05/2022	Mardi matin	3H

Des référents violences, sages-femmes ou médecins, sont identifiés dans ces maternités.

A ce jour les statistiques d'activité de ces permanences n'ont pas été fournies au réseau. Il serait souhaitable de connaître :

- Le nombre de permanences réalisées
- Le nombre de femmes rencontrées par permanence
- Le nombre de femmes suivies
- Le nombre de dépôt de plainte, de mise à l'abri...
- La durée des accompagnements.

Le RPVM est allé à la rencontre de l'association Tremplin 94 le 19/06/2024. Les actions communes telles que le groupe de travail sur les violences faites aux femmes seront à reprendre en 2025.

La Maison des Femmes du CHU Bicêtre est en fonctionnement depuis la fin de l'année 2023, le RPVM a pu rencontrer les équipes le 11 septembre 2024.

Santé mentale

- Promotion de l'Entretien Postnatal Précoce (EPNP) en prévention de la dépression du post-partum

Formation organisée et annulée faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. (cf partie C-1-Actions de formation et de sensibilisation)

Webinaire « Entretien Postnatal Précoce : Un temps d'échange autour des besoins et attentes de la famille » organisé le 26/11/2024, conjointement avec les autres DSRP franciliens (cf C-1-Webinaires).

- Soirée « Santé Mentale et périnatalité » de la CPTS de Vitry-sur-Seine le 12/11/2024

Intervention de la sage-femme coordinatrice lors de cette soirée, qui avait pour objectif de sensibiliser les professionnels de la CPTS sur la dépression périnatale et ses enjeux sur la santé de la mère, ainsi que sur la parentalité. Cette soirée a également permis la présentation d'outils à destination des professionnels tels que l'EPP, l'EPNP ou l'EPDS.

- PTSM

Le RPVM a participé à 3 réunions de travail en groupe (cf partie C-2).

Objectifs :

- Développer l'articulation opérationnelle entre pédopsychiatrie, psychiatrie adulte et PMI.
- Prévention de la dépression du post-partum

Le diagnostic territorial partagé a été élaboré au cours de l'année 2024 et permettra la construction d'un plan d'actions en 2025, en vue du PTSM 2026-2031.

- Cartographie de l'offre de soins

A la demande de la commission régionale santé mentale périnatale, le RPVM et l'ARS DD94 avaient initié en 2023 un état des lieux des ressources au sein des maternités (ressources RH, capacité à dépister et orienter, connaissance des partenaires). Ce travail devra être poursuivi.

Il a donné lieu à des rencontres partenariales : l'association Troisième Rive (02/09) et l'ensemble des unités de pédopsychiatrie périnatale (UPP)

- la Consultation parents-bébé de Champigny (13/08)
- le Centre Thérapeutique du Tout Petit (30/08)
- la Consultation périnatalité « Roux Doudou » (13/09)
- l'UPP « La Maisonnée » (20/09)
- l'Unité de Périnatalité Parents-Bébé du CHIC (01/10)
- l'UPP de Choisy le Roi (15/10).

Des rencontres avaient eu lieu en 2022 avec le CMP du Kremlin Bicêtre et l'Unité de clinique transculturelle du CHI Crétel.

Une cartographie des ressources en santé mentale en périnatalité sur le département a été entamé par la sage-femme de PMI détachée au RPVM.

- Staffs médico-psycho-sociaux (Staffs MPS)

Les 8 maternités du département disposent ou ont mis en place un staff MPS au cours de l'année 2024. La clinique Gaston Métivet, qui a été accompagnée par le RPVM dans la construction d'un projet de staff MPS en 2023, a mis en place ce staff au mois d'avril 2024, auquel la sage-femme coordinatrice du RPVM a assisté (à la demande de la sage-femme coordinatrice de la maternité). En raison de la vacance du poste de sage-femme coordinatrice depuis septembre 2024, les staffs MPS n'ont pas pu être maintenus.

Le RPVM a soutenu les demandes de renouvellement de financements pour les staffs MPS et les postes de psychologues/assistantes sociales au sein des maternités auprès de l'ARS, lors de l'évaluation des activités de 2023.

Addictions

- Formation des professionnels de santé (cf partie C-1)
- Participation à la journée régionale « Exposition fœtale à l'alcool : et après ? » organisée par Périnat IF Sud, NEF, DAPSA, RPSOF, Vivre avec le SAF et Association Addictions France, le 6/12/2024.

6 Organisation des sorties de maternité

- Application NuHo

En réponse à l'arrêt du PRADO, les Hôpitaux de Saint Maurice avaient financé l'application NuHo destinée à mettre en lien les patientes hospitalisées en suites de couches et les sage-femmes libérales. Désormais gérée et financée sur fonds propres par le RPVM, l'application NuHo a pour objectifs :

- Assurer la continuité des soins entre l'anténatal et le post-partum
- Fluidifier le lien ville-hôpital
- Accompagner la diminution des durées des séjours en suites de couches
- Permettre aux professionnels de la maternité de s'assurer de la prise en charge effective du couple mère-enfant à domicile.

Depuis 2023, l'application est déployée sur le CHIC et la clinique Gaston Métivet. En 2024, l'application a été présentée aux maternités de Bicêtre, du CHIV et de l'Hôpital Privé de Vitry, à leur demande d'un accompagnement sur l'organisation du parcours de soins en sortie de maternité. Un travail partenarial a également été réalisé avec le conseil de l'ordre des sage-femmes afin de garantir la déontologie dans l'utilisation de cet outil, et un travail sur le RGDP a été engagé.

Au travers de l'application, 1529 patientes se sont vu attribuer une sage-femme pour la sortie de maternité.

Points forts : un déploiement simple, avec une prise en main facile de l'application.

Limites rencontrées : certaines communes sont peu couvertes, avec peu de prises en charge effectuées par rapport aux demandes.

- 6 des 8 maternités mettent à disposition des professionnel.le.s de ville les lignes directes des assistantes sociales, des psychologues, de l'interne de garde etc. Ces annuaires sont mis à jour régulièrement.
- Les coordonnées des chefs de service et des coordinatrices hospitalières ont été transmis à la CRIP pour faciliter la diffusion des signalements inter-maternité.
- Parcours ictère

Un recensement des circuits d'orientation selon la maternité de naissance pour les enfants présentant cliniquement un ictère avant J10 avait été réalisé en 2023, avec diffusion de ce tableau aux adhérents du RPVM. Une mise à jour est à prévoir en 2025.

- Parcours abcès du sein

Un recensement de l'offre de soin sur cette thématique a été amorcé en 2023 auprès des maternités, de la PMI et des CPTS. Ce travail sera à finaliser en 2025.

- AAP ARS IDF « Accompagnement du parcours de sortie de maternité en territoire défavorisé et/ou pour des femmes vulnérables »

Evaluation des 2 dossiers de demande de renouvellement de financements du territoire et participation à la réunion de comité de sélection le 9 octobre 2024.

7 Parcours patient

Au total, 44 demandes de coordination ont été traitées en 2024, parmi lesquelles :

- 30 coordinations pour l'audition
- 3 demandes d'inscription en maternité
- 3 demandes concernant l'allaitement maternel
- 3 demandes pour contexte psychosocial (deuil périnatal, problématique d'hébergement...)
- 3 demandes pour coordination du parcours de soins en anténatal et postnatal (RDV de 1^{er} suivi, sage-femme libérale à domicile...)
- 2 demandes IMG pour raisons psychosociales
- Collaboration avec la cellule AIMA pour les avis médicaux
- Travail partenarial régulier avec les 8 maternités, la PMI, les CMS et les professionnels libéraux du département
- Lien partenarial avec les CLS de Fontenay-sous-Bois, Villeneuve le Roi, Créteil et Vitry-sur-Seine
- Une sensibilisation des professionnels de ville (PMI, petite enfance, associations...) au parcours en périnatalité a été réalisée lors du séminaire « La périnatalité en Ile-de-France : un enjeu des quartiers populaires » organisé par l'ARS et l'association Ressources Urbaines le 23/09/2024.

8 Tensions en Ressources Humaines

Un état des lieux réalisé par le RPVM avant l'été a mis en lumière des difficultés RH importantes sur l'ensemble du territoire notamment pour les pédiatres, sage-femmes et professionnels paramédicaux. Ceci a pu impacter le fonctionnement de certains services, tels que celui l'Unité Mère-Bébé du CH Bicêtre qui a été contraint de fermer temporairement cet été par manque de professionnels paramédicaux.

9 Entretien Prénatal Précoce

Formation organisée et annulée faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. (cf partie C-1-Actions de formation et de sensibilisation)

En ce qui concerne la réalisation de l'EPP sur le département, nous n'avons pas pu recueillir de données concernant l'exhaustivité de leur réalisation. Une enquête « flash » sur l'EPP a été réalisée sur 2 semaines en décembre, en maternité, auprès des patientes en GHR (> 37SA) ou en suites de couches. Le nombre de réponses (n=12) était insuffisant pour avoir des résultats représentatifs du taux d'EPP réalisés pendant la grossesse, mais permet de constater l'importance de rappeler le caractère obligatoire de cet entretien, au même titre qu'une consultation de suivi de grossesse, mais réalisée dans un temps distinct de celle-ci.

Une sensibilisation des professionnels de santé à l'intérêt de l'EPP a été réalisée au cours de la soirée « Santé mentale et périnatalité » organisée par la CPTS de Vitry-sur-Seine (12/11).

10 Repérage et prise en charge de la dépression du post-partum

Une sensibilisation des professionnels de santé sur la dépression du post-partum a été réalisée au cours de la soirée « Santé mentale et périnatalité » organisée par la CPTS de Vitry-sur-Seine (12/11).

Au niveau départemental, la PMI a mis en place un dépistage systématique de la dépression périnatale, notamment au travers de l'utilisation du score EPDS. Un travail en ce sens auprès des maternités et des professionnels libéraux sera à envisager en 2025, accompagné de la poursuite du recensement des ressources en santé mentale (travail entamé en 2024) afin de faciliter l'orientation des femmes.

11 Promotion, accompagnement et soutien de l'allaitement maternel

Action de formation (voir partie C-1)

Dispositif SOS Allaitement IDF

- Participation au groupe de travail régional SOS Allaitement Idf en tant que membre puis pilote du sous-groupe de travail « évènementiel » et en tant que tel participation aux webinaires (voir partie C-1)

- Données :
 - Nombre d'écoutes inscrites dans le dispositif : 100 au total, avec 9 inscrites venant du Val-de-Marne dont 7 ayant réalisé des astreintes téléphoniques.
 - Nombre d'astreintes téléphoniques réalisées : 87 astreintes par les écoutant.e.s du Val-de-Marne (sur un total de 891 astreintes), dont 44 en semaine et 43 le weekend et les jours fériés
 - Proportion d'appels venant du Val-de-Marne : 10.3% des appels (7.1% en provenance du RPVM).
- Communication aux professionnel.le.s du territoire au décours du mail de bienvenue aux nouveaux adhérents, du site internet, de la newsletter, et des rencontres partenariales.
- Actualisation régulière de l'annuaire ressource par le biais d'un questionnaire à tous les nouveaux adhérents.
- À la suite du travail partenarial mené avec la PMI afin de promouvoir ce dispositif, l'étiquette SOS Allaitement apparaît directement dans les carnets de santé de 2024.
- Participation aux soirées et matinées des écoutant.e.s

12 Inciter le signalement de tous les EIG survenus sur le territoire du réseau dans le champ de la périnatalité, par des actions de sensibilisation auprès des professionnels de santé et des établissements

- Sensibilisation régulière des établissements à la nécessité de signaler les EI/EIG dans une démarche de qualité et sécurité des soins
- Information régulière faite aux professionnel.le.s de la possibilité de solliciter l'appui de la STARAQS pour la mise en place de RMM réseaux ou internes aux établissements.
- Formulaire ARS de signalement accessible aux adhérent.e.s du RPVM sur l'espace sécurisé du site internet.
- Participation à la journée de formation organisée par la STARAQS pour les DSRP le 7 octobre 2024.
- Diffusion aux adhérent.e.s et participation au webinaire organisé par la STARAQS le 1 octobre 2024 « Un dysfonctionnement dans le circuit du dépistage néonatal, je déclare ! »
- Le RPVM n'a pas organisé de RMM mais il est informé de certains EI/EIG par les professionnel.le.s ; dans ce cas le RPVM guide dans le remplissage du formulaire de signalement ARS et les informe de la possibilité de bénéficier de l'accompagnement de la STARAQS.
- Sensibilisation des professionnel.le.s à la nécessité de bien remplir les formulaires de l'ENCMM en cas de décès maternel dans l'année suivant la naissance.
- La mise en place de RMM « réseaux » par le RPVM, analysant les dysfonctionnements du parcours ville-hôpital d'une patiente ou d'un nouveau-né, n'a pu aboutir et sera à proposer en 2025.

13 Santé environnementale

En 2024 le RPVM s'est engagé sur le thème de la santé environnementale au travers d'ateliers de santé organisés dans le cadre d'un projet financé par la CPAM (cf C-6).

Par ailleurs le RPVM participe au Copil de FEES et a diffusé auprès de ses adhérent.e.s leur communications et offres de formations.

Le RPVM a été sollicité par OSE pour intégrer ce projet, auquel participe la CPAM du 94, mais a dû décliner cette participation en raison de son engagement sur d'autres actions liées à cette thématique.

Rencontre de l'association GRAINE IDF le 29/11/2024.

B Suivi des enfants vulnérables (SEV)

Critères d'inclusion dans le programme de suivi des enfants vulnérables (SEV) :

Enfants suivis dans le Val de Marne répondant à l'un de ces critères de vulnérabilité en période néonatale :

- Terme de naissance < 33 SA
- RCIU < 3^e percentile [33-36 SA], ou PN < 1500g et ≥ 33SA
- Encéphalopathie anoxo-ischémique sévère ≥ 33SA
- Autre pathologie périnatale susceptible d'altérer le développement. Groupe hétérogène. Discussion en cours en 2024 avec le CS SEV pour mieux définir certains critères d'inclusion dans ce groupe, notamment pour les enfants atteints de cardiopathies congénitales complexes opérées dans les 1ers mois de vie, et les enfants ayant reçu une assistance réanimatoire par ECMO.

Le réseau d'inclusion dépend du lieu d'exercice du médecin « pilote » qui assure le suivi de l'enfant. Un suivi de proximité est privilégié, en ville ou à l'hôpital, selon le choix des familles et du parcours d'hospitalisation néonatal, mais pas toujours effectif lorsqu'il s'agit d'un suivi hospitalier, qui se réalise parfois à distance du domicile mais avec l'équipe du dernier service de néonatalogie où a été hospitalisé l'enfant avant son retour à domicile (transfert hospitalier en période néonatale pour rapprochement de domicile pas toujours envisageable ou envisagé).

Les demandes d'inclusion sont faites par les équipes médicales des centres d'inclusion correspondant aux unités de médecine néonatale du réseau RPVM.

En 2024, on enregistre **301** nouvelles inclusions de nouveau-nés dont 141 inclusions au CHIC, 42 inclusions au CHU Bicêtre, 25 inclusions aux Hôpitaux de Saint Maurice, 8 inclusions au CHIV, 10 inclusions à l'hôpital Privé de Vitry Sur Seine, 2 inclusions à l'Hôpital Privé d'Armand Brillard et 3 inclusions à l'hôpital Privé de Marne la Vallée. Le nombre d'inclusions hors réseau 94 s'élevait à 70.

Nombre d'enfants inclus depuis la création du réseau (2012) : 3350, **1785 en file active au 31/12/2024**.

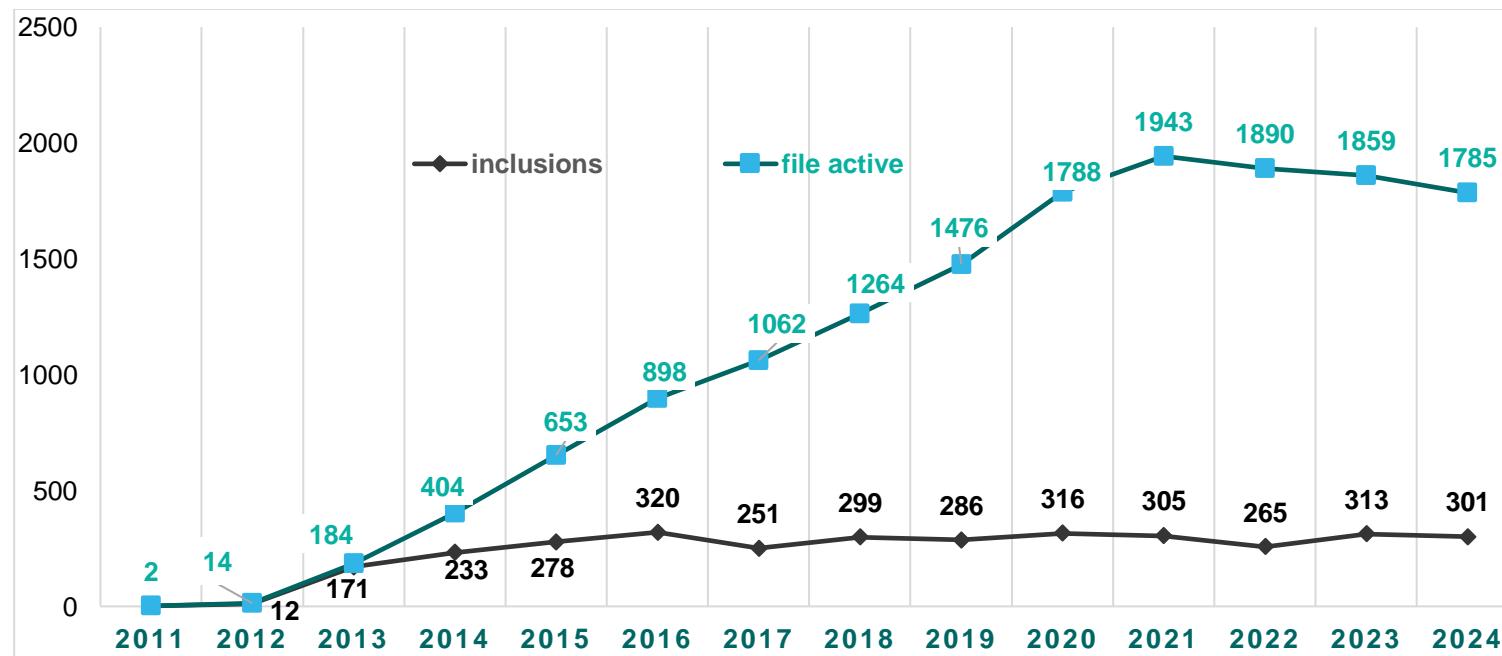
Les enfants en file active sont suivis par un médecin pilote de ville (libéral, PMI, centre de santé), ou par un médecin hospitalier : respectivement 1024 et 678 enfants ; 83 enfants n'ont pas de médecin pilote identifié (sauf : enfants suivis mais médecin n'a pas encore de compte Hygie).

En raison de tensions RH, l'équipe des Hôpitaux de Saint Maurice n'est actuellement plus en mesure d'assurer le suivi. Il reste néanmoins un centre d'inclusion actif.

Le réseau de professionnel.le.s SEV du RPVM est ainsi composé : **80** médecins pilotes (dont 68 exercent en ville et 22 à l'hôpital), **45** psychomotriciennes, **39** psychologues, **21** orthophonistes et **14** kinésithérapeutes. La coordination pédiatrique peut ainsi constituer un annuaire des professionnels du réseau du Val de Marne qui souhaitent y figurer.

Nombreux sont les médecins pilotes à avoir une file active saturée (enfants SEV et hors SEV), et le nombre de nouveaux médecins pilotes ne suffit pas à absorber le nombre d'inclusions annuelles (demandes des centres d'inclusion RPVM et demandes de transferts entrants par les autres réseaux). Le travail de recrutement actif de nouveaux médecins pilote par la coordination SEV du RPVM est une priorité pour l'année 2025.

Entrées enregistrées dans l'application Hygie SEV	
Nb total de patients suivis/à suivre durant l'année	1785
Patients inclus au cours de l'année 2024	301
Patients inclus au cours de l'année 2023	313
Patients inclus au cours de l'année 2022	265
Nombre de patient non inclus	NR



Le tableau suivant présente les données disponibles à partir des formulaires « sortie de réseau » remplis par la coordination SEV (export manuel local de la base HYGIE SEV) :

Sorties déclarées enregistrées dans l'application Hygie SEV	2022	2023	2024
Nb total de sorties du réseau durant l'année	81	203	297
Dont sorties à l'initiative des patients du réseau : démotivation, insatisfaction, enfant va bien, décès, perdu de vue	15	33	102
Dont sorties à l'initiative du réseau, autre suivi spécialisé	6	35	31
Dont sorties programmées, fin de suivi	28	93	118
Nb d'orientations hors réseau : Transferts secondaires	32	42	46

NB : les sorties de réseau déclarées sur HYGIE, du fait d'une évolution des pratiques au sein de la coordination SEV, ne reflète pas la situation en termes de sorties et de « perdus de vue » mais tendra à la refléter grâce aux système automatisé de rappels des visites, permettant à la coordination SEV un retour plus ciblé et réactif des familles et des médecins pilotes pour les enfants non venus aux visites prévues.

NB : les sorties de réseau déclarées sur HYGIE, du fait d'une évolution des pratiques au sein de la coordination SEV, ne reflète pas la situation en termes de sorties et de « perdus de vue » mais tendra à la refléter à l'envoi automatisé de mails de rappels des visites et de relances sms, permettant à la coordination SEV un retour plus ciblé et réactif des familles et des médecins pilotes pour les enfants non venus aux visites prévues, et de traitement plus systématique des dossiers d'enfants atteignant l'âge de 7 ans.

Les analyses de la base régionale de données HYGIE SEV par SESAN (Lucas Anzelin, statisticien) permettent d'obtenir les données suivantes :

Tableau 1 : taux de perdus de vue à 2 ans et 5 ans de la population totale SEV

Taux de perdus de vue à 2 ans et 5 ans dans la population totale SEV		
	Taux de perdus de vue* à 2 ans (nb enfants perdus de vue / nb enfants éligibles)	Taux de perdus de vue à 5 ans (nb enfants perdus de vue / nb enfants éligibles)
RPVM	22,7% (466/2052)	42,9% (470/1095)
Total IDF	23,2% (4376/18899)	48,6% (5046/10380)

* déf : Enf. éligible à la visite des 2 ans = enf. > 2 ans ½ lors de l'extraction des données.

Perdu de vue à 2 ans : enf. non vu à la visite des 2 ans, ni à aucune visite par la suite

Dispositif d'intervention précoce en psychomotricité :

En 2024, on dénombre **93 demandes** de prise en charge en psychomotricité par le réseau : 87 accords pour financement, et 6 refus pour motif financier

Parmi les 87 accords : 63 premières demande (24 renouvellements), 45 demandes pour un enfant de ≤12 mois (18 enfants > 12m). Les 63 premières demandes concernent 21 bilans (3 séances) et 42 prises en charge (5 à 7 séances).

C Autres missions

1. Actions de formation et de sensibilisation

a. Formations

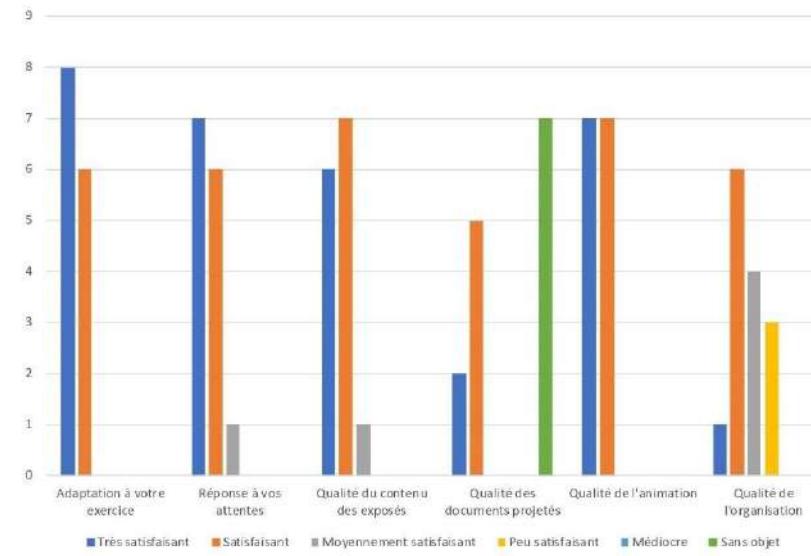
Le RPVM a proposé 10 formations en 2024, dont un total de 145 participants a pu bénéficier. Les programmes sont joints en annexe.

16/01 : Formation « Maternité, Petite Enfance et Cultures »

Formateur : Association Françoise et Eugène Minkowski

DPC : non

Professionnels formés : au total, 15 professionnels formés dont 5 sages-femmes, 3 IPDE, 2 pédiatres, 1 conseillère familiale et conjugale, 1 psychologue.



15 professionnels inscrits / 15 professionnels présents / 14 professionnels répondants

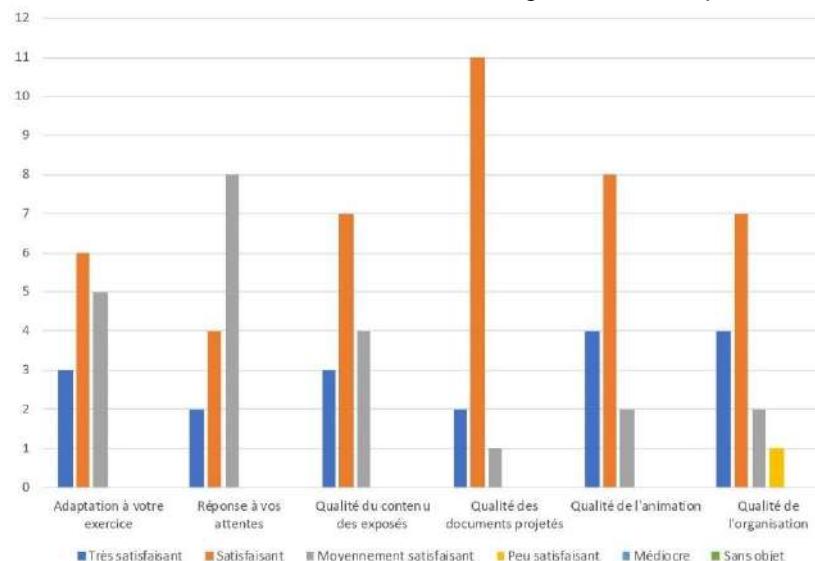
Dans l'ensemble, les professionnels étaient très satisfaits par rapport au contenu de la formation et l'adaptation à leur exercice professionnel ; concernant l'organisation, celle-ci a été jugée moyennement voire peu satisfaisante par moins de la moitié des participants, ceux-ci trouvant la salle « trop petite » ou « trop chauffée ».

5 et 6/02 : Formation « Déficit intellectuel et parentalité »

Formateur : ARFI

DPC : non

Professionnels formés : 15 au total, dont 2 médecins généralistes, 1 pédiatre, 4 sages-femmes, 5 psychologues, 3 IPDE.



15 professionnels inscrits / 15 professionnels présents / 14 professionnels répondants

Le retour satisfaction est mitigé concernant le contenu et son adaptation à l'exercice professionnel ou par rapport aux attentes des professionnels, qui auraient souhaité que la formation soit plus spécifique à la périnatalité et proposent plus d'outils concrets dont les professionnels pourraient se servir.

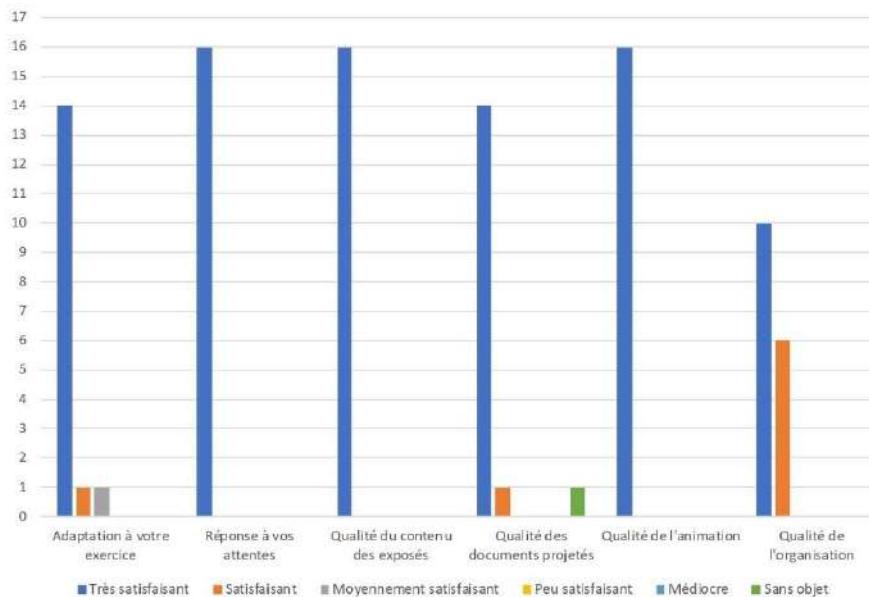
05/03 : Formation « Allaitement maternel d'un enfant prématuré »

Formation organisée pour le service de réanimation néonatale du CHU Bicêtre.

Formateur : Michelle Bachelard, sage-femme consultante en lactation, certifiée IBCLC

DPC : non

Professionnels formés : 17 au total dont 8 IDE, 2 puéricultrices, 5 auxiliaires de puériculture et 2 aides-soignantes.



15 professionnels inscrits / 17 professionnels présents / 16 professionnels répondants

Les professionnelles formées ont été très satisfaites de la formation ; une suggestion a été d'étendre cette formation aux autres services pour l'uniformité des pratiques.

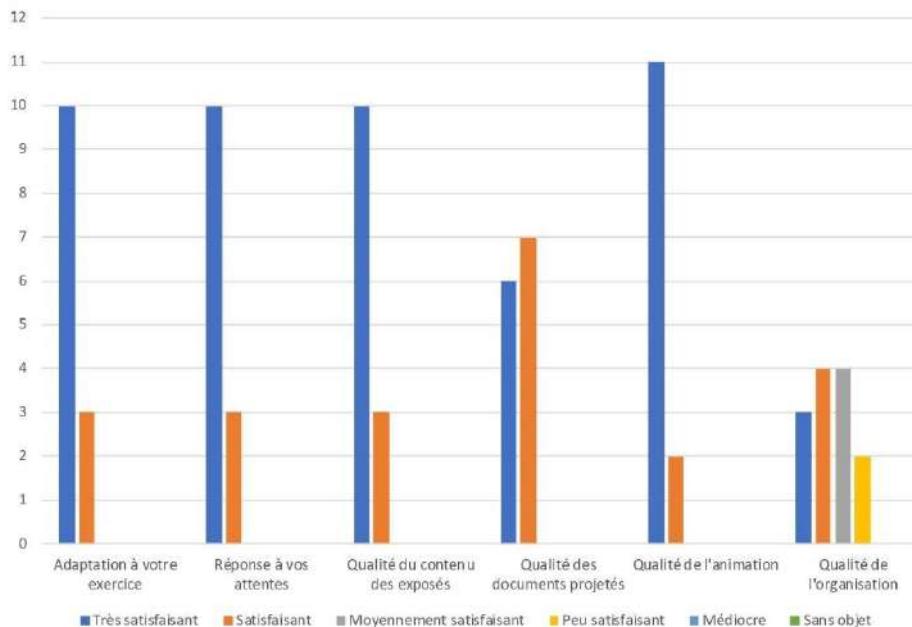
11/03 : Formation « Animer des groupes de parole autour de la santé sexuelle à destination des femmes enceintes originaires d'Afrique Subsaharienne »

Formation sur une demi-journée (9h-12h30).

Formateur : Igikali

DPC : Non

Professionnels formés : 15 professionnels au total dont 9 sage-femmes, 4 IDE et 2 conseillères conjugales et familiales.



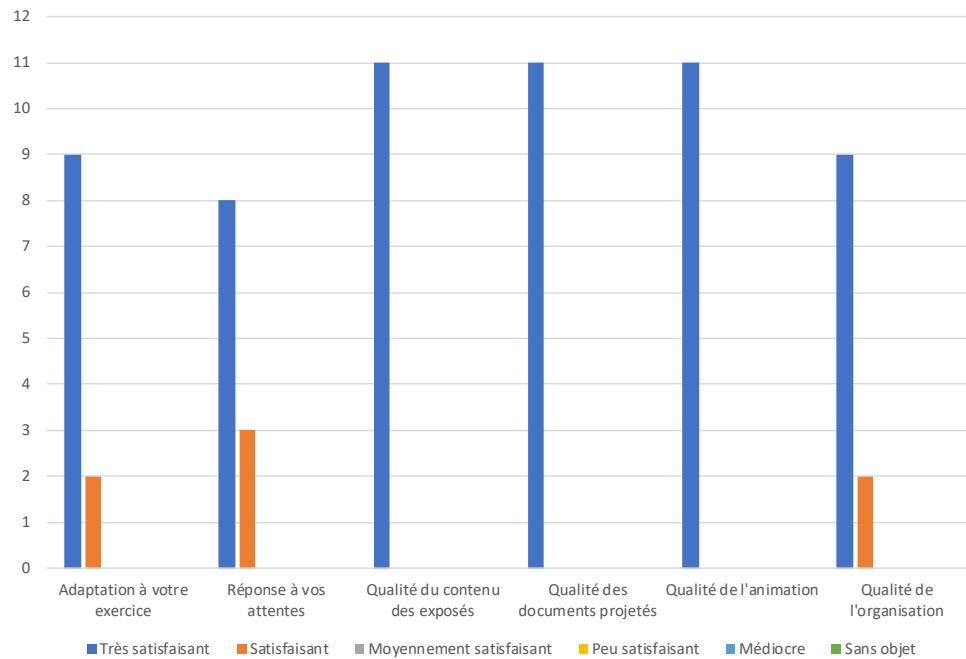
15 professionnels inscrits / 15 professionnels présents / 13 professionnels répondants

Cette formation a suscité l'intérêt des participantes, le retour satisfaction des professionnelles étant très élevé, notamment par rapport au contenu. Le seul inconvénient d'après les participantes était la taille de la salle, jugée trop petite.

04/04 : Formation « Grossesse et addictions »

Formateur : Docteur COSCAS, psychiatre addictologue

Professionnels formés : 14 au total, dont 6 sages-femmes, 1 anesthésiste, 4 psychologues, 1 psychomotricienne, 1 auxiliaire de puériculture, 1 AS/AP.



Cette formation a suscité l'enthousiasme des participants qui l'ont trouvé riche et intéressante.

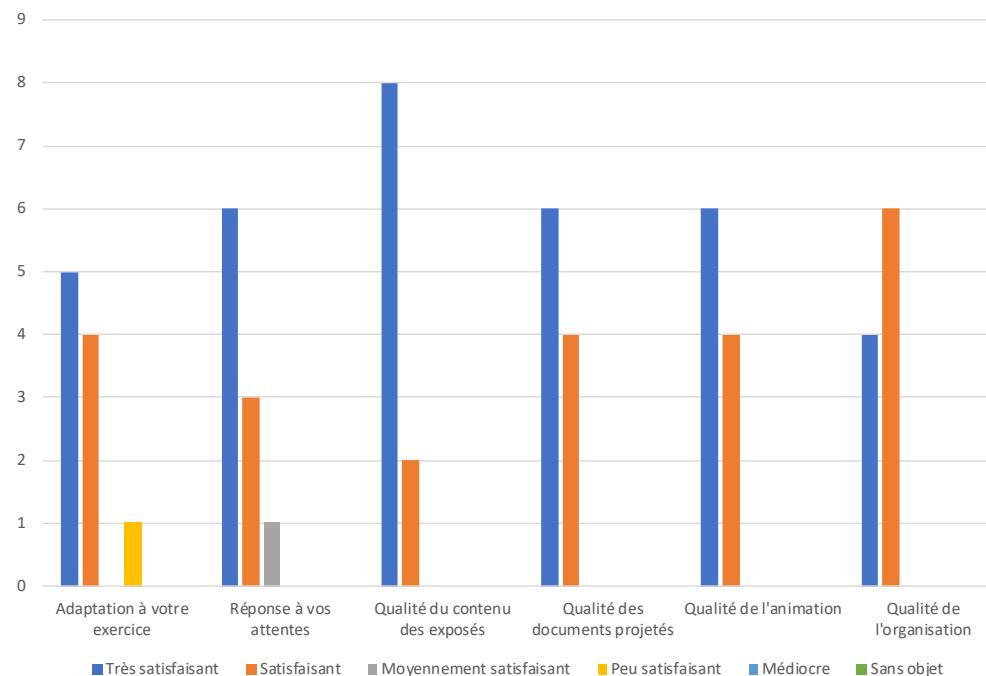
23/04 : Formation « Périnatalité et addictions : travailler en réseau pour soutenir les liens »

Formation dispensée sur une demi-journée (14h-17h).

Formateur : DAPSA

DPC : non

Professionnels formés : 12 au total (sur 13 inscrits), dont 4 sage-femmes, 2 puéricultrices, 3 auxiliaires de puériculture, 2 psychologues, 1 kinésithérapeute et 1 directrice.



Le retour satisfaction des participants était très élevé dans l'ensemble, avec un seul participant qui aurait souhaité avoir une présentation plus approfondie sur les ressources locales.

28-29-30/05 : Formation « Entretien Prénatal Précoce, Entretien Postnatal Précoce et Parcours des 1000 Jours »

Formateur : Aspazie

Cette formation a dû être annulée pour faute de participants ; une formation sous un format différent sera proposée en 2025.

Juin : Formation « Psychiatrie et périnatalité »

Formation n'ayant pas pu se faire en raison de l'indisponibilité des formateurs.

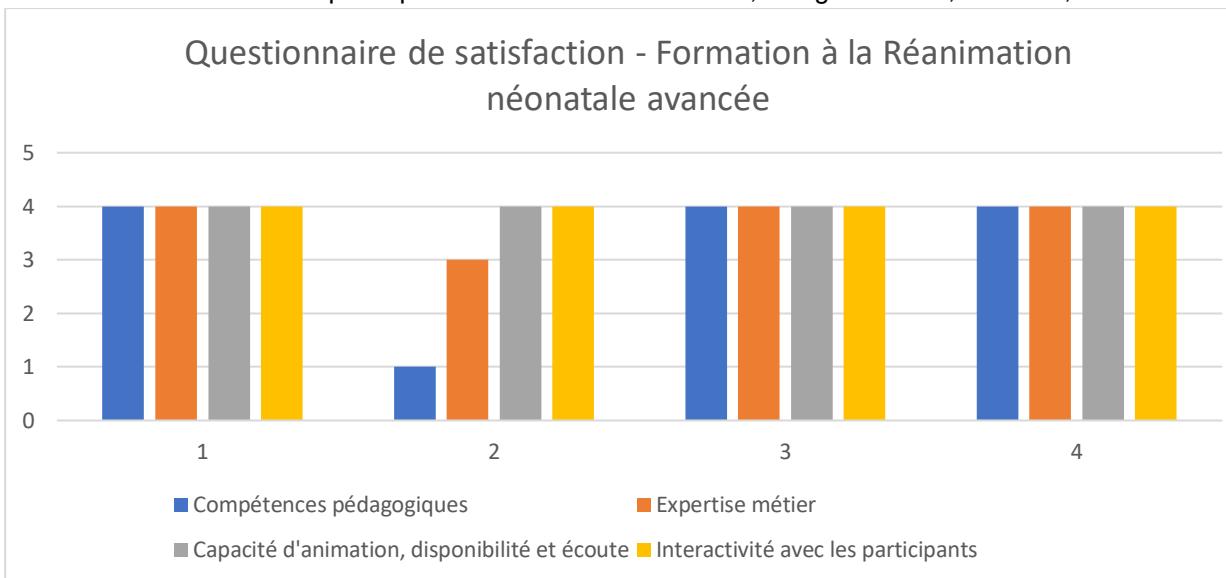
01/10 : Formation « Formation par simulation à la réanimation néonatale »

Formation organisée au bénéfice des professionnels de la maternité de la clinique Gaston Métivet.

Formateurs : Panacéa.

DPC : non

Professionnels formés : 12 participants au total dont 1 médecin, 3 sage-femmes, 6 AP/AS, 2 IDE



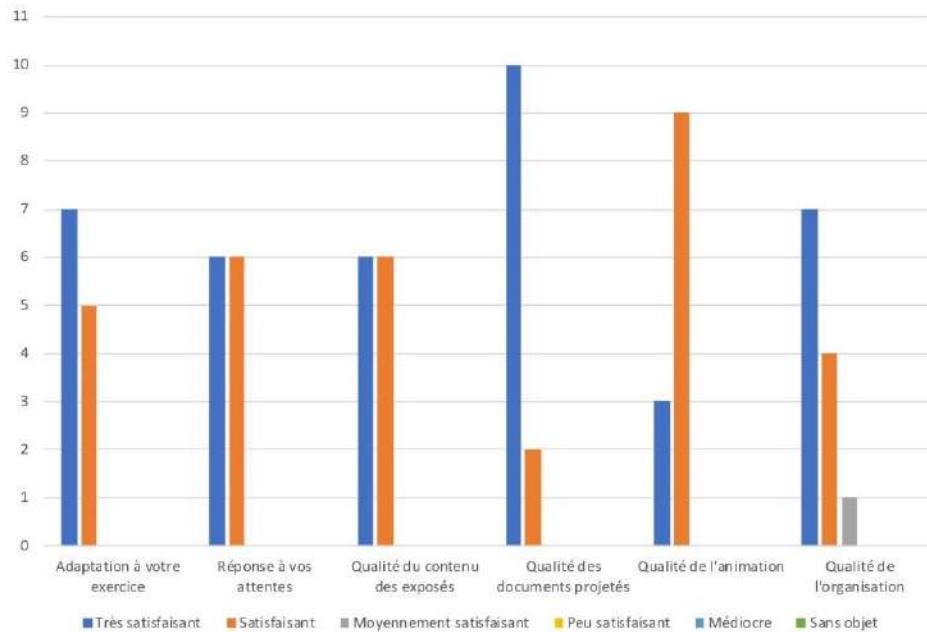
L'évaluation de la satisfaction par rapport à la formation a été réalisée par l'organisme PANACEA. Seulement 4 participants ont répondu à leur questionnaire de satisfaction. Malgré ce nombre limité, le retour satisfaction semble positif dans l'ensemble.

17/10 : Formation « Violences et vulnérabilités : comprendre et prendre en charge, à travers de l'expérience de la Maison des Femmes de Saint-Denis »

Formateurs : Dr Ghada HATEM, gynécologue-obstétricienne, fondatrice de la Maison des Femmes de Saint-Denis.

DPC : non

Professionnels formés : 15 au total dont 1 médecin, 2 sage-femmes, 2 IPDE, 4 IDE, 2 auxiliaires de puériculture, 2 aides-soignantes et 2 psychologues.



15 professionnels inscrits / 15 professionnels présents / 12 professionnels répondants

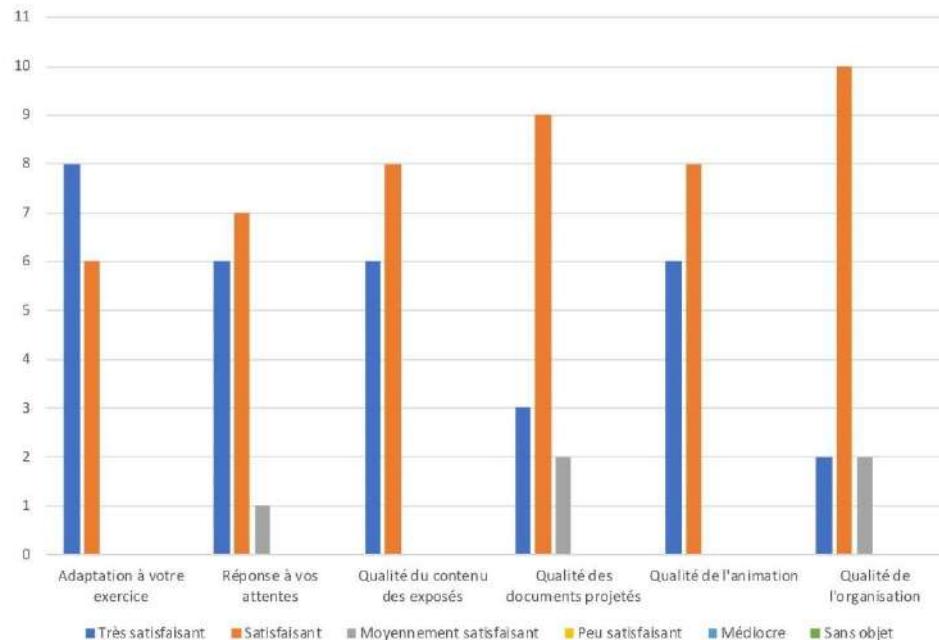
Les professionnels ont dans l'ensemble été satisfaits de cette formation ; 1 participant a trouvé la salle petite.

21/11 : Formation « Cadre juridique de la prise en charge des mineures en obstétrique »

Formateurs : Panacéa

DPC : non

Professionnels formés : 15 au total dont 1 médecin, 10 sage-femmes (dont 1 sage-femme coordinatrice), 2 IDE et 2 conseillères conjugales et familiales.



15 professionnels inscrits / 15 professionnels présents / 14 professionnels répondants

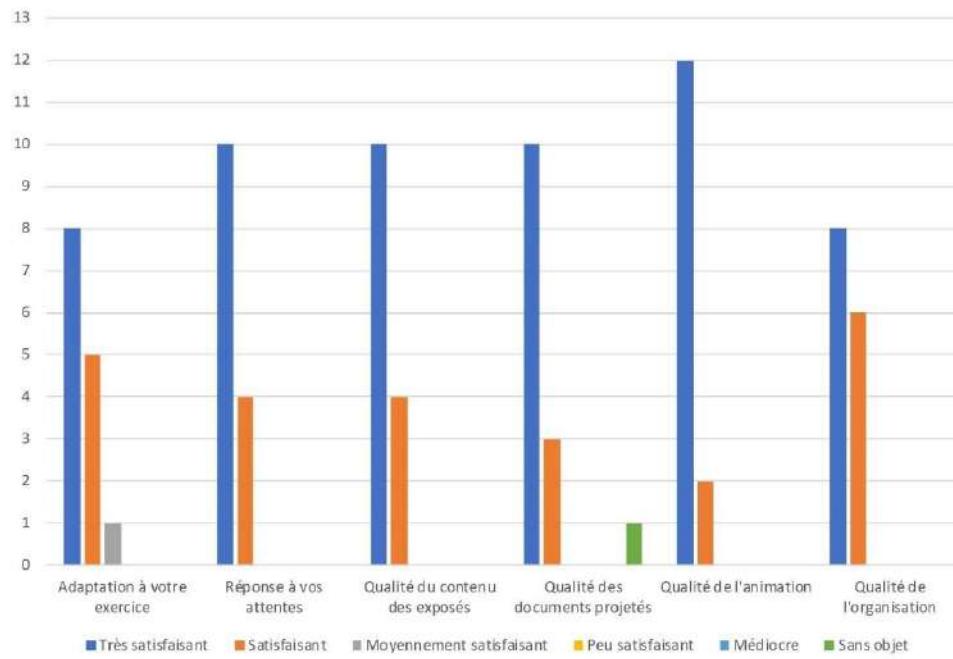
Dans l'ensemble, les participants étaient satisfaits de la formation, 1 participant aurait souhaité avoir des ressources écrites (fiches).

10/12 : Formation « Allaitement »

Formatrice : Michelle BACHELARD, sage-femme certifiée IBCLC

DPC : non

Professionnels formés : 15 au total : 2 médecins, 4 sage-femmes, 1 IDE, 1 IPDE, 2 auxiliaires de puériculture, 1 éducatrice de jeunes enfants, 1 diététicienne, 1 psychomotricienne, 1 ergothérapeute.



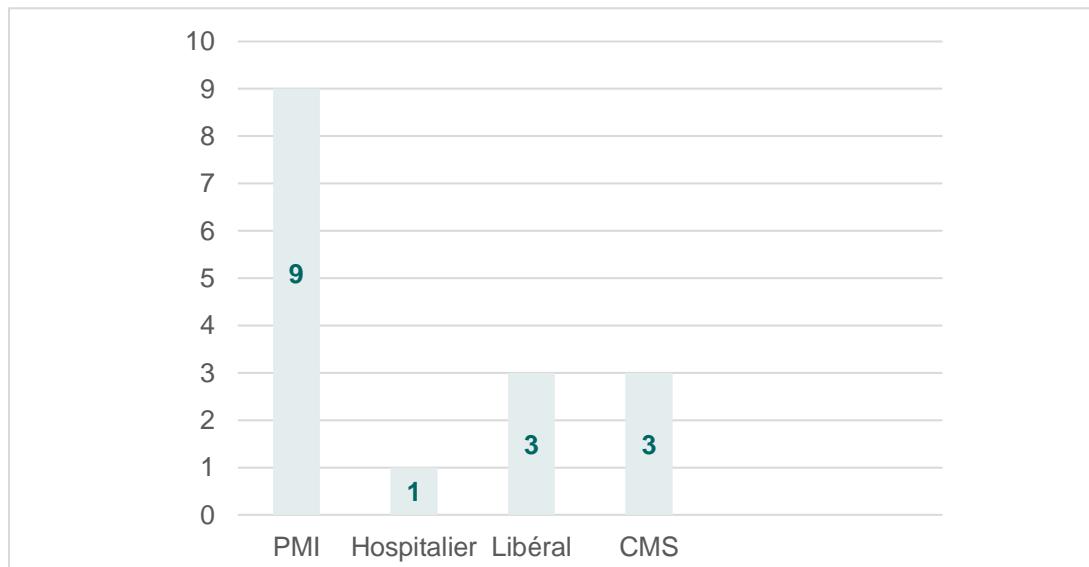
15 professionnels inscrits / 15 professionnels présents / 14 professionnels répondants

Les professionnels ont été satisfaits de cette formation, 1 médecin a estimé que cette formation pourrait bénéficier d'un approfondissement.

Professionnels formés en 2024 - pôle Périnatalité						
Date	Thème	Nb de particip.	Répartition par structure d'exercice			
			PMI	Hospitalier	Libéral	Autres
16/01/2024	Maternité, petite enfance et cultures	15	9	5		1 (Voie Lactée)
5+6/02/2024	Déficit intellectuel et parentalité	15	8	4	1	2 (CAMSP+Voie Lactée)
05/03/2024	Allaitement en service de réa néonat CHU Bicêtre	17		17		
11/03/2024	Animer des groupes de parole autour de la santé sexuelle à destination des femmes enceintes originaires d'Afrique subsaharienne (Ikambere)	15	12	3		
04/04/2024	Grossesse et addictions	14	1	11	2	
23/04/2024	Périnatalité et addictions : travailler en réseau pour soutenir les liens	12	1	7	2	2 (AMFD+CAMSP)
09+10/10/2024	Formation par simulation à la réanimation néonatale (Métivet)	12		12		
17/10/2024	Violences et vulnérabilités : comprendre et prendre en charge, à travers l'expérience de la maison des femmes de Saint Denis	15	3	10		2 (CMS + CMP)
21/11/2024	Prise en charge des mineures en obstétrique	15	8	7		
10/12/2024	Allaitement	15	3	5	6	1 (CMS)
TOTAL		145	45	81	11	8

Poursuite du programme socle commun régional de formation SEV (9 sessions dont 2 organisées par le RPVM)

- 18/01/2024 : Pathologies somatiques – Journée IDF – 16 participants (uniquement des médecins généralistes et pédiatres)



Formateurs : Pr Christophe DELACOURT (pédiatre), Drs Karen MILCENT (pédiatre), Emmanuelle MOTTE-SIGNORET (pédiatre), Véronique ZUPAN SIMUNEK (pédiatre RPSOF-ASNR)

Programme en annexe.

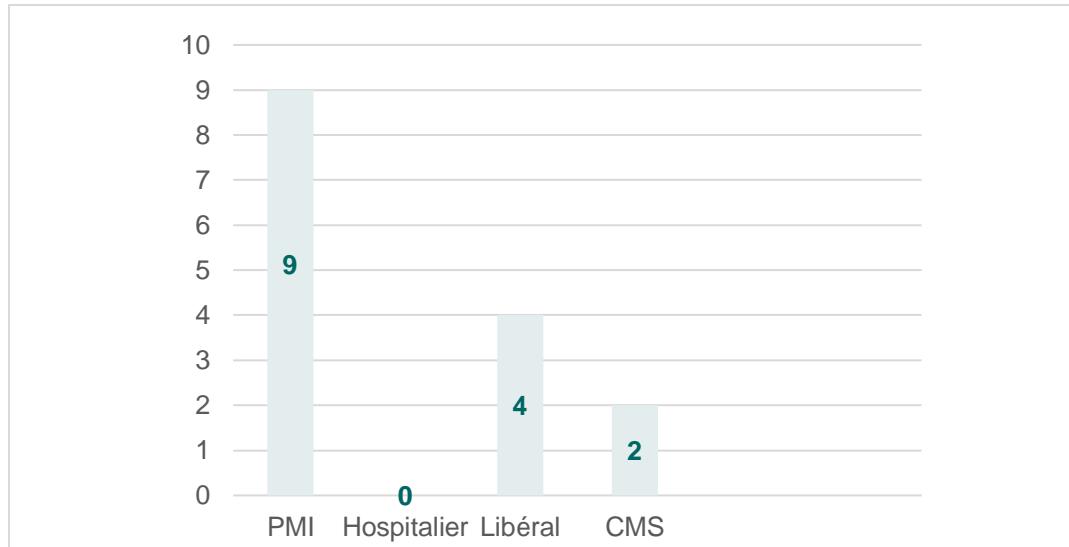
- 08/02/2024 : Troubles neuro visuels – Journée IDF – 9 participants (3 médecins hospitaliers, 2 pédiatres libéraux, 3 psychomotriciens, 1 médecin de CMS)



Formatrice : Mme Sylvie Chokron

Programme en annexe.

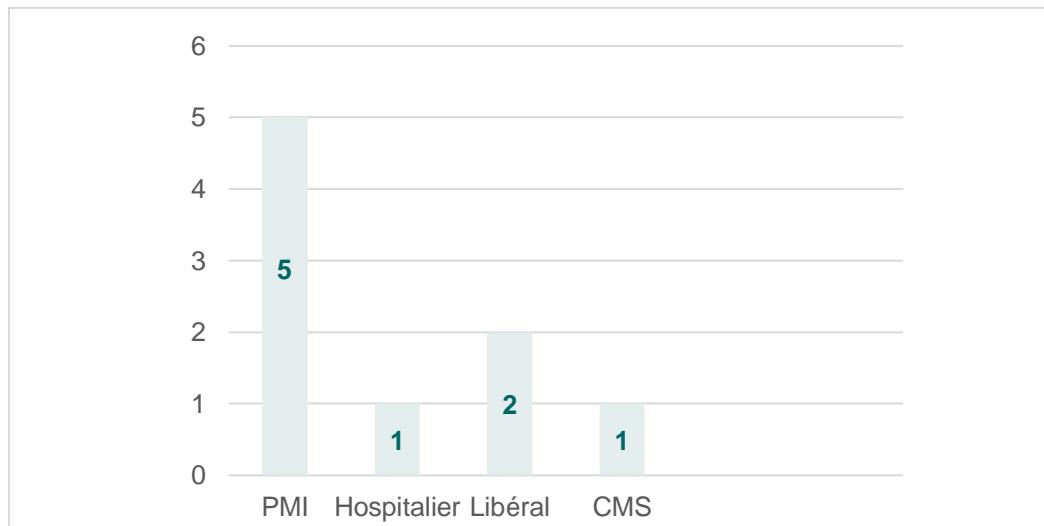
- 12/03/2024 : Les bilans en petite et moyenne sections de maternelle (3-4 ans) – Journée IDF – 15 participants (uniquement des médecins généralistes et pédiatres)



Formatrices : Dr Florence Cholley-Delmas (RPSOF-ASNR) ; Mme Michèle Baron-Quillevère (CAMSP de Châtillon), Dr Michèle Manière (NEF) ; Dr Véronique Zupan-Simunek (RPSOF-ASNR); Dr Simona Sermasi (RSPP); Nadia Medejel (RSPP)

Programme en annexe.

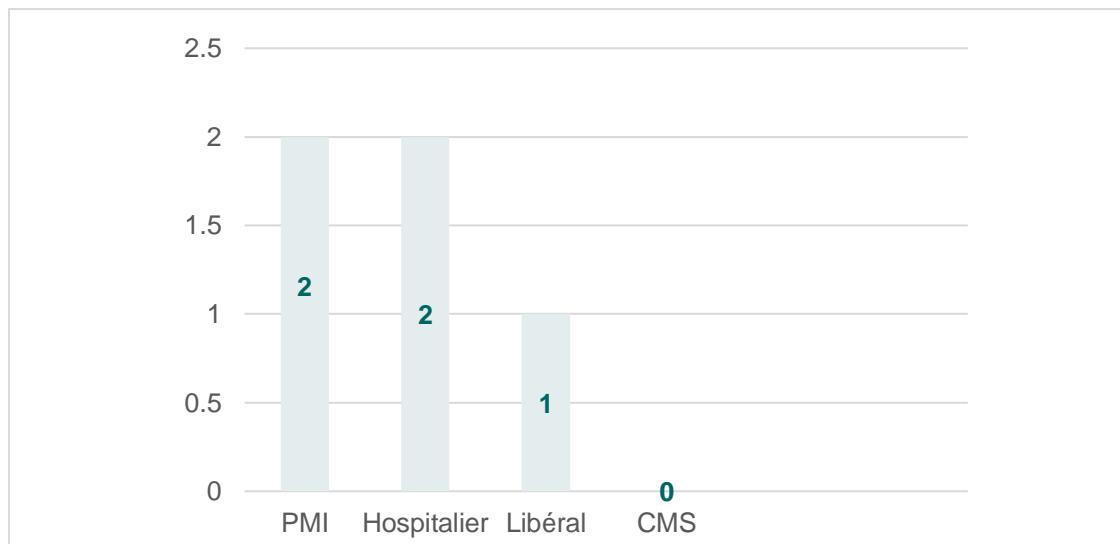
- 25/04/2024 : Bilans grande section maternelle (5-6 ans) / Prérequis au CP - 1ère partie – Journée IDF – 9 participants (uniquement des médecins généralistes et pédiatres)



Formatrices : Drs. Véronique ZUPAN SIMUNEK (RPSOF-ASNR), Aurélie DODILLE (RPSOF-ASNR) et Audrey ROLLAND (MYPA)

Programme en annexe.

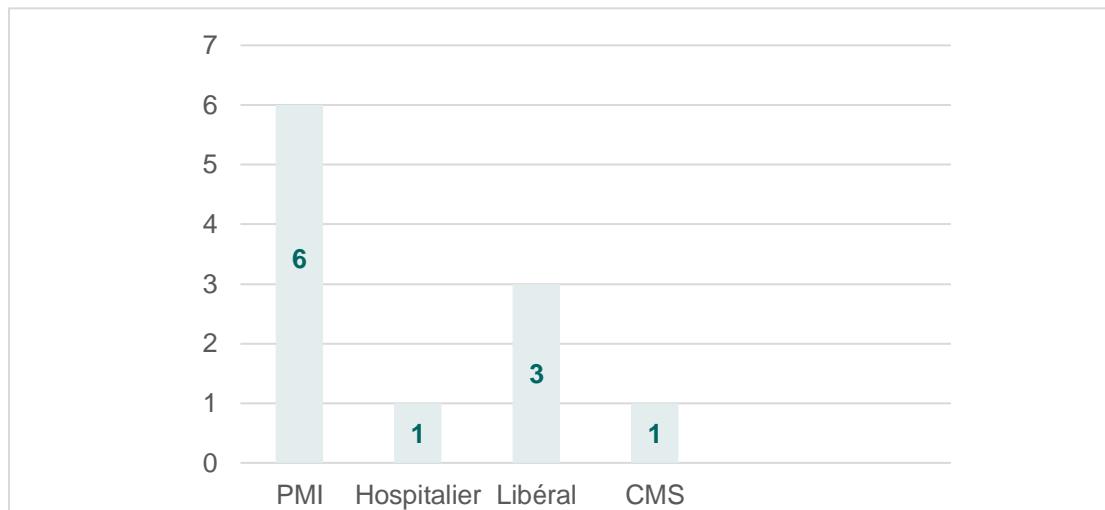
- 04/06/2024 et 12/12/2024 (deux sessions) : Devenir médecin pilote – Journée IDF – 5 participants (uniquement des médecins généralistes et pédiatres)



Formatrices : Drs Audrey ROLLAND (MYPA), Cécile LEBEAUX (RPVM), Mme Caroline DUPONT (MYPA) / Mme Brigitte MARCOS (RPVM) et Mme Claire JUTARD (psychomotricienne)

Programme en annexe.

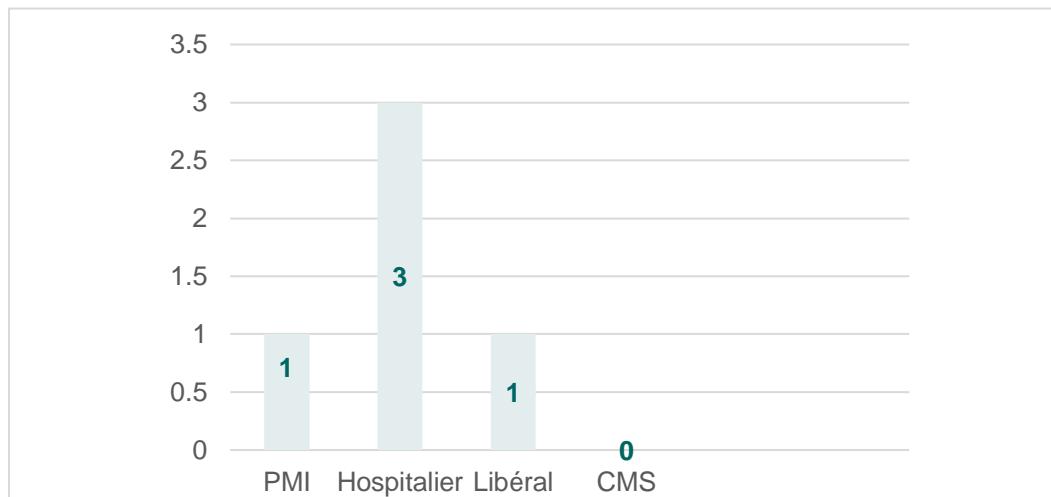
- 25/06/2024 : Consultation 6-7 ans / Prérequis CP-CE1 - 2ème partie - Journée IDF – 11 participants (uniquement des médecins généralistes et pédiatres)



Formatrices : Drs Véronique ZUPAN SIMUNEK (RPSOF-ASN), Michèle MANIERE (NEF), Audrey ROLLAND (MYPa, Mme Virginie VAGNY (ergothérapeute), Mme Laurence SCHITTULLI (orthophoniste) et Mme Miriam TOHNGODO (orthophoniste)

Programme en annexe.

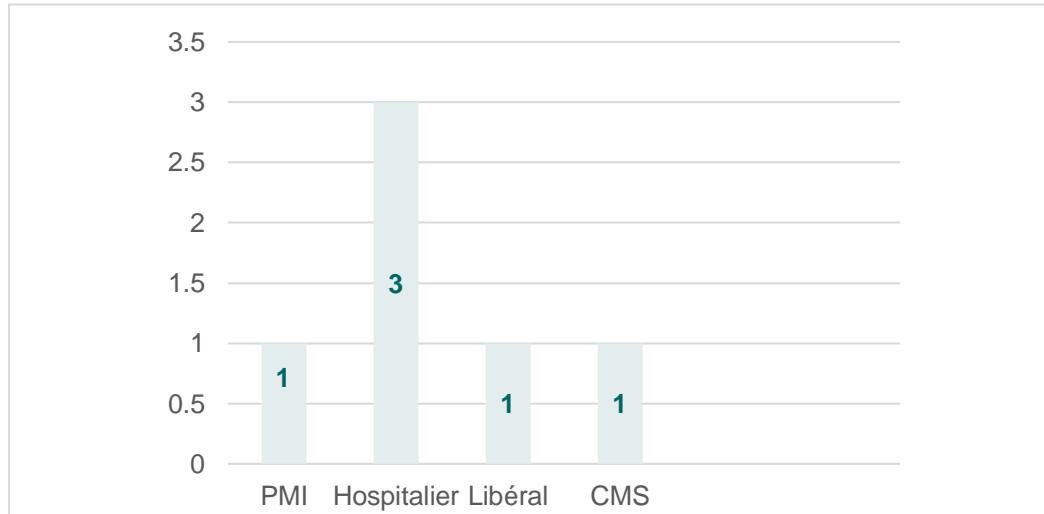
- 17/10/2024 : Consultation 0-2 ans – 1ère partie - Journée IDF – 5 participants (uniquement des médecins généralistes et pédiatres)



Formatrices : Drs Véronique Zupan-Simunek (RPSOF-ASNR), Audrey Rolland (MYPA), Florence Cholley-Delmas (pédiatre), Pascale Ambroise (pédopsychiatre), Mme Claire Jutard (psychomotricienne) et Mme Véronique Van Overbeke (psychomotricienne)

Programme en annexe.

- 12/11/2024: Consultation 0-2 ans – 2^{ème} partie - Journée IDF – 6 participants (uniquement des médecins généralistes et pédiatres)



Formatrices : Drs Véronique Zupan Simunek (Pédiatre, RPSOF-ASNR), Audrey Rolland (Pédiatre, MYPA), Michèle Manière (Pédiatre, NEF), Florence Cholley-Delmas (pédiatre, RPSOF-ASNR), Marie Valette (pédopsychiatre), Mme Nadia Arabi (orthophoniste) et Mme Véronique Van Overbeke (psychomotricienne)

Programme en annexe.

b. Soirées

- Soirée « Parentalité et numérique »

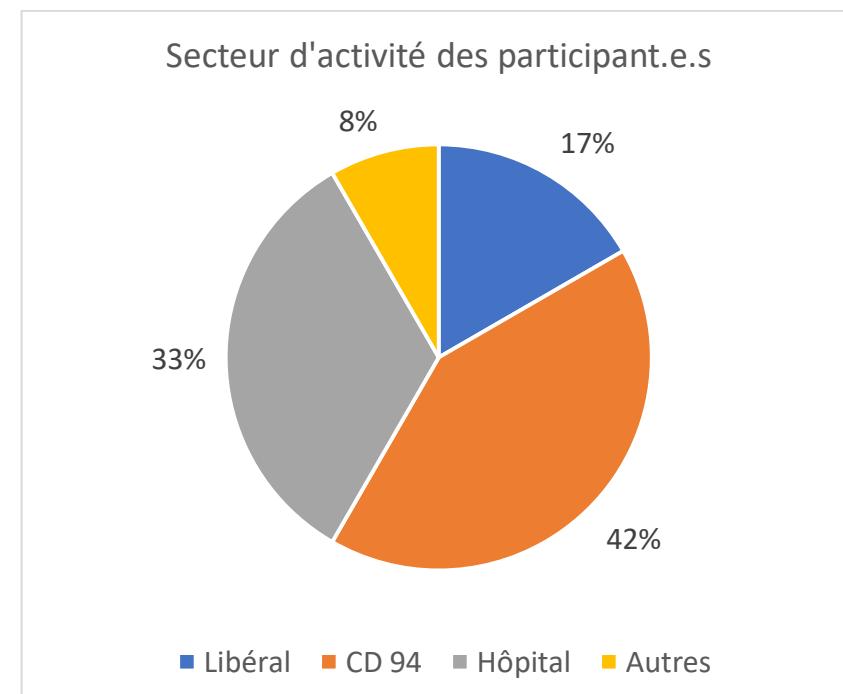
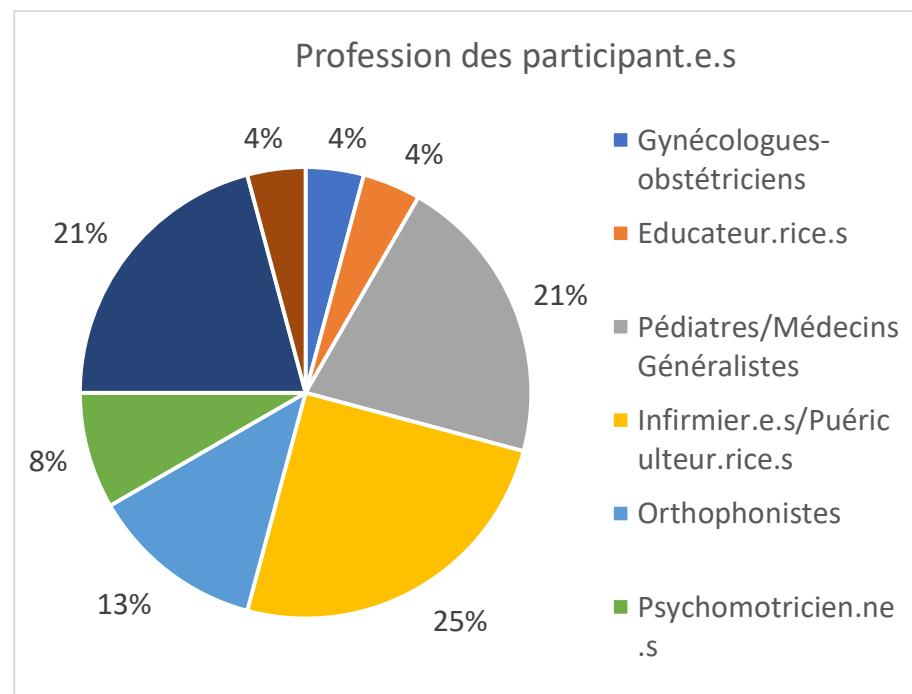
Soirée organisée par les deux pôles du RPVM (SEV et périnatalité) le 17/12/2024 – 42 participants (26 adhérents et 16 non adhérents)

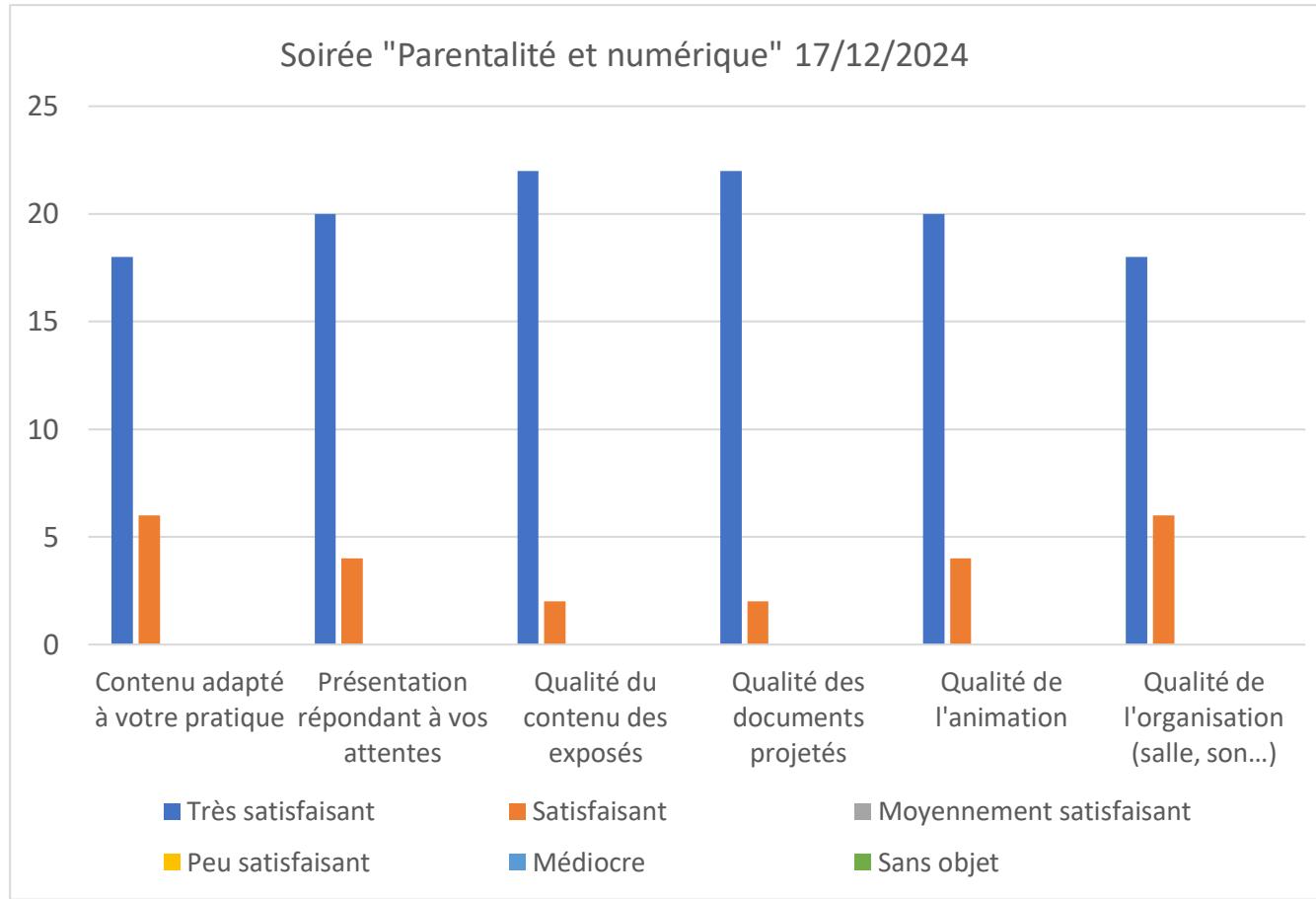
Intervenante : Mme Gwenola GUYON, psychologue au CHIC

Invitation faite aux adhérent.e.s et aux partenaires du RPVM

Programme en annexe.

Synthèse des questionnaires de satisfaction :





La présentation de Mme Guyon a suscité l'enthousiasme des participants, qui ont trouvé l'intervention riche et très intéressante.

- **Soirée « Partenariat école/soignants projet HEVEAS - HSM »**

Organisée par le pôle SEV le 25/01/2024 - Intervenants : Drs. Florence Marchal, Aurélie Keslick et Mr David Marty

38 participant.e.s (adhérents RPVM et partenaires)

Programme en annexe.

- **Soirée « Situations à risque et bébés à risque de trouble du spectre autistique (TSA) : Comment les repérer précocement ? Comment les adresser ? »**

Organisée par le pôle SEV le 07/03/2024 - Intervenants : Dr. Catherine Delmas, Mr Ivan Paez et Mme Maeva Da Cunha

55 participant.e.s (adhérents RPVM et partenaires)

Programme en annexe.

- **Soirée T21**

La soirée T21 a eu lieu le 4 décembre 2024 dans l'espace 40 du CHIC et 39 personnes étaient invitées. L'objectif de cette soirée était de rappeler les bonnes pratiques de la T21 et d'échanger autour du domaine avec comme intervenants le Dr Thibaud VERNET, référent T21 du RPVM et le Dr Solène LEVET Gynécologue Obstétricien – Échographiste.

La soirée fut organisée sur 5 axes :

1. Un buffet d'accueil et d'échanges afin d'établir une ambiance de convivialité et faire connaissance entre le Réseau représenté par le Dr GAUDRY et la chargée de mission Xhensila BRAHO qui occupe ce poste depuis janvier 2024 et les échographistes, certains d'entre eux plus ou moins récents dans le Réseau.
2. Une Introduction effectuée par le Dr GAUDRY sur la procédure T21 et le rappel des règles d'adhésion au RPVM.
3. Une partie animée par le Dr VERNET sur « Quelle place reste-t-il à l'échographie du premier trimestre ? ».
4. Une autre partie animée par le Dr LEVET sur « HT21 – profils des marqueurs sériques et Dpni, ou en sommes-nous ? ».
5. Enfin la soirée a pu finir sur un échange pointu entre les animateurs et les échographistes présents sur leur pratiques ou les réglementations globales.

L'échange durant cette soirée a également permis d'établir un lien de proximité rendant plus souple le cadre habituel du suivi et de la supervision du suivi T21 Programme en annexe.

c. Webinaires

L'ensemble des programmes sont en annexe.

- **Webinaires régionaux**

- 01/10/2024 : « Un dysfonctionnement dans le circuit du dépistage néonatal, je déclare ! »
Webinaire coorganisé par la STARAQ, l'URPS Sage-femmes et les 7 DSRP Franciliens.
Participation : Les données de participation n'ont pas été communiquées.
- 10/10/2024 : « Enquête Nationale Confidentialle sur les Morts Maternelles : Présentation des résultats du rapport 2016-2018 »
Webinaire coorganisé par les 7 DSRP franciliens, piloté par le RPVO, dans le cadre d'une série consacrée aux résultats de l'ENCMM 2016-2018.
Participation : 82 participants pour 168 inscrits (taux de participation : 49%) parmi lesquels 24% étaient des professionnels du Val-de-Marne.
Note de satisfaction globale : 4.9
- 26/11/2024 : « L'entretien Postnatal Précoce : un temps d'échange autour des besoins et des attentes des familles »
Webinaire coorganisé par les 7 DSRP franciliens, piloté par le RPVM et Périnat IF Sud.
Participation : 77 participants pour 167 personnes inscrites (taux de participation : 46%)
Note de satisfaction globale : 3.9
- 12/12/2024 : « Enquête Nationale Confidentialle sur les Morts Maternelles : les morts maternelles par suicide »
Webinaire coorganisé par les 7 DSRP franciliens, piloté par le RSPP, dans le cadre de la série consacrée aux résultats de l'ENCMM 2016-2018
Participation : 144 participants pour 262 inscrits (taux de participation : 55%) parmi lesquels 25% étaient des professionnels du Val-de-Marne
Note de satisfaction globale : 4.9

- **Webinaire RPVM**

12/11/2024 : « PANJO : Un dispositif de soutien renforcé à la parentalité »

Organisé conjointement avec la PMI du 94, intervention du Dr MANGAN MABOM.

Participation : 59 participants pour 104 personnes inscrites (taux de participation : 57%).

- **Webinaires du dispositif SOS Allaitement IDF**

- 06/09/2024 : « Allaitement et VIH : accompagner les mères »

Webinaire coorganisé par les 7 DSRp d'Ile de France dans le cadre du dispositif SOS allaitement. Evènement assuré par le sous-groupe de travail événementiel.

Participation : 238 participants pour 406 personnes inscrites (taux de participation : 59%) parmi lesquels 11% étaient des professionnels du Val de Marne.

Note de satisfaction globale : 4.6/5

- 19/12/2024 : « Allaitement : accompagner la future / jeune mère pour un choix éclairé »

Webinaire coorganisé par les 7 DSRp d'Ile de France dans le cadre du dispositif SOS allaitement IDF. Evènement assuré par le sous-groupe de travail événementiel.

Participation : 168 participants pour 320 inscrits (taux de participation : 53%), parmi lesquels 11% étaient des professionnels du Val-de-Marne.

Note de satisfaction globale était de 4.6/5.

2. Travail collaboratif

a. Groupe de travail départemental IVG

Ce groupe de travail co-piloté par Monsieur MENARD, gynécologue obstétricien référent des centres de santé sexuelle départementaux et la sage-femme coordinatrice du RPVM se réunit habituellement deux fois par an depuis 2015, et s'est réuni une seule fois en 2024 le 5/12/2024.

Ce groupe de travail est composé de 17 membres ; pour une bonne représentativité des acteurs du territoire y participent :

- Pour les hôpitaux de Saint Maurice : 1 cadre de santé et 1 secrétaire
- Pour le CHI Créteil : 2 sage-femmes
- Pour le CHI Villeneuve Saint Georges : 1 gynécologue-obstétricien et 1 sage-femme
- Pour le CHU Bicêtre : 1 médecin référent du centre d'orthogénie et 1 conseillère conjugale et familiale
- Pour les CMS : 1 médecin généraliste et une infirmière
- Pour le secteur libéral : 1 médecin généraliste et 1 sage-femme
- Pour la PMI : 1 gynécologue-obstétricien
- Pour le planning familial : 1 gynécologue obstétricien

- Pour les CPTS : 1 sage-femme
- La sage-femme coordinatrice du REVHO et celle du RPVM

Décisions du GT de décembre :

- Poursuivre la communication et diffusion des nouvelles recommandations concernant la prévention de l'allo-immunisation anti-Rh1 afin de favoriser l'harmonisation des pratiques sur le territoire
- Poursuivre la procédure estivale avec le recensement des activités (fermetures) des différents centres et l'annuaire des échographistes
- Campagne de communication autour de l'IVG à mener lors de la Semaine de la Santé Sexuelle en juin 2025

b. Groupe de travail départemental VFF

Le groupe de travail co-piloté depuis 2015 par le RPVM, l'association TREMPLIN94 et Madame MARTIN, déléguée à l'égalité femmes-hommes à la préfecture du val de Marne, est, depuis 2023, scindé en deux groupes.

Groupe de travail piloté par madame MARTIN

Ce groupe a pour objectif la signature d'une convention départementale. Un travail est en cours pour construire une collaboration avec les UMJ de Créteil et la Direction Territoriale de la sécurité de Proximité du département (DTSP).

Ce groupe ne s'est pas réuni en 2024.

Groupe de travail piloté par la sage-femme coordinatrice du RPVM

Ce groupe réunit un représentant de chaque maternité, un représentant de la PMI, un représentant de la maison des femmes du CHU Bicêtre et un représentant de l'association TREMPLIN 94.

Objectifs de ce groupe :

- Améliorer le parcours des femmes victimes entre la ville, la PMI et l'Hôpital par le biais d'une meilleure connaissance des acteurs entre eux
- Permettre un partage d'expérience et des pratiques
- Identifier les parcours de prise en charge, les personnes et lieux ressource
- Réfléchir aux axes d'amélioration nécessaires et possibles
- Transmettre ensuite, via la sage-femme coordinatrice du RPVM, les constats des professionnel.le.s de terrain au groupe de travail piloté par Madame MARTIN

Ce groupe ne s'est pas réuni en 2024, du fait de changement au niveau des équipes du côté du RPVM et de Tremplin 94. Ce travail reprendra en 2025.

c. Groupe de travail PTSM

Groupe de travail coordonné par M. Andrew CANVA, membre du Conseil Territorial Santé, incluant les professionnels de la pédopsychiatrie périnatale, la PMI et le RPVM. Les objectifs sont :

- Développer l'articulation opérationnelle entre pédopsychiatrie, psychiatrie adulte et PMI.
- Prévention de la dépression du post-partum

Décisions prises en réunion 2024 : initiation du PTSM 2 (2026-2031) par l'élaboration d'un « diagnostic territorial partagé » en 2024, afin de préparer l'élaboration des projets en 2025. Pistes d'actions prioritaires évoquées :

- Repérage en amont des vulnérabilités et situations complexes
- Renforcement du travail partenarial
- Renforcement de l'offre de soins, notamment au travers de l'augmentation du nombre de places en Unité Mère-Bébé

Le RPVM a participé à 3 réunions de travail en groupe : il a été représenté par la coordinatrice pédiatrique le 25/01/2024, puis par la sage-femme coordinatrice le 21/03 et le 06/06/2024.

d. Groupe de travail régional SOS Allaitement IDF

Les 7 DSRP franciliens participent au dispositif SOS Allaitement IDF. Les objectifs sont :

- Soutenir l'allaitement maternel pour faciliter sa prolongation en répondant aux recommandations de l'OMS
- Favoriser l'accès à des conseils spécialisés et/ou consultation médicale spécialisée en cas de difficulté d'allaitement
- Favoriser une prise en charge précoce des complications de l'allaitement maternel
- Former les professionnel.le.s de santé participant au dispositif
- Créer un annuaire régional de professionnel.le.s de santé ressource sur l'allaitement

Ce dispositif fait l'objet d'un bilan d'activité dédié.

Le RPVM est membre du sous-groupe de travail « évènementiel » et a participé aux réunions suivantes :

- Groupes de travail les 11/07 et 19/09
- Comités de pilotage le 14/11
- Réunions du sous-GT évènementiel les 16/09 et 30/09

Soirée des écoutantes les 12/12

Matinée des écoutantes le 23/09

e. Commission régionale santé mentale

Commission pilotée par Madame CRENN-HEBERT, référente périnatalité à la direction de l'offre de soin, ARS Ile de France.

RPVM représenté par la sage-femme coordinatrice.

Réunions le 30/04, 26/06 et le 16/12.

f. Commission régionale en périnatalité

Commission pilotée par Madame CRENN-HEBERT, se réunissant annuellement. Le RPVM n'a pas pu assister à cette commission en 2024.

g. Groupe de travail de la cellule AIMA

L'activité de la cellule AIMA fait l'objet d'un bilan dédié. Le RPVM, représenté par la sage-femme coordinatrice, a participé aux réunions suivantes :

- Comité de suivi le 02/07
- Comité de pilotage le 12/09
- Groupe de travail le 22/11

h. Groupe de travail régional dépistage de la surdité néonatale

Le Groupe de travail habituel piloté par Madame Valérie GAUTHEREAU, coordinatrice du CFDNA a eu lieu en 2024 sous une autre forme – celle d'un préparatif pour les deux webinaires effectués le 23 et 25 avril 2024

Participants : le CFDNA, l'ARS Ile de France et les 7 DSRp

Le RPVM a été représenté par la chargée de missions Xhensila BRAHO.

Objectifs de ce groupe de travail :

- Présentation du bilan annuel régional du dépistage néonatal de l'audition
- Echanger sur les pratiques
- Elaborer un nouveau guide de recommandations
- Remettre à jour les anciennes recommandations

i. Groupe de travail coordination périnatale

Groupe de travail réunissant les sage-femmes des 7 DSRP, s'étant réuni les 30/04, 13/06, 12/09, 15/10, 12/11 et 20/12. Les objectifs sont :

- Echanger sur les pratiques et les difficultés ; réfléchir aux solutions possibles.
- Construire des projets régionaux (webinaires, continuité de service en période estivale, cartographie des ressources en santé mentale ...).

j. Groupe de réflexion mortalité infantile

Depuis 2023, face au constat de la hausse de la mortalité infantile dans le Val-de-Marne, un travail de réduction de la mortalité infantile est mené au niveau départemental par l'ARS, la DD94, la PMI, la CPAM et le RPVM. Ce travail avait permis de faire un état des lieux, recueillant les données liées à l'évolution de la mortalité infantile à travers différents indicateurs. Trois groupes de travail avaient ensuite élaboré des pistes d'actions envisageables :

- GT 1 : Situations complexes (hébergement, couverture sociale, AME, UAP, circuits...)
- GT 2 : Amélioration du remplissage des Premiers certificats de santé : mobilisation des ES et lien ES-PMI

- GT 3 : Articulation Ville/Hôpital : ce groupe de travail était copiloté par le Dr Monique Mellat, praticien conseil à l'ARS DD94, Mme Margaux Carlier, chargée de mission en établissement de santé-département Offre de Soins à l'ARS DD94, et la sage-femme coordinatrice du RPVM.

Le RPVM, représenté par le Dr Gaudry, a participé au GT 1 « Situations complexes » le 10/01/2024.

Le RPVM, représenté par la sage-femme coordinatrice, a soutenu la PMI dans son travail d'amélioration du remplissage des Premiers Certificats de Santé en mettant en lien les cadres de maternité avec la PMI, et a notamment participé aux réunions ES-PMI à Armand Brillard (15/05), Saint-Maurice (05/06) et au CHIC (12/06).

Une soirée de restitution des travaux des différents GT a eu lieu le 8 octobre 2024, dont les objectifs étaient :

- Restituer les travaux réalisés depuis la soirée de lancement du 1^{er} juin 2023
- Echanger autour des modalités de travail pouvant être mises en place, en vue de la rédaction d'un plan d'action départemental

99 professionnels issus des établissements de santé, des CPTS, CLS, PMI, du libéral, des associations ou encore de la DRIHL, étaient présents à la soirée.

Interventions au cours de la soirée, selon les axes travaillés :

- Identification des causes de la mortalité infantile : importance des PCS
 - Présentation de la DPMI des statistiques de remplissage par maternité
- Modalités de collaboration ville/hôpital
 - Présentation de l'ARS DD94 sur les pistes d'actions évoquées par le GT (création d'une équipe mobile, annuaire des maternités pour les professionnels en ville...)
 - Présentation du CHI André Grégoire (Montreuil) sur l'apport de la médiation en santé dans les parcours de grossesse
- Anticipation et gestion des situations complexes
 - Présentation de la DD94 sur les pistes d'actions évoquées par le GT, en vue de l'amélioration de la lisibilité de l'offre de soins, du repérage des publics en situation de vulnérabilité, et du parcours
 - Présentation de la CPAM94 et CAF94 sur les webinaires dédiés à la grossesse et l'accueil de l'enfant
 - Présentation de l'Unité d'Accompagnement Personnalisé du CHI André Grégoire par l'ARS
- La grande précarité
 - Point sur l'ouverture des droits par la CPAM 94 : présentation des dispositifs et des actions en cours pour faciliter ce procédé
 - Présentation de la DRIHL 94 sur l'offre d'hébergement dans le Val-de-Marne

- Agir en faveur de la littératie en santé
 - Présentation de l'ARS sur le projet LISA, porté par la PMI du 94.

Le comité de pilotage, composé de l'ARS, la DD94, la PMI et le RPVM s'est réuni le 7/11/2024 pour définir les prochaines étapes de ce travail départemental.

Décisions retenues :

- Identification d'un référent garant de l'exhaustivité du remplissage PCS par maternité
- Structuration du plan d'actions autour de 3 axes d'intervention stratégiques et de fiches actions qui seront proposées en 2025.

Ce travail sera poursuivi en 2025.

k. Groupe de travail départemental coordination MPS

Des postes de coordination MPS en majorité occupés par des sage-femmes ont été créés à la suite de l'appel à projet « Renforcement des staff Médico-Psycho-Sociaux » paru en 2022 et 2023.

Journée annuelle régionale d'échanges organisée par l'ARS IDF à laquelle le RPVM n'a pu assister.

Groupe de travail départemental

Ce groupe, initié en 2023, a pour objectifs :

- Echanger sur les pratiques, les difficultés rencontrées
- Réfléchir à des outils communs

Ce groupe de travail sera à reprendre en 2025.

I. Groupe de travail régional LISA

Groupe de travail porté par Mme Cécile CAZE, cheffe de projet « Appui aux dossiers stratégiques en périnatalité », au département Périnatalité – Santé des femmes – Santé des enfants à l'ARS, et par Mme Pauline JOUANNET, cheffe de projet « Innovation en santé » à l'ARS.

Objectifs :

- Evaluer le niveau de littératie des femmes en périnatalité au travers du *Health Literacy Questionnaire* (HLQ)
- Proposer des actions concrètes pour améliorer le niveau de littératie

4 territoires se sont portés pilotes volontaires : sur le Val-de-Marne, la PMI s'est engagée sur ce projet.

Le diagnostic territorial du niveau de littératie en santé, débuté en 2023, s'est poursuivi en 2024 et a permis l'élaboration d'un plan d'actions pour améliorer le niveau de littératie en santé. Ce travail s'achèvera en 2025.

Le RPVM est représenté par la sage-femme coordinatrice.

Participation aux réunions les 13/05, 23/05, 27/06, 01/10 et 18/11.

m. Groupe de travail formation SEV IdF

Elaboration du calendrier, des outils/documents communs et des programmes avec les pédiatres coordinatrices des réseaux franciliens.

Discussion sur la poursuite du programme socle commun régional de formation SEV.

Retour d'expérience et propositions d'amélioration pour les prochaines sessions.

Réunions les 30/01/2024, 27/02/2024, 09/04/2024, 07/05/2024, 18/06/2024, 24/09/2024, 05/11/2024 et 09/12/2024.

n. Groupe de travail SEV IDF sur la refonte de la plaquette SEV à destination des familles

Ce groupe de travail réunit un membre des 7 réseaux de santé périnatale d'Ile de France.

Objectifs : réflexions communes en vue de l'élaboration d'une plaquette SEV régionale à destination des familles.

Réunion le 30/10/2024 (échanges sur les points positifs et d'amélioration après comparaison des plaquettes SEV de chaque réseau).

o. Ateliers avec SESAN pour évolution HYGIE vers Santélien

Ce groupe de travail réunit des membres des coordinations SEV franciliennes + SESAN + ARS.

Objectif : identifier les besoins des équipes SEV pour adapter Santélien au parcours SE 5 ateliers au cours de l'année 2024.

p. Groupe de travail SEV RGPD

Groupe de travail SEV RGPD Groupe de travail réunissant les coordinations SEV des 7 réseaux de santé périnatale d'Ile de France.

Objectif :

- continuer à se mettre en conformité avec le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD),

Réunion le 16/01/2024 (dernière réunion car elles avaient débuté en 2023).

q. Groupe de travail avec les fédérations

- FFRSP :

Groupe de travail « Formations ».

Objectif :

La FFRSP a lancé un nouveau groupe de travail fin mars sur le thème de la **formation** dans l'optique d'une mise en commun de documents, outils, méthodes, expériences Conseils d'administration, AG et journée annuelle de la FFRSP

Le réseau a aussi participé aux CA et AG de la FFRSP.

Groupe de travail indicateurs SEV

Objectif : disposer d'un recueil de données en population, en routine et en continu pour i/évaluer la qualité des inclusions et du suivi, et ii/améliorer les connaissances sur la santé et le développement de la population SEV.

Réunions trimestrielles du GT FFRSP au cours de l'année 2024

- FACS : Groupe de travail « certification QUALIOPI et communication ».

Objectifs :

La FACS, en devenant organisme de formation agréé QUALIOPI, va permettre à ses adhérents de bénéficier de la certification. Des réunions de travail ont été organisées pour engager réflexions et travaux sur l'organisation et la mise en place de la certification pour certaines de nos formations.

Le réseau a aussi participé aux CA et AG de la FACS.

3. Actions auprès de structures, établissements partenaires

Rencontres régulières avec la direction de la PMI.

Accompagnements des staffs MPS à la clinique Gaston Métivet.

Formation des équipes au dépistage néonatal de l'audition, rappel de la procédure, mise-à-jour des connaissances et rappel d'utilisation du logiciel voozanoo aux : CHI Créteil , Hôpital Privé de Marne La Vallée, CHI Villeneuve saint Georges, Hôpital Bicêtre - Centre de Diagnostique et d'Orientation de la Surdité, Maternité Hôpital Privé ARMAND BRILLARD, Maternité Clinique GASTON MÉTIVET, Maternité Hôpital du KREMLIN-BICÊTRE, Maternité Noriets Hôpital Privé Vitry, Hôpital SAINT - CAMILLE – Service ORL

Collaboration étroite et régulière avec les 8 maternités sur l'ensemble des questions de périnatalité.

Rencontre avec le CMP du Kremlin Bicêtre, les stagiaires éphémères des maternités effectuant les tests, échange téléphonique avec une étudiante en Licence psychologie travaillant sur la surdité et la difficulté de la prise en charge d'un cas de surdité par les familles.

Travail partenarial avec la CPAM.

Travail partenarial régulier avec l'URPS sage-femmes, le CDOS Bicêtre, le service ORL du CHI Créteil ainsi que depuis la fin de l'année 2024 avec l'Hôpital Saint-Camille.

Rencontre avec la Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse, la CRIP et la PMI.

Rencontre et collaboration avec le CLS de Vitry-sur-Seine et de Fontenay-sous-Bois.

Rencontre avec le CMS de Champigny-sur-Marne.

4. Actions de coopération avec les autres réseaux

DAC

Le RPVM avait pu rencontrer le DAC Ouest en 2023. Une rencontre serait à prévoir avec le DAC Est également, afin de pouvoir réfléchir aux possibilités de travail partenarial concernant le parcours patient.

SOLIPAM

Travail partenarial poursuivi. Réunions RPVM – SOLIPAM le 18/03/2024 (rencontre de la nouvelle sage-femme coordinatrice du RPVM) et le 18/11/2024 en vue de la préparation d'un séminaire conjoint RPV-SOLIPAM en 2025.

Participation aux groupes de travail, RPVM représenté par la sage-femme coordinatrice :

- GT 1 : groupe de travail « opérationnel », ayant pour objectif général de mettre en place des outils et des collaborations territoriales ayant pour vocation de « garantir la continuité du parcours médico-psycho-social des femmes enceintes et de leurs nouveau-nés jusqu'au 3ème mois de vie » (suivis médical et social, ouverture de droits, accès et maintien dans l'hébergement, etc.). Réunion le 16/12.
- GT2 : Le GT 2, groupe de travail « conduite du changement », ayant pour objectif stratégique de faire du réseau SOLIPAM un « centre ressources “périnatalité / grande précarité” » (formations, informations, appui, conseil, études, manifestations, etc.). Réunion le 14/10.

Autres DSRP

- Contribution, au même titre que les autres DSRP d'Ile de France, à l'organisation de la 18^{ème} journée des réseaux le 19 novembre 2024 ; tenue du stand SOS allaitement IDF. Réunions préparatoires les 21/03 et 27/05/2024.
- Participation à la journée régionale « Exposition fœtale à l'alcool : et après ? » le 06/12, mentionnée précédemment.
- Organisation et pilotage de webinaires régionaux (cf partie C-1)
- Participation aux réunions CFDNA-ARS-DSRp dans le cadre du programme du dépistage néonatal de l'audition ; les réunions habituelles n'ont pas eu lieu dans l'année 2024 car ces dernières ont été remplacées par un webinaire régional organisé par l'ARS, la CFDNA et les DSRp. Ce webinaire a eu lieu le 23 et 25 avril 2024. L'ensemble des référents auditons et équipe médicale de chaque maternité ainsi que les ORL faisant partie dans la liste de l'annuaire ont été mis au courant par le RPVM afin d'y participer au plus grand nombre

- Séminaire des DSRP organisé par l'ARS IDF le 24/06/2024.
- Réunions régulières entre sage-femmes coordinatrices des DSRP franciliens.
- 10 réunions des coordinateurs administratifs des DSRP franciliens (réflexions sur et mise en place de documents mutualisés, échanges et questionnements autour des missions, travaux juridiques, RH, etc).
- 6 réunions RGPD avec les DSRP IDF et le cabinet ACCENS (poursuite de la mise en conformité).

REVHO

Diffusion du questionnaire REVHO en vue d'un état des lieux de l'offre de soins IVG auprès des maternités du territoire.

DAPSA

Rencontre de l'équipe le 02/04/2024.

STARAQS

Participation aux webinaires, journées de formation et enquêtes de la Staraqs.

CPTS

Le RPVM travaille en proche collaboration avec l'ensemble des CPTS du territoire qu'elles soient en fonctionnement ou en cours d'élaboration, et répond régulièrement à des demandes de « mise en lien » entre professionnel.le.s afin de contribuer au parcours d'un patient ou à l'élaboration d'un projet de santé.

CPTS Champigny : rencontrée en 2023, une réflexion était menée sur un projet de périnatalité.

CPTS Saint Maur : rencontre le 17/01/2024, travail sur l'IVG et le parcours périnatalité.

CPTS Autour du Bois : travail partenarial régulier autour des projets de la CPTS tels l'IVG ou le repérage de la dépression du post-partum, rencontre le 17/07/2024.

CPTS Autour du patient : échange avec la sage-femme Mme Anne Hunault autour des actions menées : annuaire et parcours fléché en santé mentale périnatale.

CPTS Alfortville : rencontre et réflexion sur le projet de périnatalité de la CPTS le 23/07/2024.

CPTS de la Bièvre : rencontre le 31/07 et réflexion sur le projet de périnatalité le 11/12/2024 ; projet de construction d'un annuaire en périnatalité et de parcours fléché en santé mentale périnatale.

CPTS Sucy-Noiseau : travail partenarial sur la thématique de l'IVG mené en 2023.

CPTS OCTAV : travail partenarial, rencontre le 11/09.

CPTS Vitry : rencontre le 20/09 et soutien dans la construction de leur projet en périnatalité.

Un temps d'échange avec les CPTS n'ayant pas pu être rencontrées en 2024 sera à prévoir en 2025.

5. Projets menés en partenariat

En 2024, le RPVM s'est impliqué sur plusieurs projets différents.

- **Evaluation des sorties précoces en maternité – étude BbDOM94**

Le projet d'étude intitulé "Vécu du retour à domicile post-natal précoce par les mères et les professionnels de santé : enquête qualitative" (acronyme : BbDom94) est mené par la Délégation de Recherche en Santé et Innovation (DRSI) du CHI Créteil et financé majoritairement par le RPVM.

Objectifs :

- Evaluer le parcours de soins post-natal précoce, du point de vue des mères et des professionnels impliqués dans le suivi
- Recenser les besoins des familles en termes d'accompagnement et d'organisation du retour à domicile précoce

L'intérêt principal de cette étude est de pouvoir dégager des pistes d'amélioration du parcours actuel en sortie de maternité.

Le RPVM est représenté au niveau du Conseil scientifique.

Début de l'étude prévu en 2025.

- **DESTINI**

Projet porté par l'équipe de néonatalogie du CHIC et l'UPEC, portant sur la formation aux soins critiques du nouveau-né. Ce projet a été mené en réponse à un AAP de l'ARS et est décliné en 2 branches :

- Formation initiale : TUTO-Néo : parcours pédagogique numérique (e-Learning) centré sur les soins critiques au nouveau-né et décliné en 5 modules, à destination des étudiants lors de leur formation initiale

- Formation continue : SIMU-Néo : parcours de formation complémentaire par séances de simulation *in situ* à la réanimation néonatale, à destination des professionnels de santé en charge de la réanimation néonatale.

Le RPVM a co-financé le projet sur fonds propres, permettant la formation de formateurs ainsi que l'achat de matériel pour la réalisation des formations à la réanimation néonatale par simulation. En contrepartie, l'équipe de DESTINI s'est engagée à former à minima 2 maternités du Val-de-Marne annuellement.

Début du projet en 2025.

6. Réponse à appel à projet de la caisse primaire d'assurance maladie du Val de Marne

L'année 2024 a été particulièrement dynamique en matière d'Appels à Projets pour le RPVM. D'une part, le Projet CPAM Périnatalité et Santé Environnementale, qui a été remporté en 2023, a été mis en œuvre tout au long de l'année 2024. D'autre part, le Projet CPAM Actions Innovantes – Vaccination contre la Coqueluche a été remporté en 2024 et a débuté en décembre de la même année.

Le projet CPAM PÉRINATALITÉ ET SANTE ENVIRONNEMENTALE :

Concernant le projet CPAM PÉRINATALITÉ ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, celui-ci s'est déroulé en 2024 et sera reconduit en 2025. Un atelier d'une durée de 1h30 a eu lieu chaque mois au CHU « La Pépinière » de Saint-Maur-des-Fossés. Ces ateliers avaient pour objectif de promouvoir la prévention et la sensibilisation autour de la périnatalité et de la santé environnementale, en tenant compte des besoins des femmes enceintes. Ils ont permis aux femmes enceintes, qu'elles aient ou non des enfants, ainsi qu'à leurs partenaires, d'accéder à des informations médicales cruciales pour mieux appréhender leur corps de femme avec ou sans grossesse, leur physiologie et leur état émotionnel. En outre, des renseignements administratifs ont été fournis pour les aider à s'orienter plus efficacement vers les institutions et les soins nécessaires, tout en contribuant à réduire les inégalités par rapport à la population générale.

L'âge moyen des participantes à ces ateliers était de 33 ans, avec une moyenne de 2,5 enfants par femme. Chaque atelier reflétait bien le profil des femmes présentes, prenant en compte des critères tels que l'âge, la nationalité, le nombre d'enfants et la couverture vaccinale. Des supports pédagogiques variés ont été utilisés pour illustrer les interventions, incluant des poupons, des seins en silicone, des valisettes de contraception, des coussinets d'allaitement, des tire-lait, des violentomètres et des respectomètres, ainsi que le matériel nécessaire à l'animation, tel que des ordinateurs, des projecteurs, des paperboards et des jeux de cartes pédagogiques. Les animateurs, experts dans leur domaine, ont apporté une perspective pédagogique enrichissante à ces ateliers.

Les animateurs intervenaient dans leur domaine de spécialisation apportant leur recul pédagogique ainsi que leur expérience. Les profils étaient confondus – hospitaliers, libéraux voire les deux grâce à leur recul d'expérience.

Des outils de communication ont été mis en place afin de rendre les ateliers plus attractifs et inviter par conséquent les femmes et les hommes en question.

Outils de communication (cf Annexes) : 6 affiches de sensibilisation et d'invitation.

Le projet CPAM ACTIONS INNOVANTES - VACCINATION CONTRE LA COQUELUCHE :

En 2024, le RPVM a remporté le projet : Actions Innovantes – Vaccination contre la Coqueluche.

Ce nouveau projet très riche en actions, mis en place pour les femmes enceintes, cible principale du Réseau Périnatal vise dans une échelle à la fois générale en s'adressant à toutes les femmes enceintes du département et à la fois précise en s'adressant aux femmes enceintes précaires hébergées dans des hôtels et des CHU, la sensibilisation et la prévention à l'infection de la Coqueluche qui a vu quant à elle une recrudescence les deux derniers trimestres de 2024. La sensibilisation passe par trois axes principaux et permet de faire comprendre aux femmes l'importance du vaccin contre la Coqueluche ainsi que la protection que cette dernière offre à leurs nouveau-nés. Cette sensibilisation départementale s'adresse par la suite, également à l'ensemble du noyau familial qui joue un rôle extrêmement important sur la protection du nouveau-né.

Le projet se décline comme suit :

- La création d'un podcast-vidéo animé par un expert en vaccination, le Dr Lelievre. Ce podcast, actuellement en phase de finalisation, est destiné à toutes les femmes enceintes ainsi qu'aux hommes et femmes en lien avec les nouveau-nés, à l'échelle départementale. Il sera adressé aux grandes infrastructures liées à la périnatalité : quelques grandes maternités du 94, quelques PMI, quelques centres maternels si leur équipement le permet. Le podcast – vidéo sera disponible sous ces deux formats et mis en ligne continuellement sur le site du RPVM ainsi que celui de la CPAM.

Le deuxième est le troisième axe se résumeront à :

- L'organisation de cinq webinaires à l'intention des professionnels de santé, visant à rappeler les bonnes pratiques et à favoriser les échanges sur les métiers habilités à prescrire ou à administrer le vaccin contre la coqueluche.
- La mise en place de cinq ateliers sur la vaccination contre la coqueluche, spécifiquement destinés aux femmes enceintes en situation de précarité, dans des centres hospitaliers universitaires, des hôtels ou d'autres établissements de périnatalité. Le projet se poursuit pour l'année 2025.

L'Appel à candidatures a été approuvé fin novembre avec un début réel de la mission en décembre 2024.

D. Partenaires

MSP → Maison de Santé universitaire de Sucy-en-Brie ; MSP Universitaire de Saint-Maur-des-Fossés

CMS → Maï Politzer (Arcueil) ; Pierre Rouquès (Villejuif) ; Jules Guesde (Alfortville) ; CMS Champigny-sur-Marne.

ADOC 94

COMEDE

Centre EMMAÛS De Créteil : espace famille

CSS : 32 CSS Départementaux ; 14 Municipaux ; 3 CPAM ; 1 CPEF / : MFPF ; 1 Hospitalier

CAMSP de Créteil, Champigny sur Marne, Ivry sur Seine et Vitry sur Seine

CMP de Champigny sur Marne

UPP : de Champigny-sur-Marne, Créteil, Choisy le Roi, Fontenay-sous-Bois, Chevilly-Larue, Charenton-le-Pont

Association Tremplin94 SOS femmes

Maison des Femmes de Bicêtre

AMFD

SOLIPAM

REVHO

DAPSA

3ème Rive 94

Réseau TAP

Association APCE94

FFRSP

CPTS et DAC du territoire

Service de médecine universitaire UPEC

URPS sage-femmes

CHU Emmaüs « La pépinière » à Saint Maur des Fossés

AGAPA

COALLIA

France Terre d'Asile

III Documents financiers

A. Dépenses

1/ Mission ARS

Nature des dépenses	Nature des prestations	Prévisionnel Année N	Réalisé Année N	Accord de la BASS
Section Investissement	Equipement			
	Système d'information	1700	6576	
	Achats matières et fournitures			
	TOTAL Investissement	1 700	6 577	
Section Charges de Personnel (salaires + charges)	Secrétaire 0,6 ETP	27000	25212	2399
	Assistante de coordination pédiatrique 1 ETP	50000	48795	4284
	Coordonnatrice administrative 1 ETP	79000	78972	4284
	Sage-femme coordinatrice 1 ETP	85000	73896	4484
	Chargée de mission 0,3 ETP	13000	14691	1999
	Cotisation Médecine du travail	700	720	
	Pédiatre coordinatrice 0,5 ETP	60000	60027	
	Indemnités tickets repas	6000	81	
	Formation, séminaires	5000	3900	
	TOTAL Charges de personnel	325 700	306 293	17 450
Section Fonctionnement (hors charges de personnels)	Locations de locaux et charges locatives	33700	34028	
	Assurances (hors locaux)	1300	1234	
	Travaux, entretien et réparations	1300	1302	
	Honoraires	9500	9523	
	Communication + frais postaux et de télécommunication	14200	10034	
	Déplacements, missions, réceptions	700	292	
	Formations	25000	19097	
	Informatique et site @	6500	6246	
	Pour les fédérations	1200	1314	
	Projet de recherche (BbDom94)	20500	20500	
	Fournitures administratives de bureau	1500	1496	
	Divers (frais réunion + bancaires)	1200	165	
	Charges exceptionnelles (Amortissements <2024)		7591	
	TOTAL Fonctionnement	116600	112821	
Section « Prestations dérogatoires et compléments de rémunération » (professionnels libéraux)	<i>Psychomotriciens bilan et PEC</i>	23000	11600	
	<i>Médecins</i>	17000	20480	
	TOTAL Prestations dérogatoires	40 000	32 080	
Total		484 000	457 771	17 450
				475 221

2/ Missions CPAM

CPAM « Périnatalité et santé environnementale » (2023-2024)

Nature des dépenses	Nature des prestations	Prévisionnel Année N	Réalisé Année N
Charges de Personnel (salaires + charges)	Chargée de mission et intervenants	10100	11035
	TOTAL Charges de personnel		11 035
Section Fonctionnement (Prestations)	Frais formations, achats, divers	4900	600
	TOTAL Fonctionnement		600
Total		15 000	11 635
Solde en fonds dédiés = 3 365 €			

CPAM « Actions innovantes – Vaccination contre la coqueluche » (2024-2025)

Nature des dépenses	Nature des prestations	Prévisionnel Année N	Réalisé Année N
Charges de Personnel (salaires + charges)	Rémunération personnel – construction du projet		2400
	TOTAL Charges de personnel		2400
Fonctionnement (frais opérateur web/informatique / portail net et outils informatiques divers)		5000	
	TOTAL Prestations dérogatoires		
Total		5 000	2 400
Solde en fonds dédiés = 2 600 €			

N.B : FD CPAM (écriture comptable spécifique)

B. Recettes

Sources de financement	Financement	Réalisé année N	Prévisionnel année N+1
	ARS Réseau (lignes du CPOM)	460 000	482 000
	ARS PPS (Prévention Promotion de la Santé)	24 000	24 000
	ARS autres financements (autorisation de reprise de FD)	34 342	20 000
	Communes		
	Conseil départemental (subventions)		
	Conseil régional		
	Financements privés (Fondations...)		
	Autres (CPAM)	20 000	35 600
	Total	538 342	561 600

C. Fonds dédiés

Fonds dédiés	Fonds dédiés	Montant
	FIR Réseau (lignes CPOM)	265 564
	Hors FIR Réseau	
	Total	265 564

Année	Montant de la subvention non consommée	destination d'origine par section	Commentaires	
2018	38 232,35	Dotation SEV et AUDITION	<p>Solde au 31/12/2023 : 41 712 € > Reprise de 3 480 € pour indemnisation des MP (suppléments) >> Solde au 31/12/2024 : 38 232 €</p>	
2019	8 716,00	Dotation SEV et AUDITION		
2020	28 611,00	Dotation SEV et AUDITION		
2021	-	CPOM 2021 Salaires	<p>Solde au 31/12/2023 : 10 766 € > Reprise de 17 450 € pour Ségur 2024, soit de 10 766 € // Reste à reprendre 6 684 € >> Solde au 31/12/2024 : 0 €</p>	
	3 310,00	Dotation SEV et AUDITION 2021		
2022	67 883,28	CPOM 2022 Salaires	<p>Solde au 31/12/2023 : 74 567 € > Reprise de 6 684 € de solde restant pour Ségur 2024 >> Solde au 31/12/2024 : 67 883 €</p>	
	-	CPOM 2022 Fonctionnement	<p>Solde au 31/12/2023 : 8 398,52 € > Reprise de 4 987 € pour achat 4 PC, de 114 € pour Fédérations, de 720 € pour Mission RGPD, de 2 577,52 € (sur 7 591,12 €) pour amortissements // Reste à reprendre 5 013,60 € >> Solde au 31/12/2024 : 0 €</p>	
	12 965,37	Dotation SEV et AUDITION 2022		
2023	-	CPOM 2023 Investissements	<p>Solde au 31/12/2023 : 290 € > Reprise de 290 € sur 5 013,60 € pour amortissements // Reste à reprendre 4 723,60 € >> Solde au 31/12/2024 : 0 €</p>	
	25 957,00	CPOM 2023 Salaires		
	33 528,40	CPOM 2023 Fonctionnement	<p>Solde au 31/12/2023 : 38 252 € > Reprise de 4 723,60 € de solde restant pour amortissements >> Solde au 31/12/2024 : 33 528,40 €</p>	
	3 240,00	Dotation SEV et AUDITION 2023		
2024	110,00	CPOM 2024 Investissements		
	19 406,58	CPOM 2024 Salaires		
	12 203,89	CPOM 2024 Fonctionnement		
	11 400,00	Dotation SEV et AUDITION 2024	<p>2800 € = FNP psychomot 2023 (sans doute jamais repris car déménagement, pas de prise de contact des familles et/ou fin de prise en charge) 8600 € = FNP psychomot 2024 (pour prestations 2024 effectuées en 2025 : attestations à venir durant l'année 2025 / paiements à faire)</p>	<u>43 120 €</u>
TOTAL CPOM	159 089,15			
TOTAL Dotation SEV et AUDITIO	106 474,72			
Total	265 564 €			

IV Perspectives pour l'année 2025

A. Organiser les parcours de soins adaptés aux enjeux nationaux et régionaux

1. Organiser la réponse aux demandes d'IVG

- Améliorer l'offre de soins en matière d'IVG sur le département en travaillant notamment à réduire les flux sortants
- Accompagner les structures pour leur permettre de pratiquer davantage d'IVG ; augmenter notamment le nombre de professionnel.le.s formé.e.s à la pratique des IVG à 16 SA dans chaque établissement.
- Améliorer la prise en charge en urgence des IVG 16SA
- Augmenter l'offre d'IVG sous anesthésie locale
- Continuer à mieux recenser les professionnel.le.s de ville pratiquant les IVG et actualiser l'annuaire ressource par le biais d'un questionnaire adressé à tous les adhérent.e.s ; les inciter à remplir un formulaire sur le site IVG les adresses.
- Envisager de faire signer la charte REVHO des bonnes pratiques aux échographistes recensé.e.s comme réalisant des échographies de datation sans être identifié.e.s pour le dépistage de la trisomie 21.
- Favoriser la pratique des IVG instrumentales par les sage-femmes
- Orienter les femmes en demande d'IVG
- Continuer à mettre à disposition un annuaire estival des présences d'échographistes sur le Val de Marne pratiquant les échographies de datation lors d'une demande d'IVG
- Inciter les professionnels à adopter les recommandations CNGOF concernant la prévention de l'allo-immunisation anti-RH1 lors du 1^{er} trimestre
- Créer un outil de communication à diffuser auprès des partenaires lors de la semaine de la santé sexuelle.

2. Elaborer et décliner le parcours de soins des femmes et des enfants en fonction de l'offre de soins locale, notamment en référence aux parcours de soins identifiés par la HAS

Dépistage néonatal de l'audition

- Délivrer à chaque maternité, de manière annuelle, l'exhaustivité de leur dépistage sur le suivi auditif afin d'améliorer les éventuels écarts statistiques de leur activité
- Poursuivre la formation ou les mises au point des professionnels
- Poursuivre les efforts pour limiter davantage le nombre de primo-tests non faits ou non tracés et le nombre d'enfants perdus de vue
- Continuer de mettre à jour chaque année l'annuaire des ORL ayant signé la charte du RPVM sur ce dépistage et essayer d'en « recruter » d'autres autant que cela reste possible sur tout le territoire du Val-de-Marne
- Poursuivre la prise de contact avec les ORL du territoire pour étoffer l'annuaire précité et fluidifier au maximum les délais des rdv
- Accompagner les maternités pour se mettre en conformité en matière de matériel (nombre d'appareil, maintenance selon la garantie d'achat, renouvellement)
- Améliorer l'exhaustivité du dépistage en sensibilisant les professionnels

Appel à Projets CPAM

CPAM Périnatalité et Santé Environnementale

- Reconductuon du projet en 2025
- Mise en place d'ateliers multisites
- Atteindre un plus grand nombre de femmes enceintes avec ou sans enfants et de leurs conjoints vivant dans la précarité
- Transmettre cette accessibilité d'informations sur un plus large espace au sein du Val-de-Marne afin de fluidifier de manière plus proportionnelle cette intervention de prévention et de sensibilisation
- Rendre plus accessible encore l'information en travaillant particulièrement la réinterprétation de certains concepts « codes » médicaux afin de mieux faire comprendre l'enjeu de l'atelier et les définitions essentielles qui suivent
- Compléter ces ateliers multisites avec le projet CPAM 2 Actions Innovantes – Vaccination contre la Coqueluche afin de renforcer les actions menées contre la précarité

CPAM Actions Innovantes – Vaccination contre la Coqueluche

- Mise en place du projet pour 2025
- Atteindre une population différente à chaque fois et mener cette action de sensibilisation auprès des femmes enceintes de tout le département, auprès des femmes enceintes précaires, auprès des professionnels de santé – un des piliers principaux de cette action
- Rappeler les bonnes pratiques professionnelles
- Rappeler l'importance de la vaccination
- Informer les femmes enceintes sur l'intérêt de la vaccination dans la protection du nouveau-né, et diminuer le nombre de cas d'hospitalisations et décès chez les jeunes enfants
- Sensibiliser d'un point de vue pédagogique
- Augmenter le taux de protection avec la stratégie dite de « cocooning »
- Transmission d'un outil pédagogique « Podcast-vidéo » à toute la population du département
- Cibler la population
- Augmenter le taux de vaccination contre la Coqueluche

EPP

- Poursuivre la formation des professionnel.le.s en changeant le format des formations pour en améliorer l'attractivité
- Continuer d'informer les professionnel.le.s sur le caractère obligatoire de cet entretien
- Développer les canaux de communication auprès du public et des professionnel.le.s sur ce thème notamment grâce au partenariat avec la CPAM
- Contribuer à améliorer les pratiques pour que l'EPP soit réellement un acte indépendant de toute consultation ou ouverture de dossier
- Travailler avec nos partenaires sur le moyen de mieux recenser et évaluer ces entretiens.

Violences

- Poursuivre le partenariat avec l'association tremplin 94
- Développer le partenariat avec la maison des femmes de Bicêtre

- Faciliter le dépôt de plainte même en dehors des commissariats
- Actualiser l'annuaire ressource avec notamment les contacts des référents en commissariat
- Participer au groupe de travail VFF piloté par Madame MARTIN, déléguée à l'égalité femmes-hommes auprès du préfet
- Aboutir à la signature d'une convention départementale des prises en charge des femmes victimes de violences
- Poursuivre l'animation du groupe de travail entre professionnel.le.s des 8 maternités, de la PMI et de Tremplin 94 afin de permettre un partage d'expérience et de fluidifier les parcours
- Réfléchir à la possibilité d'élargir les permanences tremplin 94 en maternité aux maternités privées du département

Santé mentale

- Participation aux groupes de travail départementaux du PTSM
- Proposer une formation « Psychiatrie et périnatalité » qui a été annulée en 2024
- Poursuivre l'état des lieux du fonctionnement des maternités en termes de repérage, prise en charge et orientation
- Reconduire la formation à l'Entretien Postnatal Précoce
- Améliorer le partenariat avec les unités mère-bébé pour le pôle périnat du réseau
- Participer à la commission régionale de santé mentale périnatale
- Accompagner la mise en place des unités de psychiatrie périnatale
- Initier un travail collaboratif de recensement des ressources territoriales et réflexion à un parcours fléché et gradué, facilitant l'orientation des femmes

Vulnérabilité sociale

- Poursuivre le travail partenarial avec SOLIPAM
- Poursuivre le partenariat avec les équipes mobiles du département et contribuer à leur visibilité
- Développer le partenariat avec les EDS du département

Indicateurs

- Continuer à suivre les indicateurs de santé périnatale et de suivi des enfants vulnérables

- Réfléchir aux actions possibles en lien avec les indicateurs défavorables
- Contribuer à réduire le taux de mortalité infantile, par la poursuite du travail engagé conjointement avec l'ARS IDF, l'ARS DD94 et la PMI dans le cadre du groupe de réflexion et du séminaire sur la mortalité infantile ; faire le point sur le projet de collaboration avec l'institut Renaudot

SEV

- Poursuite démarche **d'amélioration de la qualité du suivi** (rappel mail et relance sms)
- **Recrutement de médecins pilotes de ville** (PMI, libéraux et CMS)
- **Liens de partenariat** sur tout le territoire pour favoriser au mieux le parcours et l'orientation des enfants et familles

Harmonisation régionale :

- **Formation socle SEV** (réflexion certif° Qualiopi), avec maintien des soirées RPVM pour **animation locale de réseau**
- Finalisation de **documents SEV régionaux** : plaquette SEV, charte d'adhésion psychomotriciens et médecins pilotes
- Ateliers régionaux avec SESAN pour le déploiement du **parcours SEV de Santélien**
- Réflexion sur un **partenariat régional avec l'Association des Kinésithérapeutes Pédiatriques d'Ile de France** (AKPIF)

B. Aider et accompagner les acteurs de l'offre de soins

1. Offrir un appui méthodologique aux acteurs locaux de la périnatalité en matière d'organisation, de coordination et d'évaluation de la prise en charge sur le territoire

Parcours sortie de maternité

- Objectifs NuHo
- Poursuivre le travail de mise en lien maternité-PMI-CPTS
- Lancer le projet d'évaluation BbDom94 afin de dégager des pistes d'amélioration du parcours de soins en cas de sortie précoce

Orienter les demandes d'IVG notamment celles après 14sa

Renforcer le partenariat avec les sages-femmes travaillant en plateau technique ou réalisant des accouchements à domicile

- Participer à la commission régionale sur lAAD et l'accouchement en plateau technique organisé par l'ARS IDF, offre de soins
- Faciliter et sécuriser le parcours patient
- Améliorer pour cette patientèle l'accès au primo-test du dépistage néonatal de l'audition

Promotion, accompagnement, soutien de l'allaitement maternel

- Finaliser l'état des lieux sur la prise en charge des mastites et des abcès du sein débuté en septembre 2023 ; état des lieux auprès des hôpitaux et des professionnel.le.s de ville grâce au partenariat privilégié en place avec les CPTS
- Poursuivre le travail au sein du dispositif SOS Allaitement IDF et contribuer à son bon fonctionnement
- Organiser le webinaire « Allaitement en situation de grande précarité » dans le cadre de SOS Allaitement IDF
- Actualiser régulièrement et enrichir l'annuaire ressources
- Augmenter le nombre d'écoutant.e.s
- Reconduire la formation allaitement proposé chaque année à nos adhérent.e.s

Démarche qualité des échographies fœtales

- Actualiser en temps réel le listing des échographistes identifiés pour le dépistage de la trisomie 21
- Poursuivre le contrôle qualité
- Poursuite de suivi des régularisations de diplôme : obligation d'avoir un DIU pour les professionnels ayant débuté la pratique des échographies fœtales à partir de 1997 (arrêté de 2018)
- Effectuer une soirée à thème afin de sensibiliser et échanger sur les bonnes pratiques des échographies du 1^{er} trimestre T21 et établir un lien de proximité entre le RPVM et les échographistes.

Projet Réduction de la Mortalité Infantile

- Poursuivre le travail engagé au niveau départemental, au travers d'actions ciblées (fiches actions)
- Participation et organisation de la soirée annuelle de restitution des travaux

2. Former les professionnels de la santé périnatale

Programme prévu pour le 1^{er} semestre de 2025 :

- « Formation à la réanimation néonatale par simulation » : par LabForSims en janvier → reporté
- « Santé environnementale » : par FEES, le 10 et 11 février → complet
- « Entretien Post-Natal Précoce » : par Docformed, le 25 et 27 mars et 8 avril → complet
- « L'allaitement maternel» par Michelle BACHELARD, le 10 avril → complet
- Séminaire conjoint SOLIPAM – RPVM « Orientation et accompagnement des femmes enceintes et accouchées en situation de précarité » : le 15 mai
- « Violences conjugales : du repérage à l'orientation des femmes victimes » : par Tremplin 94, le 12 juin

Programme envisagé (thématisques) pour le 2^e semestre 2025 : deuil périnatal, analyse du RCF, allaitement maternel, IVG.

Webinaires régionaux prévus :

- « ENCMM 2016-2018 : les morts maternelles par pathologies cardio-vasculaires » le 04/02
- « ENCMM 2016-2018 : les morts maternelles par hémorragie obstétricale » le 10/04
- « Allaitement en situation de grande précarité » le 28/04
- « Besoin d'un avis en infectiologie ? » le 15/05
- « ENCMM 2016-2018 : mortalité maternelle chez les femmes en situation de vulnérabilité sociale » le 10/06

Suivre la mise en œuvre du projet DESTINI avec la formation par simulation de 2 maternités à la réanimation néonatale.

3. Diffuser des informations ascendantes vers les autorités sanitaires et descendantes à l'intention des professionnels, des structures et des usagers

- Animer et actualiser régulièrement le site internet espace public et espace professionnel.
- Alimenter et transmettre les informations sur Linkedin (y compris la newsletter mensuelle du réseau) – Nouveauté en 2024.
- Rester vigilant aux problématiques liées en tensions RH en maternité et en réa-néonat.
- Continuer à sensibiliser et accompagner les professionnel.le.s dans le signalement des EI et EIG
- Continuer à recenser les cas de morts maternelles sur le territoire
- Poursuivre la collaboration en place avec l'ARS DD94

C. Maintenir la stabilité de l'équipe salariée

- Recruter une secrétaire pour le remplacement de Mme JAHAN qui prend sa retraite en décembre 2025, et assurer un tuilage d'un mois pour le poste.
- Prévoir une journée « cohésion d'équipe » (format non défini).

D. Réviser les tarifs et améliorer les conditions d'adhésions / accès aux formations (via le site internet)

V Annexes

Membres du Conseil d'administration du Réseau périnatal du Val de Marne (RPVM)



Membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION du RPVM

Nom, Prénom	Fonction, Etablissement
Dr GAUDRY Danielle	<i>Présidente</i>
Mr IRURETA-GOYENA Andrés	<i>Trésorier</i>
Mme DOMINGUES Maïté	<i>Sage-femme coordinatrice – CHI Créteil</i>
Mme IRAOLA Elisabeth	<i>Chargée de mission - PMI</i>
Mme CRESPIN Stéphanie	<i>Sage-femme coordinatrice en maïeutique – CHI Créteil</i>
Dr AZCONA Barbara	<i>Pédiatre - PMI</i>
Mme MIGNONI Lisa	<i>Psychomotricienne</i>
Mme GARCIA Lucie	<i>Directrice de l'AMFD</i>
Mme DUBOURG Catherine	<i>Psychomotricienne</i>
Mme HUNAULT Anne	<i>Sage-femme cadre – Hôpital Armand Brillat</i>

MAJ 31/12/2024

Membres du Comité scientifique du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)



Membres du COMITÉ SCIENTIFIQUE du RPVM

Nom, Prénom	Fonction, Etablissement
Mme BACHELARD Michelle	<i>Sage-femme libérale - Nogent-sur-Marne</i>
Dr BENANI Mohammed	<i>Pédiatre libéral - St-Maur</i>
Dr BURESI Isabelle	<i>Directrice de la PMI - Créteil</i>
Dr CLAVIER Frédéric	<i>Orthopédiste pédiatrique - Hôpital de Saint-Maurice</i>
Mme DUFANT	<i>Diététicienne-nutritionniste – Vitry-sur-Seine</i>
Mme GENTEL Agnès	<i>Sage-femme - DPN CHI Créteil</i>
Dr Farah KELLOU-SIDHOUM	<i>Kinésithérapeute – Champigny-sur-Marne</i>
Dr LAMZALAH Abdessamade	<i>Gynécologue-Obstétricien échographiste - Créteil</i>
Dr LEVAILLANT Jean-Marc	<i>Gynécologue-Obstétricien échographiste libéral - Créteil</i>
Dr MAMY Laurent	<i>Gynécologie-obstétricien-échographiste libéral – St-Maur</i>
Dr RUEL Christine	<i>Pédo-psychiatre – CMPP Saint-Maurice</i>
Dr ZIRAH Clément	<i>Radiologue libéral - Maisons-Alfort</i>

MIN 33/12/2024

Membres du Comité T21 du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)



Commission T21 du RPVM

Nom, Prénom	Fonction, Etablissement
Dr Thibaud VERNET	<i>Gynécologue-obstétricien, Responsable échographiste CHI Créteil, Échographiste référent du RPVM</i>
Dr Vanina CASTAIGNE	<i>Gynécologue obstétricien, Responsable de l'Unité de Diagnostic Anténatal CHI Créteil</i>

Membres du Bureau du Réseau Périnatal du Val de Marne (RPVM)



Membres du BUREAU du RPVM

Nom, Prénom	Fonction, Etablissement
Dr GAUDRY Danielle	<i>Gynécologue-obstétricienne et Présidente du RPVM</i>
Mr IRURETA-GOYENA Andrès	<i>Cadre de pôle CHI Créteil et Trésorier du RPVM</i>
Mme Catherine DUBOURG	<i>Psychomotricienne libérale - Wissous</i>
Mme Anne HUNAULT	<i>Sage-femme cadre, HP Armand Brillard - Nogent</i>

Plaquette Réseau et marque-page (nouveauté 2024)





Pour
les professionnels
avec une adhésion

- Un annuaire de professionnel.le.s
- Une base documentaire
- Des formations et des événements
- L'agrément des échographistes pour le dépistage de la trisomie 21
- Des groupes de travail thématiques
- Des supports de communication



Pour les parents
et futurs parents

- L'aide à l'accès aux soins
- L'accès à l'IVG
- L'orientation vers les professionnel.les du réseau
- Le suivi des nouveau-nés à risque
- Le dépistage néonatal de l'audition
- Des supports d'information
- Un annuaire des échographistes agréé.es pour le dépistage combiné de la trisomie 21 au premier trimestre

Les missions du réseau :

- Améliorer l'accès aux soins, la qualité et la sécurité des soins, en élaborant des protocoles de prise en charge communs, et en participant à la formation des acteurs de la périnatalité
- Améliorer la coordination des soins en développant un système d'information et en favorisant les échanges de pratiques entre professionnel.le.s
- Mettre en place un accompagnement médico-psycho-social de la mère et de l'enfant
- Organiser le suivi des nouveau-nés vulnérables en améliorant le dépistage de pathologies/handicaps et en favorisant une prise en charge adaptée et précoce
- Produire des données épidémiologiques de santé périnatale
- Favoriser l'accès du public aux messages de santé publique en relayant les campagnes nationales de prévention, en participant ou en mettant en œuvre des actions de promotion de la santé



- 8 Maternités
- 6 services de néonatalogie
- 2 services de réanimation néonatale
- le service de PMI
- des professionnel.les de ville :
médecins généralistes,
gynécologues obstétricien.nes,
sages-femmes, pédiatres,
radiologues et échographistes,
anesthésistes, biologistes, ORL,
psychologues,
psychomotricien.nes,
conseiller.e.s conjugaux.ales et
familiaux.ales, infirmier.e.s,
diététicien.ne.s,
kinésithérapeutes,
travailleur.euse.s sociaux.ales,
pharmacien.nes...

Contactez-nous

Réseau Périnatal
du
Val de Marne

1 voie Félix Eboué
94000 Créteil

01 84 77 09 10

✉ contact@rpvm.fr

🌐 www.rpvm.fr

LinkedIn icon www.linkedin.com/in/rpvm



**Vous êtes professionnels,
futur parent
ou parent...**



**Un Réseau de
proximité
pour vous
accompagner**



Plaquette SEV à destination des familles

Chers Parents,



Votre enfant a été hospitalisé à sa naissance soit parce qu'il est né trop tôt, avec un petit poids ou que sa naissance a été particulière.

Comme tous les enfants, il va avoir un suivi pédiatrique mais en raison de sa prématureté ou de sa santé, l'équipe soignante vous a expliqué qu'il serait souhaitable qu'il ait un suivi spécialisé.

Le Réseau Périnatal du Val de Marne se propose de vous accompagner et d'organiser ce suivi jusqu'à ses 7 ans.

Vous êtes libre de l'accepter ou de le refuser. Tout accord passera par la signature d'un consentement. Les informations médicales concernant votre enfant seront alors enregistrées sur un logiciel sécurisé accessible aux professionnels du réseau qui s'occupe de lui.

Le suivi des nouveau-nés dits "vulnérables" vous sera présenté durant l'hospitalisation de votre enfant.

N'hésitez pas à poser des questions à l'équipe soignante !

Le Réseau Périnatal du Val de Marne

Pour quels enfants ?

Les enfants nés **prématurément***, avec un **petit poids*** et/ou hospitalisés pour un **problème de santé spécifique**.



Le suivi de votre enfant

A conserver dans son carnet de santé

NOM/Prénom :
Médecin Pilote :
Modalités de prise de RDV :

Ses consultations "réseau"

4 mois d'AC* :

9 mois d'AC* (facultative) :

12 mois d'AC* :

18 mois d'AC* (facultative) :

24 mois d'AC* :

3 ans :

4 ans :

5 ans :

6 ans :

7 ans (fin du suivi) :

* selon critères

AC = âge corrigé



CONTACT

Vous avez des questions sur le suivi de votre enfant ?

N'hésitez pas à contacter la coordination pédiatrique du Réseau !

01 84 77 09 11

sev@rpvm.fr

Pour mieux nous connaître



www.rpvm.fr



1 voie Félix Eboué
94000 Créteil

Comment s'organise le suivi ?

Votre enfant sera suivi lors de **consultations spécifiques** qui durent environ 45 minutes.

Elles sont réalisées à des **âges clés** (4 mois, 12 mois puis une fois par an jusqu'aux 7 ans) selon le calendrier joint.

Ce suivi spécialisé ne remplace pas le suivi médical habituel de votre enfant assuré par votre médecin traitant (généraliste ou pédiatre) !

Par qui est-il assuré ?

Par un **médecin pilote** exerçant à l'hôpital ou en ville (PMI, CMS, libéral) et qui a reçu une formation spécifique sur le neuro-développement de l'enfant.

Dans certains cas, il peut aussi être le médecin traitant (à voir avec la coordination du réseau).

Par d'autres professionnels de santé du réseau qui peuvent intervenir, si besoin, dans la prise en charge de votre enfant : orthophoniste, psychomotricien, ...

Réseau Périnatal du VAL de MARNE



Votre enfant est né avec une vulnérabilité ?

Le Réseau Périnatal du Val de Marne vous propose un suivi individualisé, régulier et adapté de sa naissance à ses 7 ans



Charte graphique du réseau (refonte en juillet 2024)



Couleurs :

CMJN / Print				RVB / Digital			
[Color swatch]	[Color swatch]	[Color swatch]	[Color swatch]	[Color swatch]	[Color swatch]	[Color swatch]	[Color swatch]
C 0 M 0 J 0 N 0	C 13 M 3 J 2 N 0	C 75 M 0 J 45 N 0	C 75 M 35 J 35 N 28	R 255 G 255 B 255	R 227 G 238 B 237	R 7 V 176 B 160	R 2 V 176 B 150
B 80%	B 80%	B 80%	B 80%	B 006663	B 07B0A0	B 07B0A0	B 006663

Typographies :

Tit Marie Modifiée Réseau Périnatal du Val de Marne

Arial Rounded MT Bold VAL de MARNE

Idéalement associées à :

Avenir Next - Medium : RPVM	au	Arial - Regular : RPVM
ÉVITER DE SOULIGNER les titres		Un texte BLANC fonctionne très BIEN
Plutôt CHOISIR DES PAVES DE COULEUR		Cet effet peut être réalisé via WORD
JOUER avec le GRAS et l'italic ...		Pour mettre PLUS en AVANT l'important

Plaquette IVG

Lignes directes IVG pour joindre les professionnels (de 9h à 16h du lundi au vendredi).

CENTRES HOSPITALIERS PUBLICS

CHU Bicêtre 01 45 21 22 15 / 77 50
CHI Crèche 01 57 02 33 00
CHU Mureaux Saint Georges 01 40 86 20 08
Hôpitaux de Saint Maurice (HSM) Découlomb 01 42 96 60 10

ÉTABLISSEMENTS PRIVES

Hôpital Privé Armand Brillat 01 48 74 32 16
Hôpital Privé de Marne la Vallée 01 77 74 15 62
Clinique Gaston Méliès 01 49 76 76 49
Hôpital Privé de Vitry 01 45 59 55 02 (au Découlomb)

PROFESSIONNELS DE VILLE

Ayant passé une convention avec un établissement de santé autorisé

Vous pouvez accéder à leurs coordonnées auprès du Réseau Périnatal du Val de Marne 01 84 77 09 10 / 09 13

Pour en savoir plus:

<http://www.rppm.fr/mon-reseau-patient/les-rgs-socialite>

Adresses utiles



Iglesadresses.org

<https://iglesadresses.org/>

Centres de santé sexuelle (CPEF) :



VAL de MARNE

Le Département

<https://www.valdemarne.fr/la-votre-centre-anonyme-des-equipements2/>



le planning

familial



Association

Nationale

des

Centres

d'

IVG

et

de

Contraception

<http://www.ancm-ivg.net/>

Venez témoigner de votre expérience en renseignant le questionnaire anonyme en ligne de l'ARS :

<http://www.ars.sante.fr/questionnaire/>



Plateforme téléphonique IVG - N°National
0 800 08 11 11 Service à appeler
dimanche et gracieux

Le lundi de 9h à 22h ; du mardi au samedi de 9h à 20h

**Vous êtes enceinte
Vous envisagez
l'IVG**



CHOISIR SA MÉTHODE

Aide du médecin ou de la sage-femme et en fonction de divers paramètres (âge de la grossesse, état de santé, etc...) vous pouvez choisir la méthode

2 méthodes sont proposées

1- L'IVG MÉDICAMENTEUSE

Elle se pratique dans un cabinet médical ou dans un centre de santé, sous anesthésie locale ou générale.
L'hospitalisation ne dure que quelques heures.

- Par la prise de deux médicaments, séparée de 24 à 48h.
- Plus de 7 semaines de grossesse
- Pas d'interdiction tout au contraire de la téléconsultation

Cette méthode consiste

en une aspiration du contenu de l'utérus, avant la fin de la 14^e semaine de grossesse.

Àu moment de l'IVG, il vous sera prescrit selon la méthode pratiquée.

- Des médicaments contre la douleur et une contraception
- Une visite de suivi (avec une échographie ou un bilan sanguin) 10 à 21 jours après.

La Sécurité sociale rembourse l'IVG et les examens complémentaires à **100%**

**ATTENTION AUX
DÉLAIS LÉGAUX !
PRENEZ CONTACT AU
PLUS VITE MÊME SI
VOUS HÉSITEZ**

Seule la femme concernée peut en faire la demande

Seul un médecin ou une sage-femme peut la pratiquer

**Le choix d'une IVG est un
CHOIX PERSONNEL
encadré par la loi**

- Un **entretien psycho-social** doit être proposé à toutes les femmes
- Cet entretien psycho-social est **obligatoire pour les mineures**
- Il n'existe plus de délai de réflexion imposé suite à la demande d'IVG
- Si le professionnel de santé contacté ne pratique pas l'IVG, il vous orientera vers un autre professionnel de santé afin d'être pris en charge.

Affiche SOS Allaitement



**Vous rencontrez des difficultés
avec votre allaitement ?**

- Ne restez pas sans réponse
- Des professionnels de santé pour vous conseiller

0 800 800 315 Service & appel gratuits

Gratuit depuis un fixe ou un portable - A partir du 1er janvier 2022

7 jours /7

- En semaine : **19h - 22h**
- Week End et Jours fériés :
10h - 13h et 18h - 21h



Programme de la formation « Maternité, petite enfance et cultures »

FORMATION

"MATERNITÉ, PETITE ENFANCE ET CULTURES "

Quand ? Mardi **16** janvier 2024, de 9H30 à 17H30*

Où ? Maison départementale des syndicats, 11/13 rue des archives, 94000 Créteil

Pour qui ? Tou.te.s les adhérent.e.s du champ de la périnatalité

Objectif ? Sensibilisation à la question de la transculturalité dans le contexte de la périnatalité et de la parentalité.
Savoir faire « un pas de côté » par rapport à notre propre culture pour mieux écouter l'autre et de ce fait, mieux l'accompagner.

Nombre de participants ? 15

Programme : dispensé par  Association Françoise et Eugène MINKOWSKI

Matinée :

1. Introduction sur le développement de la parentalité et l'attachement parent-enfant en situation transculturelle.
2. L'exil, le parcours migratoire, les événements traumatisques : quelles conséquences sur le lien parent-enfant et les premières interactions.
3. Éclairage de l'Anthropologie Médical Clinique sur la compréhension du vécu des parents.

Après-midi :

1. Les représentations culturelles autour de la naissance et de l'accueil de l'enfant.
2. Jeux de rôle et/ou étude de cas cliniques et discussion.

* Pause déjeuner libre, repos non fourni

Réseau Périnatal du Val de Marne - 1 Voie Félix Eboué - 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation « Déficience intellectuelle / handicap psychique et parentalité »



"DÉFICIENCE INTELLECTUELLE / HANDICAP PSYCHIQUE ET PARENTALITÉ"

Quand ? les **5 & 6 FÉVRIER 2024 de 9H à 17H** (2 jours)

Où ? RPVM - 1 voie Félix Eboué - 94000 Créteil (1er ét., bureau 113)

Pour qui ? médecins, sages-femmes, infirmier.es, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, aides-soignant.es, travailleur.euses sociaux, éducateur.trice.s, psychologues

Nombre de participants : 15 personnes maximum

Intervenant :  ARFI
Association de Recherche et de Formation sur l'Insertion

Le programme :

- Devenir et être parent : Qu'est-ce que ça veut dire que d'être parent au sens le plus large ? / Le processus de parentalisation ou comment devient-on parent : les différentes étapes, la position de chaque parent
- Les difficultés d'être parent en ayant un handicap : Parents handicapés ; de quel handicap parle-t-on ? / Distinction entre les différents types de handicap mental et les effets sur leur fonction parentale / Les problèmes que rencontrent les personnes handicapées en situation de parentalité
- Les besoins spécifiques de l'enfant qui a des parents avec un handicap : Qu'est-ce qui se passe quand l'enfant est différent de ses parents en termes de handicap ? / Que peut-on proposer aux enfants, quels espaces ?
- L'accompagnement de la parentalité. Le travail pour la mise en place du lien mère-enfant, parent-enfant ? / Les médiations possibles à mettre en place pour soutenir le lien mère-enfant, parent-enfant / Le travail pluridisciplinaire entre les professionnels qui soutiennent les parents et ceux qui travaillent auprès des enfants, les partenariats

• Pause déjeuner libre, repos non fourni

Réseau Périnatal du Val de Marne - 1 Voie Félix Eboué - 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation « Allaitement maternel d'un enfant prématuré »



"ALLAITEMENT MATERNEL D'UN ENFANT PRÉMATURÉ "

Quand ? Mardi 5 mars 2024, de 9H30 à 17H30*

Où ? CHU Bicêtre, 78 rue du Général Leclerc, 94270 Le Kremlin Bicêtre,
dans les locaux du service de néonatalogie

Pour qui ? les professionnel.le.s de réanimation néonatale du CHU Bicêtre

Objectif ? Former les professionnel.le.s de réanimation néonatale à l'allaitement

Nombre de participants ? 15

Programme : dispensé par
Mme Michelle BACHELARD, sage-femme conseillère en lactation

1. Anatomie du sein et physiologie de la lactation, particularité de la prématurité
2. Composition du lait maternel et spécificité du lait de nouveau-né prématuré
3. Mise en place de la lactation
4. Spécificité de la néonatalogie
5. Cas cliniques

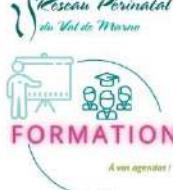
Attention : Pour pouvoir participer à cette formation, il convient d'être adhérent.e au RPVM.
Si ce n'est pas encore le cas >>> veuillez scanner le QR code :

- Pause déjeuner libre ; repas non fourni



Réseau Périnatal du Val de Marne - 1 Voie Félix Eboué - 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / E-mail : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation « Comment parler de droits et de santé sexuelle aux femmes migrantes »



Quand ? le lundi **11 mars** de 9H30 à 13H30

Où ? au Réseau Périnatal du Val de Marne - 1 voie Félix Éboué - 94000 Crétteil

Pour qui ? tous les professionnels du secteur médico-social, adhérents du RPVM

Objectif : acquérir des connaissances en **santé sexuelle** pour améliorer la prise en charge médico-sociale des femmes migrantes originaires d'Afrique subsaharienne.

Nombre de participants : 15 personnes maximum

Intervenants :
La formation est animée par deux conseillères en santé sexuelle et droits humains de l'association IKAMBERE "La Maison Accueillante"

Le programme :

- > Apports théoriques sur la santé sexuelle
- > Mise en situation pour s'approprier les principes de l'animation d'un groupe de parole autour de la santé sexuelle.

A l'issue de la formation, les professionnels pourront bénéficier :

- d'un livret pédagogique reprenant les concepts clés abordés pendant la formation ainsi que les principes de l'animation d'un groupe de parole
- d'un présentoir contenant les cartes pédagogiques, support pour animer les groupes de parole

Réseau Périnatal du Val de Marne - 1 Voie Félix Éboué - 94 000 Crétteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secrétariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation « Grossesse et addiction »



"GROSSESSE ET ADDICTION"

Quand ? *Le jeudi 4 Avril 2024 de 9H à 17H**

Où ? *Au RPVM - 1 voie Félix Éboué - 94000 Créteil*

Pour qui ? *Tous les adhérents du RPVM*

Nombre de participants : *15 personnes maximum*

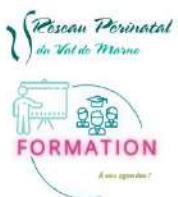
Intervenante : **Dr Sarah COSCAS**
Praticien hospitalier, Psychiatre addictologue

Le programme :

- Actualiser ses connaissances générales en addictologie
- Travailler sur les idées reçues en matière d'addiction
- Améliorer le repérage et la prise en charge personnalisée des femmes en période de périnatalité ayant des conduites addictives
- Se sentir plus à l'aise pour aborder les consommations de substances psychoactives avec les femmes enceintes
 - Pause déjeuner libre -, repas non fourni

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Éboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation « Périnatalité et addictions : travailler en réseau pour soutenir les liens »



"PÉRINATALITÉ ET ADDICTIONS : TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR SOUTENIR LES LIENS"

Quand ? **Le mardi 23 Avril 2024 de 14H à 17H**

Où ? **Au RPVM - 1 voie Félix Éboué - 94000 Crétel**

Pour qui ? **Tous les adhérents du RPVM**

Nombre de participants : **15 personnes maximum**

Intervenants : **DAPSA (Dispositif d'Appui à la Périnatalité et aux Soins Ambulatoires) et la MCATMS94 (Maison Communale des Addictions des Troubles Mentaux et de la Santé)**

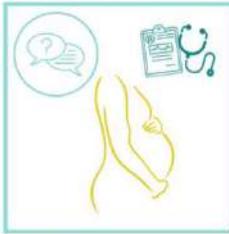
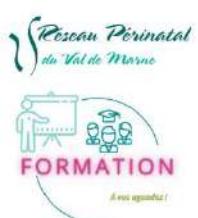
Tommy Caroff (Directeur, Dapsa)
Marlène Fabbro et Catherine Machi (Cadres socio-éducatives, Dapsa),
Philippe Languenou (Directeur de la MCATMS94)

Le programme :

- **Introduction de la demi-journée**
- **Illustration d'un travail en réseau** : parcours croisés entre la périnatalité et l'addictologie
- **Présentation du DAPSA** : un dispositif d'appui, dans les contextes de travail qui décalent
- **Les ressources locales en addictologie** : entre savoir ce qui existe et savoir ce qu'on peut en attendre, un annuaire à faire vivre !

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Éboué – 94 000 Crétel
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Formation « Entretien Prénatal Précoce, Entretien Postnatal Précoce et Parcours 1000 jours »



“ ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE (EPP), ENTRETIEN POSTNATAL PRÉCOCE (EPNP) ET PARCOURS DES 1000 JOURS ”

Quand ? **Du mardi 28 au jeudi 30 MAI 2024 (3 jours)**
de 9H à 17H*

* Pauses déjeuner libres - , repas non fournis

Où ? **Au RPVM - 1 voie Félix Éboué - 94000 Créteil**

Pour qui ? **Sage-femmes et médecins en périnatalité (adhérents)**

Nombre de participants : **15 personnes maximum**

Intervenante :

Béatrice BABY, sage-femme



Organisme de Développement
Professionnel Continue (ODPC)
dans le domaine de l'obstétrique et de la santé

Le programme :

• Journée 1 : L'entretien prénatal précoce (EPP)

Analyse des pratiques professionnelles / Retours d'expériences / Le contexte réglementaire

• Journée 2 : L'entretien postnatal précoce (EPNP)

Intégration de l'EPNP dans le parcours de soins / Accompagner l'après naissance
dans une démarche de prévention / Jeux de rôles

• Journée 3 : En pratique dans le 94

Travaux de groupe / Mise en situation professionnelle / Créeer du lien hôpital-ville et
fédérer le travail d'un réseau de professionnels de la naissance

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Éboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation à la réanimation avancée néonatale

Page 4 sur 12

Page 4 sur 12

2. NOTRE PROPOSITION ET PROGRAMME PROPOSÉ

2.1 Le cadre général du Projet

Programme	Formation à la réanimation avancée néonatale - FRAN
Catégorie professionnelle	Pédiatres exerçant en maternité, sage-femmes, infirmiers et infirmiers de puériculture
Format et Durée	2 jours de formation en présentiel
Nombre de participants par groupe	12 participants maximum
Période de réalisation	Octobre 2024

2.2 Les compétences et objectifs visés

- Maîtriser la prise en charge d'une détresse vitale du nouveau-né selon les recommandations actuelles (ILCOR 2020)
- Comprendre la physiologie de l'adaptation extra-utérine
- Connaître les différentes situations de détresse vitale du nouveau-né en salle de naissance

2.3 Détroulé détaillé de la formation

Première journée			
Horaires	Objectifs pédagogiques	Principaux contenus	Démarche et outils pédagogiques
09h00 09h40	Présenter la formation et recueillir les attentes et besoins	Accueil des participants Point sur les connaissances de la thématique	Tour de table de présentation
09h40 12h30	Apprendre les bases physiologiques de l'adaptation extra-utérine du nouveau-né	Introduction à la néonatalogie Organisation des soins périnataux, réseaux de soins, transport du nouveau-né Adaptation à la vie extra-utérine : adaptation de la fonction respiratoire et hémodynamique, thermorégulation du nouveau-né Particularités pharmacologiques du fœtus et du nouveau-né Antibiothérapie à la naissance : qui ? quand, comment	Présentation théorique Diaporama Cas cliniques avec matériel de réanimation et mannequins Discussion avec le groupe

Pause déjeuner en groupe

Horaires	Objectifs pédagogiques	Principaux contenus	Démarche et outils pédagogiques
----------	------------------------	---------------------	---------------------------------

PANACÉA CONSEIL & FORMATION SANTÉ Organisation de formations professionnelles continue en partenariat avec le numéro 775 02308 75 (sous le profit de la région Ile-de-France) - SAS au capital de 100 000€ - Siège social : 22 rue Georges Braque 75017 Paris - RCS Paris - 5181 407 952 046 10038
www.panacea-conseil.com

13h30 15h30	Organiser la prise en charge du nouveau-né normal et du nouveau-né malade La salle de naissance : Préparation, vérification, grands principes de la réanimation en salle de naissance	Examen clinique et prise en charge du nouveau-né normal et du nouveau-né malade La salle de naissance : Préparation, vérification, grands principes de la réanimation en salle de naissance	Diaporama Discussion avec le groupe
15h30 17h00	Connaitre les principales détresses néonatales Asphyxie périnatale Algorithme de réanimation du nouveau-né (selon ILCOR 2020) Ateliers pratiques : conduite des ateliers en équipe	Principales détresses néonatales Asphyxie périnatale Algorithme de réanimation du nouveau-né (selon ILCOR 2020) Ateliers pratiques : conduite des ateliers en équipe	Ateliers pratiques : Simulation sur mannequin nouveau-né • Libération des voies aériennes • Techniques d'oxygénation, ventilation non-invasive • Intubation trachéale et ventilation assistée • Pose de KVO

Fin de journée – synthèse et bilan de la journée de formation

Deuxième journée			
Horaires	Objectifs pédagogiques	Principaux contenus	Démarche et outils pédagogiques
9h00 9h40	Réactiver les apports de la veille	Reprise des notions clés vues en jour 1	Tour de table
09h40 12h30	Savoir prendre en charge les principales pathologies néonatales	Grandes pathologies : - Infection materno-fœtale - Liquide de méconial - Hypotonie et convulsions néonatales - Conduite à tenir devant une détresse respiratoire Rôle de chacun dans l'équipe lors de la prise en charge du nouveau-né	Diaporama Cas cliniques avec matériel de réanimation et mannequins

Pause déjeuner en groupe

Horaires	Objectifs pédagogiques	Principaux contenus	Démarche et outils pédagogiques
13h30 17h00	Connaitre les principales cardiopathies néonatales Sensibiliser à la dimension éthique en cas de réanimation	Cardiopathies congénitales Ethique : - initier la réanimation - refus de réanimation - arrêt de réanimation	Présentation théorique Support théorique Echanges entre les participants

Fin de journée – synthèse et bilan de la journée de formation

PANACÉA CONSEIL & FORMATION SANTÉ Organisation de formations professionnelles continue en partenariat avec le numéro 775 02308 75 (sous le profit de la région Ile-de-France) - SAS au capital de 100 000€ - Siège social : 22 rue Georges Braque 75017 Paris - RCS Paris - 5181 407 952 046 10038
www.panacea-conseil.com

Formation « Violences et vulnérabilités : comprendre et prendre en charge, à travers l'expérience de la Maison des Femmes de Saint-Denis »



"VIOLENCES ET VULNÉRABILITÉS"

Quand ? le jeudi **17 octobre 2024** de 9H30 à 16H30

Où ? au Réseau Périnatal du Val de Marne - 1 voie Félix Éboué - 94000 Créteil

Pour qui ? tous les professionnels du secteur médico-social, adhérents du RPVM

Objectif : Comprendre les mécanismes des violences au sein du couple
Permettre un meilleur repérage des situations de violences
Accueillir et orienter les victimes vers le réseau local

Nombre de participants : 15 personnes maximum

Intervenants : Dr Ghada HATEM, gynécologue-obstétricienne et fondatrice de la **Maison des femmes**

Le programme :

Comment repérer les violences ?

- La Maison des femmes, un modèle innovant de prise en charge des victimes de violences
- Définition des violences conjugales
- Les chiffres des violences
- Mécanismes à l'oeuvre dans les violences (cycle, emprise, stratégie de l'agresseur)
- Conséquences physiques, psychologiques (PTSD), génésiques, sur la périnatalité
- Vulnérabilités et situations à risque
- L'évaluation du danger

Comment agir?

- Le cadre légal, les dispositions spécifiques
- Spécificités de la prise en charge des victimes
- Le questionnement systématique
- La posture professionnelle
- Le secret partagé / l'attestation
- Orientation (partenarial, construire son réseau local, continuité des soins)

Réseau Périnatal du Val de Marne - 1 Voie Félix Éboué - 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la formation « Cadre juridique de la prise en charge des mineures en obstétrique »



FORMATION

« CADRE JURIDIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURES EN OBSTÉTRIQUE »

Formation réservée aux adhérents à jour de leur cotisation

Le jeudi **21** novembre 2024 de 9H à 17H

15 participants

au Réseau Périnatal du Val de Marne
1 voie Félix Éboué - 94000 Créteil

Organisme de formation : **Panacée**

LES OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les droits spécifiques du patient mineur
- Acquérir des outils concrets sur la posture à adopter face aux avancées suscitées par la loi

Le programme

- Principes et limites de l'autorité parentale
- Droits des patientes mineures
- Conditions de prescription et de délivrance de contraceptifs aux mineures
- La prise en charge des IVG
- Les grossesses des mineures

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Éboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Formation « Allaitement »



FORMATION

« ALLAITEMENT »

Formation réservée aux adhérents du RPVM à jour de leur cotisation

Le mardi 10 décembre 2024 de 9H à 17H*

* Pause déjeuner libre - repas non fournis

 15 participants  Réseau Périnatal du Val de Marne
1 voie Félix Éboué - 94000 Créteil

 Mme Michèle BACHELARD, sage-femme, conseillère en lactation

LE PROGRAMME

1-Rappels et généralités :

- Anatomie du sein et mise en place de la lactation
- Composition et spécificité du colostrum et du lait humain

2-Allaitement en pratique :

- Les clés du démarrage de l'allaitement en maternité
- Les positions possibles
- Technique de recueil et conservation du lait maternel

3-Savoir prévenir et prendre en charge les pathologies les plus fréquentes

- Engorgements / Mastites / Crevasses

4-Cas cliniques

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Eboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Webinaires

Webinaire
Mardi 1 octobre 2024
de 12h30 à 13h30

Un dysfonctionnement dans le circuit du dépistage néonatal, je déclare !



La semaine de la sécurité des patients 2024
des sages-femmes libérales en IDF

Inscrivez-vous

STARAQS URP Inef FERNAT92 Péritat IP Sud Réseau Périnatal du Val-de-Marne mypa

Les dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité d'Ile de France vous invitent au webinaire

ENQUÊTE NATIONALE CONFIDENTIELLE SUR LES MORTS MATERNELLES

Présentation des résultats du rapport 2016-2018



Programme

Présentation des résultats du rapport 2016-2018, Dr Catherine Deneux, Directrice de Recherche, Responsable de l'Enquête Nationale Confidentielle sur les Morts Maternelles, EPOPé, INSERM

JEUDI 10 OCTOBRE 2024
12H30-14H00

INSCRIPTION 

Cliquez sur le lien ou flashez le QR code

WEBINAIRE



La PMI et le Réseau Périnatal du Val-de-Marne vous convient au webinaire :

"PANJO : UN DISPOSITIF DE SOUTIEN RENFORCÉ À LA PARENTALITÉ"



panjo

Une intervention précoce pour soutenir le lien enfant - parent

Pour vous inscrire :



12 NOVEMBRE 2024
12H30 - 13H30

Dr Sen-Lauryl MANGAN MABOM,
Médecin de territoire à la DPMI, en charge du déploiement du dispositif PANJO

VAL de MARNE Réseau Périnatal du VAL de MARNE panjo

Les Dispositifs Spécifiques Régionaux en Périnatalité
d'Ile-de-France vous invitent au webinaire

ENTRETIEN POSTNATAL PRECOCE

Un temps d'échange autour des besoins
et des attentes de la famille



Programme

- Préconisations du CNSF par Sarah Benjilany - Membre du CNSF, sage-femme et psychologue
- Ressources à disposition des professionnels par les DSRP - Outils développés par le réseau NEF
- Témoignage de patiente par Elise Marcende - Représentante d'usagers, Présidente de l'Association Maman Blues

26 NOVEMBRE 2024
12H30-14H00

INSCRIPTION



Cliquez sur le lien ou
flashez le QR code

Les dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité
d'Ile de France vous invitent au webinaire

LES MORTS MATERNELLES PAR SUICIDE

ENQUÊTE NATIONALE CONFIDENTIELLE SUR LES
MORTS MATERNELLES



Intervenants

Réalité des suicides maternels 2016-2018

Dr Marie-Noëlle Vacheron, Psychiatre
Véronique Tessier, Sage-femme
Coralie Chiesa-Dubruille, Sage-femme enseignante

JEUDI 12 DÉCEMBRE
2024
12H30-14H00

INSCRIPTION



Cliquez sur le lien ou
flashez le QR code

Webinaires SOS Allaitement IDF

Les Dispositifs Spécifiques Régionaux en Périnatalité d'Ile de France vous invitent au webinaire

ALLAITEMENT ET VIH ACCOMPAGNER LES MÈRES



Intervenants

Professeur Laurent Mandelbrot,
PU-PH, gynécologue-obstétricien, AP-HP Hôpital Louis Mourier, Colombes - pilote du groupe Grossesse et VIH (HAS)
Mme Eva Sommerlatte,
Directrice de l'association Comité des familles - membre du groupe Grossesse et VIH (HAS)

Programme

- Présentation des recommandations du rapport HAS "Grossesse et VIH"
- Session de questions-réponses avec les experts

**VENDREDI
06 SEPTEMBRE
12H00-13H00**

INSCRIPTION 

SOS ALLAITEMENT IDF
0 800 800 315 Service gratuit
[En semaine] [Week-end et jours fériés]
19h - 22h [10h - 13h et 18h - 21h]

Réseau Périnatal Ile de France
Réseau Périnatal Val de Marne
PERINAT 92
Institut National de l'Étude Statistique et de l'Informatique Sociale (Insee)
ARS Ile de France

Les Dispositifs Spécifiques Régionaux en Périnatalité d'Ile de France vous invitent au webinaire

ALLAITEMENT : ACCOMPAGNER LA FUTURE/JEUNE MÈRE POUR UN CHOIX ÉCLAIRÉ



Intervenants

Mme Isabelle Fillozat,
Vice-Présidente de la Commission des 1000 Premiers Jours, psychothérapeute
Dr Virginie Rigourd,
Pédiatre, responsable du lactarium IDF, écoutante du dispositif SOS Allaitement IDF

Programme

- Comment faciliter un choix éclairé concernant le fait d'allaiter ou non ?
- Comment délivrer une information complète et loyale, respectueuse du choix individuel ?

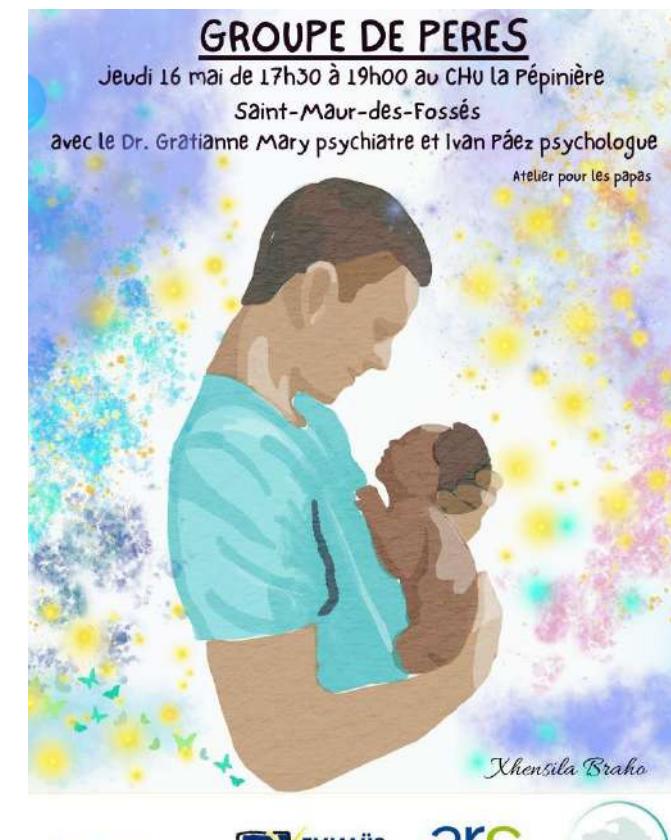
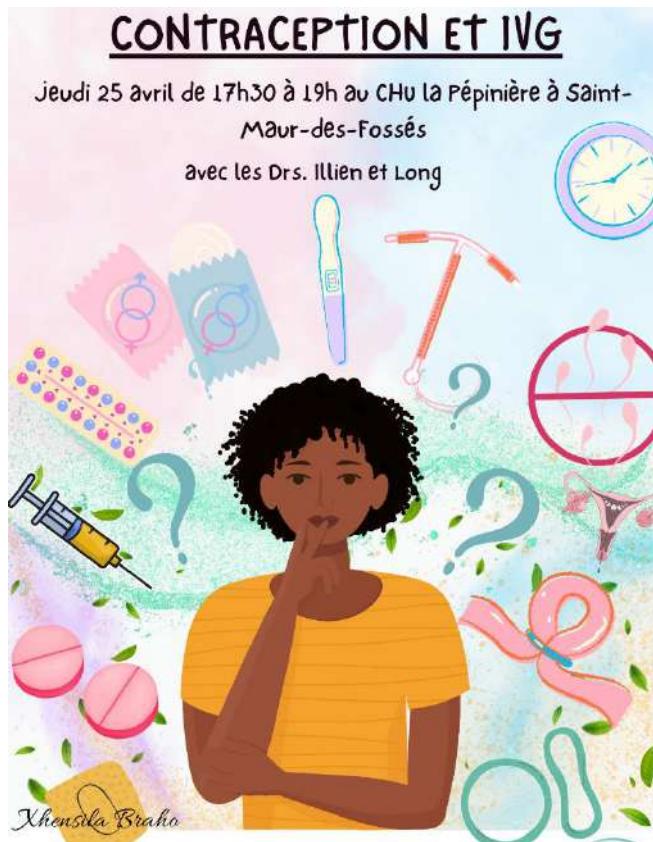
**JEUDI
19 DÉCEMBRE
12H30-13H30**

INSCRIPTION 

SOS ALLAITEMENT IDF
0 800 800 315 Service gratuit
[En semaine] [Week-end et jours fériés]
19h - 22h [10h - 13h et 18h - 21h]

Réseau Périnatal Ile de France
Réseau Périnatal Val de Marne
PERINAT 92
Institut National de l'Étude Statistique et de l'Informatique Sociale (Insee)
ARS Ile de France

Affiches Projets CPAM « Périnatalité et Santé Environnementale »



SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

jeudi 06 juin de 17h30 à 19h00 au CHU la Pépinière
Saint-Maur-des-Fossés

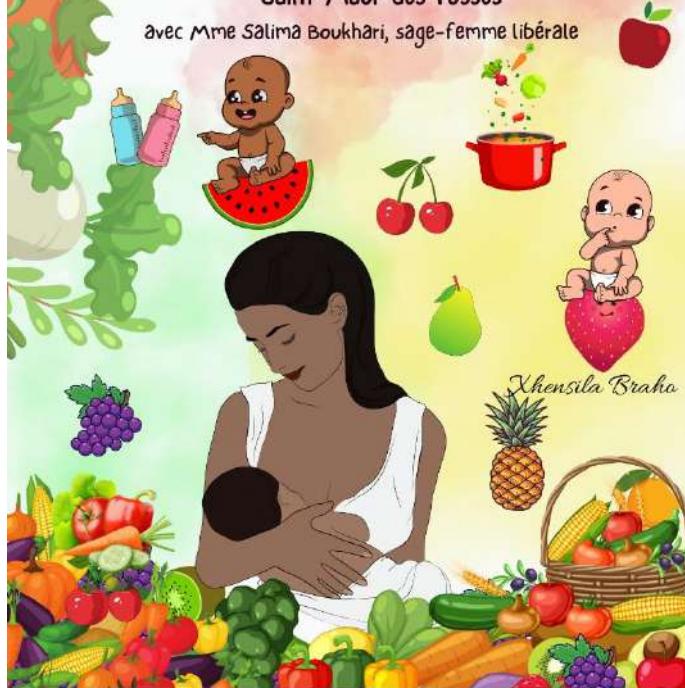
avec Mme Karine Pontroué Infirmière puéricultrice D.P.M.I et Mme Lucie D'Henry Simonnot Chargée d'études en prévention santé CPAM



NUTRITION DE LA FEMME ENCEINTE, DE LA FEMME ALLAITANTE ET DU JEUNE ENFANT

jeudi 25 juillet 2024 de 17h30 à 19h00 au CHU la Pépinière
Saint-Maur-des-Fossés

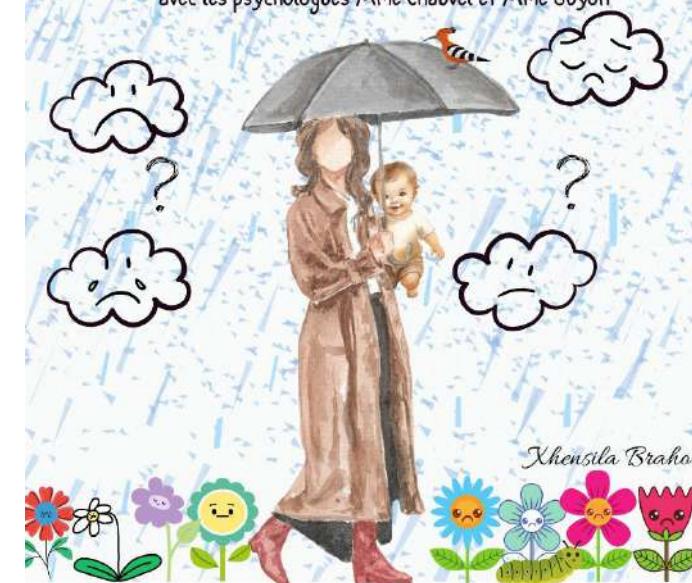
avec Mme Salima Boukhari, sage-femme libérale



PRÉVENTION DE LA DEPRESSION DU POST-PARTUM ET PROMOTION DE L'ENTRETIEN POSTNATAL PRÉCOCE

jeudi 17 octobre 2024 de 17h30 à 19h00 au CHU la Pépinière
Saint-Maur-des-Fossés

avec les psychologues Mme Chauvel et Mme Guyon



Programme de la formation RSEV-IDF « Pathologies somatiques »



FORMATION SOCLE
RSEV IDF

FORMATION N° 3 « PATHOLOGIES SOMATIQUES »

Jeudi 18 janvier 2024 (8h45-17h00)

Lieu : Hôpital Port Royal, Amphithéâtre Salle 1
123 boulevard de Port Royal, 75014 Paris

Lien d'inscription : [S'inscrire ici](#)

Contact en cas de besoin : secretariat@rpsof-asnr.fr

Objectifs :

- Connaitre et assurer le suivi des pathologies somatiques propres aux grands prématurés et autres nouveau-nés vulnérables
- La dysplasie bronchopulmonaire et ses séquelles
- Pathologie digestive et oralité
- Vaccinations du prématuré, indications du palivizumab
- Recommandations nutritionnelles du prématuré et de l'enfant hypotrophe
- Suivi de la croissance, indication des explorations complémentaires
- Dispositifs sociaux (AIPP) – conseils pour la socialisation
- Intrications entre vulnérabilité familiale et vulnérabilité somatique
- Suivi somatique à long terme

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



Documents remis :

- Diaporamas des exposés
- Bibliographie / ressources documentaires
- Quiz
- Questionnaire de satisfaction



PROGRAMME

Formateurs : Pr Christophe DELACOURT (pédiatre), Dr Karen MILCENT (pédiatre), Dr Emmanuelle MOTTE-SIGNORET (pédiatre), Dr Véronique ZUPAN-SIMUNEK (pédiatre)
RPSOF-ASNR]

(08H45)	Accueil – Présentation du programme de la journée
(09H00)	Dysplasie bronchopulmonaire (Pr Christophe DELACOURT)
(10H00)	Vaccinations du prématuré, indications de l'immunisation anti-VRS (Dr Karen MILCENT) – Quiz oral
(10H30)	Alimentation de l'enfant prématuré et de l'enfant hypotrophe (hors pathologie digestive) ; vitamines et compléments alimentaires (Dr Karen MILCENT) – Quiz oral
(11h00)	Pause café
(11H30)	Pathologie digestive et oralité (Dr Karen MILCENT et Dr Véronique ZUPAN-SIMUNEK)
(12H30)	Pathologie somatique de l'enfant handicapé (Dr Véronique ZUPAN-SIMUNEK)
(13H00)	Pause déjeuner libre
(14H00)	Croissance des grands prématurés et des enfants nés avec un RCIU (Dr Emmanuelle MOTTE-SIGNORET)
(15H00)	Pathologies endocrinianes fréquentes chez les enfants nés grands prématurés ou avec RCIU (Dr Emmanuelle MOTTE-SIGNORET)
(15H45)	Cas cliniques divers (Dr Véronique ZUPAN-SIMUNEK)
(16H30)	Devenir somatique à long terme des prématurés (Dr Véronique ZUPAN-SIMUNEK) – Quiz oral
(17H00)	Fin

Programme de la formation RSEV-IDF « Troubles neuro visuels »



Programme de la formation socle RSEV-IDF « Les bilans en petite et moyenne sections de maternelle (3-4 ans) »



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION N°4 – la Cs MP « 3 – 4 ans »

Mardi 12 mars 2024 (9h-17h00)

Accueil à 8h45

Lieu : salle des mariages mairie du 20^e

6 place Gambetta, 75020 PARIS

Public : Médecins pilotes des RSEV d'IDF

Psychomotriciennes

Orthophonistes

[S'inscrire ici](#)

Contact en cas de besoin : isabel.simango@rspp.fr
ou beatrice.clorennec@rspp.fr

Objectifs :

- Anticiper et accompagner l'adaptation de l'enfant à l'école maternelle ; connaître des dispositifs spécifiques pour les enfants en difficulté
- Avoir des points de repère et des outils pour les consultations de 3 ans et 4 ans
- Repérer, analyser et orienter les troubles du développement : langage, cognition, coordination motrice, motricité fine
- Analyser les symptômes tels que "trouble du comportement" et "agitation psychomotrice"

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



Documents remis :

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction



PROGRAMME

Formateurs :

Dr Florence CHOLLEY-DELMAS (RPSOF-ASN) ; Mme Michèle BARON-QUILLEVERE (CAMSP de Châtillon) ; Dr Michèle MANIERE (NEF) ; Dr Véronique ZUPAN-SIMUNEK (RPSOF-ASN) ; Dr Simona SERMASI (RSPP) ; Nadia MEDEJEL (RSPP)

09h00	Accueil- présentation de la journée
09h15	Introduction – Cas clinique Véronique Zupan Simunek
09h45	Accompagner l'entrée à l'école maternelle : pré-requis, objectifs pédagogiques, dispositifs de l'Education Nationale et de la MDPH, alternatives à l'école Mme Baron-Quilleveré
10h45 11h15	Pause café. Thé
11h15	Cas clinique Florence Cholley Delmas
11h45	Le développement du langage entre 3 et 4 ans - Dépistage – Orientation Michèle Manière
12h30	Cas clinique Véronique Zupan Simunek
13h00	Déjeuner libre
14h00	Cas clinique Véronique Zupan Simunek
14h45	Le développement des fonctions non verbales entre 3 et 4 ans : Coordination motrice, capacités numériques, catégorielles, spatiales, praxiques Véronique Zupan Simunek Points de repère pour les visites 3 et 4 ans - Outils de consultation Questionnaire enseignant Florence Cholley Delmas
15h30	Cas clinique Florence Cholley Delmas
16h00	Synthèse sur le symptôme « agitation à l'école » Michèle Manière
16h45	QUIZ - CONCLUSION

Programme de la formation socle RSEV-IDF « La consultation 0-2 ans – 1ère partie »



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION N°2 – Partie 1 « 0-2 ans »

Jeudi 17 Octobre 2024 (9h-17h)

Lieu : Amphithéâtre Eastman
11 rue Georges Eastman – 75013 Paris

*Public : médecins pilotes, psychomotriciens,
kinésithérapeutes*

*Il est demandé de participer aux deux formations 0-2 ans :
2^{ème} session le 12 novembre 2024. Un seul lien d'inscription pour les 2 formations :*

[S'inscrire ici](#)

Contact en cas de besoin : secretariat@rpsof-asnr.fr

Objectifs :

- Connaitre le contenu des consultations réseau la 1^{ère} année de vie
- Connaitre les étapes du développement normal et pratiquer l'examen neuro-moteur la 1^{ère} année de vie
- Savoir repérer précocement les troubles moteurs
- Savoir repérer et traiter les troubles de l'oralité
- Savoir repérer les troubles relationnels

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



*Les présentations, documents de formation et outils de consultation
(questionnaires parentaux, autres) seront transmis à l'issue de la formation.*



PROGRAMME

Formateurs :

Dr Véronique Zupan-Simunek (RPSOF-ASNR), Dr Audrey Rolland (MYPa), Dr Florence Cholley-Delmas (pédiatre), Mme Claire Jutard (psychomotricienne), Mme Véronique Van Overbeke (psychomotricienne), Dr Pascale Ambroise (pédopsychiatre).

08h45	Accueil
09h00	Les étapes du développement jusqu'à 12 mois/vidéos (Mme Véronique Van Overbeke)
10h30	Les consultations en pratique (Dr Audrey Rolland)
11h00	Pause café
11h15	Les particularités sensitivo-motrices des enfants vulnérables (Mme Claire Jutard)
12h15	Pause déjeuner libre
13h30	Cas clinique n° 1 (Dr Véronique Zupan-Simunek)
14h00	Troubles de l'oralité la 1 ^{ère} année (Dr Florence Cholley-Delmas)
15h00	Cas clinique n° 2 (Dr Véronique Zupan-Simunek)
15h30	Pause
15h45	Evitement relationnel du bébé (Dr Pascale Ambroise)
16h45	QUIZ - CONCLUSION
17h00	Fin

Programme de la formation socle RSEV-IDF « La consultation 0-2 ans – 2ème partie »



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION N°2 – partie 2 « 0-2 ans »

Mardi 12 Novembre 2024 (9h-17h15)

Accueil à 8h45

Lieu : Amphithéâtre de Port Royal

Salle n°1 - Bat Port Royal Maternité

123 Bd de Port Royal, 75015 Paris

Public : médecins pilotes, psychomotriciens, kinésithérapeutes

Il est demandé de participer aux deux formations 0-2 ans : 1ère session le 17 octobre 24

Un seul lien d'inscription pour les deux formations :

[S'inscrire ici](#)

Contact en cas de besoin : pediatrie@perinat-nef.org

Objectifs :

- Connaître le contenu des consultations réseau de la 2ème année de vie.
- Connaître les étapes du développement normal et pratiquer l' examen neuro-moteur de la 2^{ème} année de vie.
- Savoir repérer les troubles moteurs.
- Savoir repérer et traiter les troubles de la communication et de la relation et utiliser les outils de dépistage.
- Savoir repérer précocement les troubles autistiques.



La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.

Les présentations, documents de formation et outils de consultation (questionnaires parentaux, autres) seront transmis à l'issue de la formation



PROGRAMME

Formateurs :

Dr Véronique Zupan Simunek (Pédiatre,RPSOF-ASNR), Dr Audrey Rolland (Pédiatre, Mypa), Dr Michèle Manière (Pédiatre, NEF), Dr Florence Cholley-Delmas (pédiatre, RPSOF-ASNR), Dr Marie Valette (pédopsychiatre), Mme Nadia Arabi (orthophoniste), Véronique Van Overbeke (psychomotricienne)

08h45	Accueil
09h00	Les précurseurs à la communication – Comment repérer les troubles de la communication et de la relation ? - outils de dépistage (Dr Michèle Manière, Mme Nadia Arabi)
10h00	Pratique sur poupons: examen neuromoteur des 4 mois AC
10h45	Pause café
11h05	Cas clinique n°1 – Guidelines concernant les anomalies du développement moteur (Dr Florence Cholley-Delmas)
12h10	Pause déjeuner libre
13h25	Cas clinique n° 2 (Dr Véronique Zupan Simunek)
13h55	Les étapes du développement de 12 à 24 mois en images et vidéos (Mme Véronique Van Overbeke)
15h15	Pause
15h30	Cas clinique n°3 (Dr Véronique Zupan Simunek)
16h00	Dépistage précoce des troubles autistiques chez les enfants entre 18 et 24 mois et orientations possibles (Dr Marie Valette)
17h00	QUIZ - CONCLUSION
17h15	Fin

Programme de la formation socle RSEV-IDF « Bilans grande section maternelle (5-6 ans) / Prérequis au CP » - 1ère partie »



FORMATION SOCLE RESEAUX RSEV IDF

BILANS GRANDE SECTION MATERNELLE (5-6 ans)

Jeudi 25/04/24 (9h à 17h)

Bourse du Travail départementale (surtout pas locale)
1 place de la libération, 93000 Bobigny

Lien d'inscription : <https://forms.gle/UN7fchp4Vh3JZcDz9>

Objectifs :

- Se familiariser avec le contenu de la visites réseau de grande section de maternelle.
- Connaitre les pré requis pour l'entrée au CP.
- Connaitre et savoir utiliser les outils complémentaires.
- Repérer les enfants en difficultés d'apprentissage ; repérer les enfants à orienter pour bilan et prise en charge.
- Connaitre les symptômes et les besoins d'accompagnement habituels des enfants avec TDAH, troubles de la coordination, troubles visuo-spatiaux, dyslexie, TSA.
- Connaitre les intrications entre apprentissages et aspects psycho-émotionnels.
- Connaitre les dispositifs PCO ULIS SESSAD

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



Documents remis :

- Fiches 5, 6 ans
- Diaporamas des exposés et cas cliniques.
- Outils complémentaires : Conners, éléments du BSEDS, questionnaire enseignant Florin.
- Quiz.
- Questionnaire de satisfaction.

PROGRAMME



Animateurs et formateurs : Dr Véronique ZUPAN SIMUNEK (RPSOF-ASNR)
Dr Aurélie DODILLE (RPSOF-ASNR)
Dr Audrey ROLLAND (MYPa)

09h00	Accueil.
09H15	1 ^{er} cas clinique.
09h45	La visite GSM et les prérequis pour le CP.
10H45	Pause thé / café.
11H00	2 ^{ème} cas clinique.
11h30	3 ^{ème} cas clinique.
12h15	4 ^{ème} cas clinique.
12H45	Pause déjeuner libre
13H45	5 ^{ème} cas clinique.
14H15	6 ^{ème} cas clinique.
14H45	Panorama des troubles de l'apprentissage - Outils de dépistage
15h45	Pause
16H00	Orientation des enfants en difficultés.
16h30	QUIZ - CONCLUSION
17H00	Fin

Programme de la formation socle RSEV-IDF « Consultation 6-7 ans/Prérequis CP-CE1 – 2ème partie »



FORMATION SOCLE RESEAUX RSEV IDF

BILANS GRANDE SECTION MATERNELLE et CP (5-6 ans) BILAN VISITE FINALE DE RESEAU (7 ans)

Mardi 25 Juin 2024 (9h à 17h)

Lieu : Hôpital Intercommunal de Crétteil- Bâtiment U (Auditorium)
40 avenue de Verdun 94000 Crétteil

Contact en cas de besoin : Brigitte Marcos (06 35 17 35 71)

Objectifs :

- Se familiariser avec le contenu des visites réseau de 6 ans à 7 ans en fonction du niveau de classe de l'enfant.
- Connaitre et savoir utiliser les outils complémentaires.
- Repérer les enfants en difficultés d'apprentissage ; repérer les enfants à orienter pour bilan et prise en charge.
- Connaitre les symptômes et les besoins d'accompagnement habituels des enfants avec TDAH, troubles de la coordination, troubles visuo-spatiaux, dyslexie, et TSA.
- Connaitre les conseils de fin de suivi à 7 ans.
- Repérer les enfants à suivre au-delà de 7 ans ou à orienter.
- Conseils de suivi sur le plan somatique après 7 ans.

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



Documents remis :

- Fiches 6 et 7 ans
- Diaporamas des exposés et cas cliniques.
- Quiz.
- Questionnaire de satisfaction.



PROGRAMME

Animateurs et formateurs :
Dr Véronique ZUPAN SIMUNEK (RPSOF-ASNR)
Dr Michèle MANIERE (NEF)
Dr Audrey ROLLAND (MYPa)
Mme Virginie VAGNY (ergothérapeute)
Mme Laurence SCHITULLI (orthophoniste)
Mme Miriam TDHNGODO (orthophoniste)

09H00	Accueil
09h15	1 ^{er} cas clinique
09h45	La visite de 7 ans (fin CP/CE1)
10h45	Pause thé / café
11h00	2 ^{ème} cas clinique
11h45	3 ^{ème} cas clinique
12h15	Conseils de suivi des anciens prématûres à la sortie réseau sur le plan somatique
12h45	Pause déjeuner libre
13h45	Bilan « difficultés lecture et orthographe » du point de vue de l'orthophoniste
14h30	4 ^{ème} cas clinique
15h00	Bilan du point de vue de l'ergothérapeute – guidance et conseils
15h45	Pause
16h00	5 ^{ème} cas clinique
16h15	Orientation à la sortie du réseau (centres de référence des niveaux 2 et 3)
16h45	QUIZ – CONCLUSION
17h00	Fin

Programme de la formation socle RSEV-IDF « Devenir médecin pilote »



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION N°1 « DEVENIR MEDECIN PILOTE »

Mardi 04 Juin 2024 (9h à 17h)

Lieu : Mairie du 20^{ème}, 6 place Gambetta, 75020 Paris

Contact en cas de besoin: Caroline DUPONT (0676913203)

Objectifs :

- Connaitre le fonctionnement des réseaux.
- Se familiariser avec la fonction de médecin pilote.
- Connaitre le contenu des visites réseau la première année de vie.
- Connaitre l'examen neurologique normal et les signes d'alerte chez le tout petit.
- Savoir utiliser le logiciel commun HYGIE-SEV.
- Connaitre les démarches administratives liées au suivi des enfants vulnérables.

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



Documents remis :

- Fiches 4 mois d'AC, 9 mois d'AC, 12 mois d'AC
- Diaporamas des exposés
- En fonction du réseau d'intégration : « KIT de démarrage »
- Quiz
- Questionnaire de satisfaction



PROGRAMME

Formateurs et organisateurs : Dr Audrey ROLLAND (MYPa)

Caroline Dupont (MYPa)
Dr Cécile LEBEAUX (RPVM)
Claire Jutard (psychomotricienne)

09h00	Accueil
09h15	Présentation des réseaux et rôle du médecin pilote (AR)
10h15	Spécificités de l'ancien prématuré (AR)
11h00	Pause café
11h15	Soins de développement (CJ)
12h00	Epidémiologie Etude EPIPAGE 2 (CL)
12h45	Pause déjeuner libre
14h00	Examen neurologique normal et pathologique de la 1 ^{re} année (AR)
15h00	La psychomotricité au sein du réseau (AR)
15h30	Pause
15h45	Le logiciel HYGIE SEV (CD)
16h15	Démarches administratives (CD)
16h45	QUIZ - CONCLUSION
17h00	Fin



FORMATION SOCLE RSEV IDF

FORMATION N°1 « DEVENIR MEDECIN PILOTE »

Jeudi 12 Décembre 2024 (9h à 17h)

Lieu : Hôpital de Lariboisière

Amphithéâtre Viggo Petersen
2 Rue Ambroise Paré 75010 Paris

Contact en cas de besoin : Brigitte Marcos (06 35 17 35 71)

Objectifs :

- Connaitre le fonctionnement des réseaux.
- Se familiariser avec la fonction de médecin pilote.
- Connaitre le contenu des visites réseau la première année de vie.
- Connaitre l'examen neurologique normal et les signes d'alerte chez le tout petit.
- Savoir utiliser le logiciel commun HYGIE-SEV.
- Connaitre les démarches administratives liées au suivi des enfants vulnérables.

La journée est précédée de l'envoi d'un QUIZ à remplir en ligne.



Les présentations, documents de formation et outils de consultation seront transmis à l'issue de la formation.



PROGRAMME

Formateurs et organisateurs : Dr Audrey ROLLAND (MYPa)
Mme Brigitte MARCOS (RPVM)
Dr Cécile LEBEAUX (RPVM)
Mme Claire Jutard (psychomotricienne)

09h00	Accueil
09h15	Présentation des réseaux et rôle du médecin pilote
10h15	Spécificités de l'ancien prématuré
11h00	Pause café
11h15	Soins de développement
12h00	Epidémiologie Etude EPIPAGE 2
12h45	Pause déjeuner libre
14h00	Examen neurologique normal et pathologique de la 1 ^{re} année
15h00	La psychomotricité au sein du réseau
15h30	Pause
15h45	Le logiciel HYGIE SEV
16h15	Démarches administratives
16h45	QUIZ - CONCLUSION
17h00	Fin

Programme de la soirée « Un partenariat innovant écoles-professionnels de santé pour la prévention et l'accompagnement des troubles spécifiques des apprentissages »



**HEVEAS : UN PARTENARIAT INNOVANT ÉCOLES-PROFESSIONNELS DE SANTÉ
POUR LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT
DES TROUBLES SPÉCIFIQUES DES APPRENTISSAGES "**

HEVEAS :
Hôpitaux de Saint Maurice et Écoles du Val de Marne
Ensemble pour les Apprentissages Scolaires

Quand ? Jeudi **25 janvier 2024** De 19H à 22H

Où ? CHI de Crétteil - Bâtiment U (Auditorium) - 40 avenue de Verdun - 94000 Crétteil

Pour qui ? Tous les professionnel.les du pôle SEV

Intervenants :

Drs Florence MARCHAL et Aurélie KESLICK, Praticiens Hospitaliers Hôpitaux de Saint-Maurice
Médecine Physique et Réadaptation - Service des Pathologies Neurologiques Congénitales -
Pôle Soins Médicaux et Réadaptation Enfants

&
Mr David Marty, Directeur de l'école élémentaire Marcel Cachin A à Orly

Inscription : par mail à : sev@rpvm.fr au plus tard le 17 janvier 2024

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Eboué – 94 000 Crétteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la soirée « Situations à risque et bébés à risque de trouble du spectre autistique (TSA) : Comment les repérer préocurement ? Comment les adresser ? »



SITUATIONS À RISQUE ET BÉBÉS À RISQUE DE TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE (TSA) : COMMENT LES REPÉRER PRÉOCUREMENT ? COMMENT LES ADRESSER ?

Quand ? Le jeudi **7 Mars 2024 de 20H à 22H**
accueil autour d'un buffet à partir de 19h

Où ? Auditorium du CHI Créteil - 40 avenue de Verdun - 94000 Créteil

Pour qui ? tou.te.s les professionnel.le.s de Réseau Périnatal qui accompagnent les parents, enfants, familles, en période anténatale et postnatale, et au cours du suivi ultérieur de l'enfant

Intervenants : Dr Catherine DELMAS, Chef de service psychiatrie 94i01
Consultation parent bébé de Champigny et CMP de Champigny

Ivan PAEZ et Maeva DA CUNHA, psychologues clinicien.nes,
CMP - Unité bébés à risque TSA d'Ivry

Inscription : **SEV@RPVM.FR**

*gratuite mais obligatoire

Réseau Périnatal du Val de Marne – 1 Voie Félix Eboué – 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 11 / @ : sev@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme Soirée T21



NE MANQUEZ PAS...

NOTRE SOIREE SPÉCIALE
ÉCHOGRAPHISTES T21

PARTAGE DE CAS ACTUALITÉS Mise à jour des connaissances

Convivialité

ÉCHANGES sur les difficultés rencontrées

ESPACE DE PAROLE LIENS

Autour d'un buffet

RPVM

The slide features a megaphone icon and a speech bubble icon. It also includes a photograph of a medical ultrasound probe being used on a patient's abdomen.



Réseau Périnatal du VAL de MARNE

LE PROGRAMME

- L'importance du rôle des échographistes au sein du RPVM
Dr Danielle GAUDRY, Gynécologue obstétricien, Présidente du RPVM
- HT21 - profils des marqueurs sériques et Dpni, ou en sommes-nous ?
Dr Solène LEVET, Gynécologue Obstétricien échographiste, PH au Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (CPDPN) du CHI Crétel
- Quelle place reste-t-il à l'échographie du premier trimestre ?
Dr Thibaud VERNET, Gynécologue Obstétricien - Échographiste référent du Centre d'Échographie de la Femme et du Foetus (CEFFE), et du Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (CPDPN) du CHI Crétel - Référent échographiste du RPVM

Scannez-moi pour vous inscrire :

ou

<https://urlz.fr/suQH>

Réseau Périnatal du Val de Marne - 1 Voie Félix Eboué - 94 000 Crétel
Tél : 01 84 77 09 19 / @ : chargedemission@rpvm.fr / www.rpvm.fr

Programme de la soirée « Parentalité et numérique »



ARS
République Française
Ministère de la Santé

SOIRÉE "PARENTALITÉ ET NUMÉRIQUE"

Formation réservée aux professionnel.les de santé du champ de la périnatalité, adhérents et partenaires du RPVM

Mardi 17 décembre
de 19h à 22h
Accueil autour d'un buffet



Auditorium du CHI Créteil

40 avenue de Verdun - 94000 Créteil

Réseau Périnatal du Val de Marne - 1 Voie Félix Éboué - 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr



ARS
République Française
Ministère de la Santé

LE PROGRAMME

A l'ère du numérique...

- Quelle place occupent actuellement les outils du numérique dans le devenir parent ? Que savons-nous des enjeux liés à leurs évolutions et usages, des effets sur le développement de l'enfant et sur les relations précoce parents-enfants ?
- En tant que professionnels du soin, comment pouvons-nous interroger nos propres pratiques et accompagner les familles à ce sujet ?



Mme Gwenola GUYON, psychologue à la maternité du CHIC Créteil

Scannez-moi pour vous inscrire :



Réseau Périnatal du Val de Marne - 1 Voie Félix Éboué - 94 000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10 / @ : secretariat@rpvm.fr / www.rpvm.fr

*13 rue du Landy,
93 200 Saint-Denis
Tél 01·44·02·00·00*

<http://www.ars.iledefrance.sante.fr>

<http://www.sante-iledefrance.fr/>

